

**DE LA CHUTE
AUX IROQUOIS
À LABELLE
1880-1980**



Sisaye
Chapreau



Editeur-conseil: Raymond Denis

Révision des textes: Denise Charbonneau

Diffusion: Editions Hurtubise HMH Ltée
7360, boul. Newman
Ville La Salle, P.Q.
H8N 1X2

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation du Comité des fêtes du Centenaire de Labelle.

©Le Comité des fêtes du Centenaire de Labelle 1980

Dépôt légal: 3e trimestre 1980
Bibliothèque nationale d'Ottawa,
Bibliothèque nationale du Québec.

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	5
MESSAGES.....	7
COMITÉ DU CENTENAIRE.....	15
NOS BÉNÉVOLES	17
CHANSON DU CENTENAIRE	18
SIGLE DU CENTENAIRE	19
NOTICE BIOGRAPHIQUE.....	20
L'HISTOIRE DE LABELLE (1878-1980)	23
NOS FAMILLES PIONNIÈRES.....	239
NOS COMMERCEs, NOS INDUSTRIES ET NOS ASSOCIATIONS	299

PRÉFACE

La paroisse de Labelle a été fondée il y a un siècle à l'époque de la colonisation du Nord par le curé Labelle. Même si notre histoire est récente, elle est riche d'événements significatifs pour étudier la formation et le développement d'une paroisse de colonisation. Elle témoigne de l'activité des pionniers qui nous ont précédés et qui nous ont légué un patrimoine unique dans l'histoire du Québec. Ce livre, qui repose sur plusieurs mois de travail, veut redonner vie à cette conquête du sol qui a eu lieu à la fin du XIXe siècle. Il veut également rendre compte des différentes dimensions de la vie économique, politique et sociale qui ont marqué les cent ans d'histoire de Labelle.

La préparation de cet ouvrage nous a amenés à comprendre comment une entreprise de ce genre devient rapidement un travail collectif. En effet, plusieurs individus ont été impliqués dans la conception et la réalisation de ce livre. Ce fut un défi de taille à relever et qui se révéla une expérience enrichissante et inoubliable.

Il faut dire que ce volume se divise en trois grandes sections: la première aborde l'histoire de Labelle de 1878 à nos jours, la deuxième présente des capsules généalogiques de plusieurs familles pionnières, et la troisième traite des commerces, des industries et des associations qui existent présentement à Labelle. Enfin, si notre recherche contribue à une meilleure connaissance du patrimoine labellois, nous avons atteint notre objectif.



PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE

Je suis heureux de rendre hommage aux pionniers de Labelle à l'occasion du centième anniversaire de cette municipalité.

Nous ne pouvons qu'être remplis d'admiration en songeant au courage et à la ténacité qu'il a fallu aux fondateurs de nos villages et de nos villes. Nous devons aussi nous réjouir de la constance avec laquelle leurs descendants ont suivi leur exemple, poursuivant la tâche collective inaugurée il y a cent ans.

À toute la population de Labelle, j'adresse mes cordiales salutations et je souhaite la plus heureuse des célébrations.

Ottawa
1980





Gouvernement
du Québec

Le Premier ministre

Permettez-moi de m'associer à la joie de toute la population de Labelle qui célèbre le centième anniversaire de la fondation de sa belle paroisse et de son beau coin de pays.

Certain que la qualité de leurs traditions est le meilleur gage de la fécondité de leur avenir, j'adresse à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux de dynamisme et de prospérité.



René Lévesque

Message de Maurice Dupras, député du comté Labelle, à l'occasion du 100e anniversaire de Labelle

À l'occasion du centième anniversaire de Labelle, je désire me joindre à toute la population pour célébrer cet événement qui commémore la fondation de l'une des plus anciennes paroisses du comté Labelle.

Il y a déjà un siècle, son illustre fondateur, le curé Labelle, effectuait une première excursion à la Chute aux Iroquois et plaçait cette nouvelle paroisse sous l'égide de la Vierge Marie en la nommant "La Nativité". Il proclamait alors la fondation de ce village qui porte aujourd'hui le nom de Labelle et qui possède l'une des plus glorieuses histoires du Canada.

Aussi, je me réjouis de la participation du gouvernement canadien dans la réalisation de ces festivités qui reflètent un passé riche en émotions et une époque qui a marqué le caractère de sa collectivité. En effet, lorsque l'on se penche sur l'histoire de Labelle, l'on constate que la fierté et la détermination caractérisaient ses pionniers. Aujourd'hui encore, il nous suffit de passer quelques heures dans ce magnifique coin de notre pays pour se rendre compte que les Labellois ont su conserver ce précieux héritage de leurs ancêtres. Connaissant l'ardeur avec laquelle les responsables ont préparé ces réjouissances, je suis convaincu que tous garderont un souvenir inoubliable de cet anniversaire.

À tous, j'offre mes meilleurs vœux pour ces célébrations des plus réussies et les prie de croire en mon amitié sincère.



*Maurice Dupras, député
Comté Labelle*



Le ministre d'État
à l'Aménagement

MESSAGE POUR LE CENTENAIRE DE LABELLE

La fondation du village de Labelle représente dans l'esprit des citoyens du comté, le début d'une ère de colonisation et de développement pour le nord de Montréal.

Le curé Labelle choisit le site de la Chute aux Iroquois pour y ériger la première mission. Plus tard, on lui donnera le nom de Labelle en l'honneur de son fondateur.

Le curé Labelle savait en fondant cette paroisse à quel type d'hommes il avait affaire. Cette race avait la trempe de ceux qui bâtissent un pays, hommes et femmes, fiers et travailleurs. Ils s'associaient davantage aux idéaux du curé Labelle qu'aux peurs du lendemain.

Monsieur Arthur Buies avait raison quand il écrivait: "Jamais il n'a existé un homme en qui s'est davantage incarnée une idée absorbante, dévorante, ramenant tout à elle seule et résolvant tout en elle seule, comme celle du curé Labelle".

Je suis très heureux aujourd'hui de m'associer à cette fête du centenaire, en tant que député de ce beau comté de Laurentides-Labelle. Je rends hommage à ces pionniers fondateurs, les Pierre Paquette, Jos Nantel, P. St-Aubin, M. Chevigne et tous les autres que j'oublie.

Je souhaite longue vie à leurs successeurs.



*Jacques Léonard
Député de Laurentides-Labelle
Ministre d'État à l'Aménagement*

Evêché de Mont-Laurier

435, rue De la Madone
MONT-LAURIER, QUEBEC
J9L 1S1

Téléphone: 819 623-1202

HEUREUX CENTENAIRE

Toutes mes félicitations aux paroissiens et citoyens de Labelle. Un centenaire est un événement important et plein de sens. Le célébrer témoigne de grandeur et de profondeur d'âme.

Quand on réalise que sa paroisse, comme c'est le cas de La Nativité à Labelle, remonte à 1880, qu'elle doit son origine à cette admirable poussée de colonisation du Nord, on ne peut faire autrement que vouloir en rappeler la richesse de son histoire. Cette montée vers la Rouge de la fin du siècle dernier en fut aussi une d'Église. Les familles qui s'enfonçaient ainsi dans les Laurentides, le faisaient avec d'autant plus de confiance et de courage qu'elles prévoyaient une église et un curé dans leur entourage. Le curé Labelle - dont votre paroisse porte fièrement le nom - cherchait des terres, mais choisissait en même temps un site pour la future église paroissiale.

L'histoire de la Chute aux Iroquois en est une d'Église autant que civile. La célébration du centenaire va vous permettre d'être légitimement fiers d'un passé où ces deux dimensions furent conjuguées. Elle va sûrement vous inciter, non seulement à les apprécier, mais aussi à en continuer la réalisation. On ne rappelle pas un passé pour uniquement s'émouvoir. Votre centenaire sera un tremplin pour un bel avenir. Bonne chance.



A handwritten signature in black ink that reads "Jean Gratton". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.

† Jean Gratton,
évêque de Mont-Laurier

Heureux Centenaire

1980 est une année de joie pour notre village, notre communauté paroissiale. Fêter 100 ans de fondation, c'est rendre hommage aux valeureux pionniers, aux courageux défricheurs, aux audacieux colons qui ont successivement apporté leur contribution à l'histoire de notre petit coin de terre. Cette histoire de 100 ans, faite d'efforts, de travail, de joies et aussi de privations, chacun s'est fait un devoir de l'écrire jusqu'à ce jour. Ce qui est bien important maintenant, c'est de la lire, avant d'entreprendre un nouveau chapitre.

Le moment est venu, en effet, de faire la pause, de regarder en arrière et de bien nous orienter avant de nous aventurer dans un deuxième siècle. Ce regard sur le passé rafraîchira notre mémoire, nous fera du bien et nous aidera à bâtir demain. Ce regard en arrière, une fois de plus, nous permettra de nous rappeler le souvenir d'un grand bonhomme, le curé Labelle. Un grand bonhomme, oui, un serviteur de Dieu, un bâtisseur vaillant et audacieux qu'on a appelé, à juste titre, le Roi du Nord.

Soyons tous de la fête. Qu'ils soient dès maintenant les bienvenus dans nos murs ces parents, ces amis, qui veulent bien venir partager avec nous les joies du Centenaire. Ils ne trouveront peut-être pas chez nous tout le faste, tout le bruit des grands centres. Ils y découvriront par contre une population accueillante, généreuse, fière, dans un coin de terre merveilleux de charme et de beauté.



*Simon Laflamme,
ptre curé*

MESSAGE DU MAIRE

En ce temps-là, vers les années mil huit cent quatre-vingt, il y avait ceux qui, déjà, trimaient dur, il y avait les nouveaux, les arrivants, souvent bien démunis mais le coeur plein d'espérance, travailleurs et honnêtes. Grâce à leur persévérance et à leur ardeur à retourner la terre, grâce à leur courageuse épouse, dévouée à leur nombreuse famille. ils ont donné raison à ce grand bâtisseur: le Curé Labelle.

À tous ceux et celles qui sont partis ou qui sont encore avec nous, mes plus grands hommages vous sont adressés sans oublier mon admiration la plus complète devant tous ces efforts pour bâtir au fil des années une communauté aussi ardente dans laquelle il fait bon vivre.

Aujourd'hui, après cent ans, beaucoup d'eau a coulé sous le pont et beaucoup de gens ont façonné et érigé au rythme des jours, un village, une paroisse qui s'étend de chaque côté des rives de ce magnifique cours d'eau: la rivière Rouge. Nous devons raconter la vie de ces gens qui ont fait l'histoire de chaque côté de la Chute aux Iroquois. Nous devons souligner avec fierté et d'une façon spéciale ces heures, ces années, ces décennies de travail continu. Pour tous mes concitoyens, concitoyennes, je souhaite que nous fêtions ce Centenaire dans la joie et d'une manière grandiose.

Demain, Labelle aura vieilli, mais avec nos coeurs remplis d'espoir et d'amour, avec notre volonté et notre enthousiasme, nous pourrons continuer à grandir et servir pour motiver et préparer nos enfants à poursuivre avec courage notre devise: "Sois juste et fort". Ainsi, Labelle demeurera toujours la plus belle Municipalité des Laurentides.

À toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de ce Centenaire, je vous dis toute ma gratitude et mes félicitations pour tout ce travail immense.

Je souhaite à tous un Centenaire inoubliable,



*Centenairement vôtre,
Pierre Dumontier, maire*

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DU CENTENAIRE

Il me fait grandement plaisir d'offrir mes meilleurs voeux à la population de Labelle à l'occasion du centenaire de l'arrivée du premier curé résidant. En tant que président du Comité du Centenaire de Labelle, je veux féliciter et remercier les membres des comités et toutes les personnes qui ont oeuvré à la préparation des festivités du centenaire.

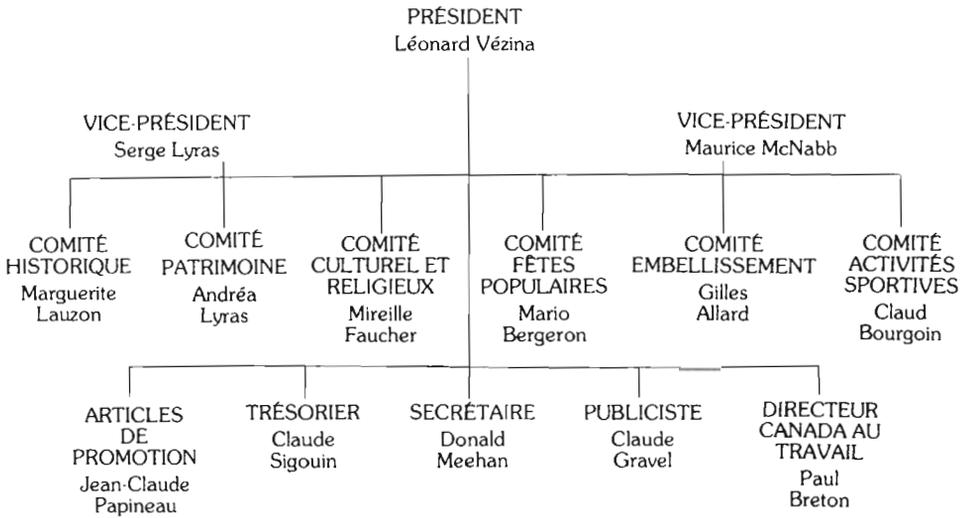
Labelle est fière de se rappeler un passé riche en souvenirs de courage et de labeur infatigables de la part de ses ancêtres. À partir de ce passé, que nous rendons présent, nous formulons un brillant hommage à ces valeureux pionniers de la première heure. Et je souhaite que notre centenaire reste longtemps gravé dans la mémoire des gens d'ici.



*Centenairement vôtre,
Léonard Vézina*

COMITÉ DU CENTENAIRE
DE LABELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Comité du Centenaire de Labelle.

De gauche à droite. 1ère rangée: Andréa Lyras, Marguerite Lauzon et Mireille Faucher. 2ème rangée: Serge Lyras, Donald Meehan, Léonard Vézina, Claude Sigouin et Maurice McNabb. 3ème rangée: Mario Bergeron, Jean-Claude Papineau, Gilles Allard et Claud Bourgoïn.

Comité du Patrimoine:

Andréa Lyras, directrice

Responsables:

Anne-Marie Amadei, secrétaire

Carmelle Bélisle, trésorière, diaporama, costumes

Marcel Bélisle, exposition, immeubles

Claire Davis, photos, diaporama, costumes

Guy Gauthier, relationniste, exposition, immeubles

Monique Roberts (1ère trésorière), photos

Comité culturel et religieux:

Mireille Faucher, directrice

Responsables:

Ginette Allard, secrétaire

Conrad Beauchesne, artisanat

Madeleine Breton, danse folklorique

Yolande Charette, récital des Coeurs rythmés

Johanne Davies, pièce de théâtre

Simon Laflamme, messe d'antan

Avec la collaboration spéciale de:

Pierre Dumontier, Sydney Roberts et leur équipe

Dyne et Hervé Duval et leurs danseurs

Diane Savoie

Comité des Fêtes populaires:

Mario Bergeron, directeur

Responsables:

Thérèse Bergeron, secrétaire

Paul Breton, décoration

Laurent Côté, trésorier

Paulette Côté, collecte

Gérard Giguère, animation disco-mobile

Maurice Lauzon, divertissements artistiques et musicaux

Jean-Claude Lavigne, boissons alcooliques

Ubald Léonard, repas

Nicole McNabb, relationniste

Comité d'embellissement:

Gilles Allard, directeur

Responsables:

Embellissement aspect végétation-jardinage:

Thérèse Brisebois

Jeannine Clôt

Hubert Clôt

Réal Nantel, embellissement monuments de glace

Rémi Telmosse, embellissement aspect bâtiments

Comité des activités sportives:

Claud Bourgoïn, directeur

Responsables:

Réjean Courmoyer, tournoi de tennis

Jean-Claude Dumont, tournoi de ballon-balai

Michel Labelle, tournoi de balle-molle régional

Diane Lauzon, compétition régionale de ski alpin (Jeux du Québec)

William Roberts, finales régionales des Jeux du Québec

Comité historique:

Marguerite Lauzon, directrice

Responsables:

Diane Charette, secrétaire

Jeannine David, recherche sur les familles

Antoinette Dumontier, entrevues, distribution de questionnaires

Pages commerciales:

Claudette Duclos, responsable vente, recherche et perception

Mireille Faucher, recherche, rédaction

Dessins de pages commerciales:

Carole Barbe, Marcelle Charette, Louis Lacoste,

Giselle Lauzon, Sr Denise Létourneau, Esther

Létourneau, Marc Maillé, Diane Meilleur, Louis

Quimet

Pages familiales:

Aline Bélisle, vente et perception

Claude Gingras, vente

Simone Vézina, vente

Dessins de pages familiales:

Guy Gauthier

Giselle Lauzon

Evangéline Léonard

Sr Denise Létourneau

HOMMAGES A NOS BENEVOLES



Quelques bénévoles du Comité historique.

De gauche à droite. 1ère rangée: Mme Claude Gingras, Mme Antoinette Dumontier, Mme Marguerite Lauzon, Mlle Simone Vézina et Mme Claudette Duclos.

2ème rangée: Mme Aline Bélisle, Sr Denise Létourneau, Mme Jeannine David, Louis Ouimet, Mlle Diane Charette et Mlle Giselle Lauzon.

LA CHANSON DU CENTENAIRE¹

LE CENTENAIRE DE LABELLE



Refrain:

Oui, nous l'aimons notre village
Celui qu'on appelle Labelle
Oui, nous l'aimons notre village
Et cette année, on se rappelle...

I

Il y'a 100 ans, dans nos forêts,
Vint notre grand Curé Labelle
Qui décida qu'il y ferait
Une colonisation nouvelle.

III

De nos automnes flamboyants
Jusqu'au printemps qui nous libère,
C'est notre maison maintenant;
Nous y vivons heureux et fiers.

II

Ils ont bâti et cultivé,
Les défricheurs de nos frontières
Et sans relâche, ont travaillé
À nous les rendre hospitalières.

IV

Et depuis lors, nous accueillons
Des gens qui nous rendent visite.
Partie de sucre ou ski de fond,
À la fête on se précipite.

1. Il est à noter que la musique fut composée par Réjeanne Létourneau à l'occasion du 325e anniversaire des Létourneau tenu en 1979 à l'Île d'Orléans.



Le présent sigle du Centenaire fut dessiné par François Labelle. Le jeune auteur explique en ces termes le sens de son dessin:

“J’ai fait mon sigle de cette façon parce que je voulais représenter l’évolution qu’a eue le village de Labelle depuis cent ans, c’est aussi à première vue un dessin un peu intrigant, de même que ça faisait une publicité au village. J’ai coloré l’eau en bleu parce que c’est de cette couleur qu’on la rencontre sur les cartes, les rues de couleur rouge pour les faire ressortir de même que le lettrage. Et le tout faisait un joli dessin”.



François est né le 1er décembre 1964, de Robert Labelle et de Claudette Dutil. Il est étudiant au secondaire III à la polyvalente Curé-Mercure de St-Jovite. Il pratique plusieurs sports, tels le ballon volant, la natation, le karaté, le ski et le badminton.



Richard LaGrange a rédigé la partie historique du livre du Centenaire. Il a fait ses études en histoire à l'Université du Québec à Montréal. Il termine actuellement une maîtrise en histoire sur les insurrections de 1837-1838 à Terrebonne. Il poursuit également des recherches sur le patrimoine en milieu rural.



Lisane Chapleau a dessiné la maquette de la couverture du livre du Centenaire. Elle est étudiante en graphisme au Cégep Ahuntsic de Montréal. Elle est la fille de Gilles Chapleau et de Micheline Blais, résidants du Lac Labelle depuis 20 ans. Elle est la nièce du caricaturiste bien connu Serge Chapleau. Elle a réalisé la page-couverture du bottin vert de 1980-81 pour la région de Montréal.



Chantal Létourneau a composé les paroles de la chanson-thème du Centenaire. Elle est étudiante en sciences humaines au Cégep Saint-Laurent. Elle est la fille de André Létourneau et de Huguette Arseneau. Jusqu'à ce jour, elle a composé les paroles d'une vingtaine de chansons.

PARTIE HISTORIQUE

HISTOIRE
DE
LABELLE
(1878-1980)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	27
TABLE DES SIGLES	28
LISTE DES TABLEAUX	29
LISTE DES CARTES	30
LISTE DES ANNEXES	30
INTRODUCTION.....	31
PREMIÈRE PARTIE: LA GÉOGRAPHIE ET LE PEUPLEMENT	35
CHAPITRE I:	
Les données géographiques	39
La situation géographique. Les cadres généraux et la communauté labelloise. Le milieu physique. Le climat. La forêt. Les eaux.	
CHAPITRE II:	
La population	45
L'évolution démographique. Les baptêmes, mariages et sépultures. Les occupations.	
DEUXIÈME PARTIE: LE CURÉ LABELLE ET LA COLONISATION À LA	
CHUTE AUX IROQUOIS (1878-1891).....	51
CHAPITRE III:	
Le colonisateur Antoine Labelle	55
Les amérindiens. Le règne de la compagnie de bois des Hamilton. La conquête du sol nordique. La fondation de la mission de La Nativité en 1878. La Société de colonisation du diocèse de Montréal en 1879. Le développement économique du Nord et le chemin de fer. Les chemins et les ponts de colonisation du canton Joly.	
CHAPITRE IV:	
Le temps de la colonisation à la Chute aux Iroquois	73
Les pionniers. La formation d'une économie agro-forestière. La Chute aux Iroquois: un important centre commercial. Le projet d'un collège classique et d'un diocèse. "Il est chez lui, aimé et honoré".	
TROISIÈME PARTIE: LA VIE PAROISSIALE	89
CHAPITRE V:	
La mission de La Nativité de Marie (1878-1902)	93
L'arrivée du premier curé à la Chute aux Iroquois en 1880. Une mission sans dîme. Le père LeBlanc (1883-1887). Trois curés en neuf ans (1887-1896). Le curé Charles Proulx et l'érection de la paroisse en 1902.	
CHAPITRE VI:	
La paroisse de La Nativité de Marie de Labelle (1902-1980)	109
La construction de l'église et la fondation de la paroisse. La mission anglicane. La décoration et l'ornementation de l'église. Les relations entre Mgr Duhamel et le curé Proulx. Le curé Donat Guay (1922-1948). Les curés de Labelle de 1948 à nos jours.	
QUATRIÈME PARTIE: LA VIE MUNICIPALE	115
CHAPITRE VII:	
La municipalité du canton Joly (1883-1973)	119
Deux exemples de petits bourgeois ruraux: Paul-Emile Forget et Joseph-Aurèle Bigonessé. Les chemins de colonisation. Le chemin de la Prairie du Castor. Le pont sur la Chute aux Iroquois. Le petit train du Nord. Le commerce. L'hygiène. La cour de Commissaires. L'industrie forestière. Les compagnies minières. Les entreprises de produits chimiques. Le téléphone. Le krach. La Seconde Guerre Mondiale, le communisme et le racisme. Le problème de l'aqueduc.	
CHAPITRE VIII:	
La municipalité du village de Labelle (1902-1973)	133
La question de l'aqueduc. L'incendie de 1902. Le système routier. Le pont sur la Chute aux Iroquois. Les forces de l'ordre. Le chemin de fer. Le téléphone. L'énergie électrique. L'hygiène, l'esthétique et les mœurs. Le commerce, les banques, les compagnies forestières et minières. La crise économique. L'hôtel de ville. La municipalité de Labelle.	
CINQUIÈME PARTIE: LA VIE SCOLAIRE	149
CHAPITRE IX:	
La municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)	153
L'école: un milieu de prédilection pour le clergé et les notables. L'école du village. Les écoles de rang. La passerelle. Les institutrices. Le couvent dirigé par les Soeurs de Sainte-Croix.	

CHAPITRE X:	
La municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et celle de Labelle (1957-1972)	169
Le collège du Sacré-Coeur. L'école Saint-Pie X. Les Commissions scolaires.	
SIXIÈME PARTIE: LA VIE ÉCONOMIQUE	173
CHAPITRE XI:	
L'agriculture	177
1878-1893. 1893-1921. 1921-1976. Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles. Les coopératives agricoles.	
CHAPITRE XII:	
L'exploitation forestière	185
Les compagnies de bois. La domination des compagnies forestières.	
CHAPITRE XIII:	
Les mines	189
CHAPITRE XIV:	
Les manufactures, le tourisme et les services sociaux	199
Les manufactures. L'industrie touristique. Les services sociaux.	
SEPTIÈME PARTIE: LA VIE CULTURELLE, SPORTIVE ET SOCIALE	203
CHAPITRE XV:	
Les manifestations culturelles, les loisirs et les associations	207
L'"Étoile Polaire" de Labelle et la lutte contre le "Pionnier" de Nomingue. Le Cercle de l'Alliance Nationale. La fanfare. L'Association Athlétique de Labelle. La bibliothèque municipale de Labelle. Les associations (1911-1979).	
CONCLUSION	219
RÉFÉRENCES	221
ANNEXES.....	225
BIBLIOGRAPHIE.....	235

REMERCIEMENTS

Je tiens, par la présente, à remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution dans l'élaboration de cette synthèse historique. Je remercie tout particulièrement Alain Duchesneau dont la collaboration nous a été d'un grand soutien. Je tiens également à souligner l'effort fourni par un groupe d'étudiants qui ont tenté une première étude historique dans le cadre d'un projet "Jeunesse - Canada au Travail" pendant l'été 1979. Il s'agit de Gilbert Vézina, directeur du projet, Sylvain Bélisle, Alain Cédilotte, France Cloutier, Johanne l'Allier, Marc Maillé et France Telmosse.

Enfin je remercie tous ceux qui nous ont donné de précieux conseils et je veux exprimer ma gratitude envers tous les archivistes et les bibliothécaires qui nous ont facilité l'accès à la documentation.

Richard LaGrange

TABLE DES SIGLES

ACAM	Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal.
ACAO	Archives de la Chancellerie de l'Archevêché d'Ottawa.
ACEML	Archives de la Chancellerie de l'Evêché de Mont-Laurier.
ACJ	Archives de la Compagnie de Jésus.
ACSL	Archives de la Commission scolaire des Laurentides.
AM	Archives municipales.
ANQ	Archives nationales du Québec.
ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal.
AP	Archives paroissiales.
APC	Archives publiques du Canada.
STAR	Société Technique d'Aménagement Régional.

LISTE DES TABLEAUX

1. Population de Labelle. Paroisse et village (1881-1978)	45
2. Baptêmes, mariages et sépultures à Labelle (1880-1979)	46
3. Structure d'occupations des chefs de famille des municipalités du canton Joly et du village de Labelle en 1883, 1905 et 1917	49
4. Population active de Labelle (comprenant le canton Joly et le village de Labelle) en 1961-71	50
5. Liste des colons du canton Joly en 1883	74
6. Liste des maires du canton Joly de 1883 à 1973	120
7. Liste des secrétaires-trésoriers du canton Joly de 1883 à 1973	120
8. Liste des maires du village de Labelle de 1902 à 1973	133
9. Liste des secrétaires-trésoriers du village de Labelle de 1902 à 1973	134
10. Liste des présidents de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)	154
11. Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)	155
12. Emprunts de la municipalité scolaire de La Nativité (1886-1929)	157
13. Liste des présidents de la municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et de la municipalité scolaire de Labelle (1957-1972)	169
14. Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et de la municipalité scolaire de Labelle (1957-1972)	169
15. Produits agricoles des cantons Clyde et Joly (1890-1891)	
16. Animaux de travail et de ferme dans les cantons Clyde et Joly (1890-1891)	178
17. Production agricole du canton Joly en 1911	178
18. Statistiques agricoles (1961-1976)	180
19. Liste des présidents et des secrétaires-trésoriers du cercle agricole du canton Clyde (1911-1971)	182

LISTE DES CARTES

CARTE I

Le canton Joly. (1879-1910). 40

CARTE II

Le village de Labelle (1907). 41

CARTE III

Les limites de la coupe de bois de la compagnie des Frères Hamilton près du canton Clyde en 1863. 56

CARTE IV

Les cantons du Nord de la Vallée de La Rouge en 1883. 59

LISTE DES ANNEXES

- I. Plan et devis de la chapelle de la Chute aux Iroquois en 1879. 225
- II. Liste des marguilliers de la paroisse de La Nativité de Marie de Labelle (1901-1980). 227
- III. Requête des habitants réclamant l'érection du canton Joly en municipalité scolaire en 1883. 229
- IV. Plan et devis de l'école de rang no. 5 de la municipalité scolaire de La Nativité en 1911. 230
- V. Liste des institutrices de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1938). 231
- VI. Requête des habitants réclamant l'érection du village de Labelle en municipalité scolaire en 1927. 234

AVIS au lecteur: afin de faciliter la lecture de la partie historique, nous avons regroupé les références à la fin de cette partie, p.221

INTRODUCTION

Le présent ouvrage est publié dans le cadre du centième anniversaire de la fondation de la paroisse de Labelle. Ce retour aux sources veut souligner l'arrivée du premier curé au village de la Chute aux Iroquois dans le canton Joly en 1880. Cet événement est très important puisqu'il marque la création de la paroisse symbolisant la fin de la lutte isolée et acharnée des pionniers pour apprivoiser la nouvelle région de colonisation. Cette époque de la colonisation est extrêmement importante pour connaître les racines de l'histoire de Labelle. C'est la raison pour laquelle notre monographie s'attache principalement à reconstituer la formation et le développement d'une paroisse de colonisation du Nord à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Pour compléter notre étude, nous présentons également un compte-rendu de l'histoire récente des dernières années de Labelle.

Notre synthèse historique vise à saisir toutes les dimensions politiques, économiques, religieuses, idéologiques et culturelles du milieu social de Labelle et à les mettre en perspective les unes par rapport aux autres. Pour atteindre cet objectif, nous avons dû utiliser une grande variété de documents archivistiques qui constituent les éléments de base de notre recherche historique. Prenons par exemple les archives ecclésiastiques qui nous ont permis de cerner la vie religieuse en considérant les activités et les implications sociales des curés à Labelle. Nous avons surtout consulté les archives diocésaines d'Ottawa qui possèdent une riche documentation sur les premiers curés-missionnaires de Labelle à partir de 1880 jusqu'à la formation du diocèse de Mont-Laurier en 1913. Cette documentation comprend également la correspondance du curé Labelle avec l'évêque d'Ottawa, Mgr Joseph-Thomas Duhamel, au sujet du développement de la paroisse de colonisation de La Nativité. Nous avons complété ces renseignements en consultant les archives diocésaines de Mont-Laurier et les dossiers de la Société de colonisation du diocèse de Montréal à l'Archevêché de Montréal. Le traitement de ces sources s'est avéré de première importance pour mieux comprendre le contexte de colonisation de Labelle à la fin du XIXe siècle.

Les archives municipales contiennent les livres des minutes, documents privilégiés, qui relatent les délibérations du conseil et qui renferment de nombreuses indications sur le milieu social de Labelle. Nous avons analysé minutieusement toutes les informations transmises dans les livres des minutes de la municipalité du canton Joly de 1883 à 1973, et celle du village de Labelle de 1902 à 1973. Cette enquête, nous l'avons voulue systématique, afin de discerner les différents aspects de la vie municipale.

Les archives scolaires comprennent les cahiers des délibérations du conseil scolaire. Ces documents sont extrêmement précieux et représentent des sources de première main pour comprendre la vie scolaire à Labelle. Nous avons consulté méthodiquement tous les registres de la municipalité scolaire de La Nativité de 1883 à 1957 puis celle du village de Labelle de 1927 à 1957 ainsi que celle de Labelle de 1957 à 1972. Nous avons complété cette mine de renseignements en nous référant à la correspondance du surintendant de l'Instruction publique aux archives officielles du Québec de 1883 à 1950 environ.

Aussi, nous avons consulté d'autres sources apportant des informations inédites, supplémentaires et complémentaires, et permettant de mieux comprendre d'autres facettes de la réalité historique de Labelle. Citons par exemple les journaux *Le Nord*, *L'Étoile Polaire* et *Le Pionnier*, les rapports du commissaire de l'agriculture du Québec, le registre du cercle agricole du canton Clyde, les registres paroissiaux, etc.

Cette masse de documents est analysée dans la perspective de l'histoire sociale qui se dissocie du contenu clérical du livre d'histoire de *Labelle* écrit par le père Robert Godard en 1955. A l'image d'une histoire monolithique et religieuse que nous propose le père Godard, nous opposons la réalité historique d'une communauté labelloise plus complexe et plus diversifiée dans laquelle fermentent des tensions et des oppositions. Ainsi, il faut reconnaître, dès le départ, un élément fondamental dans l'histoire de Labelle: c'est l'opposition entre le développement commercial du village et le développement agricole de la campagne. Cette opposition entre ces deux développements fort différents aboutit à la séparation du village en 1902 pour devenir une municipalité distincte par rapport à la municipalité rurale du canton Joly.

Pour couvrir l'ensemble de la période retenue (1878-1980), notre ouvrage se divise suivant un plan thématique. La première partie du volume traite de l'espace géographique et de la population. Cette courte étude vise à fournir les principales caractéristiques géographiques et démographiques de Labelle. La deuxième partie analyse la colonisation du canton Joly de 1878 jusqu'en 1891. Cette partie du travail est substantielle puisqu'elle aborde le mouvement de colonisation du curé Labelle dans les cantons du Nord de la vallée de la Rouge. Elle fait ressortir l'importance de la situation géographique de la Chute aux Iroquois favorable au développement économique du commerce. Ce village fut un point de relais pour les expéditions en canot d'écorce des pionniers qui remontaient la rivière Rouge pour coloniser le Nord. Il devint, en 1893, un terminus du chemin de fer, un lieu de transit et de distribution, un entrepôt de marchandises et un centre de services. La troisième partie étudie la vie paroissiale et s'attarde surtout à nous peindre l'attitude des curés et de leurs relations avec les paroissiens. Ainsi, par exemple, nous remarquons que durant les premières années d'existence de la paroisse de colonisation de La Nativité, la pratique religieuse modérée des colons contrastait par rapport au christianisme exigeant, éclairé et contraignant du curé jésuite Jean Raynel en 1882-83. Les premiers curés eurent beaucoup de difficultés à satisfaire leurs besoins vitaux de subsistance car les colons étaient très pauvres et résistaient à payer leurs dîmes. La quatrième partie examine la vie municipale et nous a permis d'observer le grand rôle joué par les notables¹ dans le contrôle du conseil municipal du canton Joly de 1883 à 1902 et du village de Labelle de 1902 à 1973. Tandis qu'après 1902, la municipalité du canton Joly demeure entre les mains des cultivateurs jusqu'en 1973. En plus, nous avons voulu cerner les principales préoccupations (chemins, ponts, aqueduc, commerces, etc.) de ces municipalités. La cinquième partie cherche à approfondir l'histoire de la municipalité scolaire de La Nativité puis celle du village de Labelle. Nous nous sommes intéressés tout particulièrement aux conditions de vie lamentables des institutrices des écoles de rang et à l'établissement de l'école du village, du couvent et du collège. Nous avons voulu noter également l'influence du curé et des notables dans la direction de la vie scolaire. La sixième partie consiste à exposer certains faits économiques qui caractérisent l'histoire de Labelle. Nous faisons une analyse sommaire de l'agriculture, de l'exploitation forestière, des manufactures et du tourisme. Enfin, la septième partie trace rapidement l'univers culturel et sportif de Labelle.

L'intérêt de notre ouvrage doit beaucoup aux nombreuses illustrations qui ont pour objectif d'appuyer nos propos et de donner à voir, d'une manière plus sensible, la richesse de notre histoire vécue. Ces éléments iconographiques sont pour la plupart inédits et proviennent des archives nationales du Québec, de celles de Montréal, du musée McCord et des archives privées de plusieurs familles de Labelle.

Cet ouvrage-synthèse est loin d'être exhaustif. Il vise simplement et modestement à contribuer à une meilleure connaissance de notre histoire locale. Nous espérons que cette étude suscitera de nouvelles recherches et qu'elle soit l'ébauche d'une vaste investigation sur l'histoire des cantons du Nord situés dans la vallée de la Rouge.

Il faut souligner, en dernier lieu, que cette monographie cite plusieurs textes d'époque qui s'attachent à faire revivre concrètement l'histoire vécue des habitants. Pour respecter l'authenticité de ces documents, nous avons conservé les erreurs d'orthographe commises par les auteurs.

PREMIÈRE PARTIE

LA GÉOGRAPHIE
ET LE PEUPEMENT

PRÉSENTATION

Cette courte partie du travail est consacrée à la géographie et à la population de la communauté Labelloise. Elle a pour objectif de nous éclairer sur les caractéristiques géographiques de Labelle afin de mieux saisir dans quel contexte se situe notre étude. Notre documentation sur le milieu physique et social provient des archives paroissiales, des rapports des curés à l'évêque, des recensements fédéraux et des publications gouvernementales.

CHAPITRE I

LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

La situation géographique

La municipalité de Labelle, qui compte aujourd'hui plus de 2,000 habitants, est située à 150 kilomètres au nord de Montréal dans les Hautes Laurentides. Elle couvre une superficie de 51,520 acres et est localisée entre les latitudes nord 46° 13' et 46° 18' et les longitudes ouest 74° 38' et 74° 50'. Elle est bornée au sud par la municipalité de La Conception, au nord par le canton Marchand, à l'est par La Macaza et à l'ouest par La Minerve. Le paysage géomorphologique de Labelle est composé de la vallée de la Rouge, du plateau laurentien, de la rivière Rouge, de ruisseaux et de lacs, de montagnes et de terrasses.

Les cadres généraux de la communauté labelloise

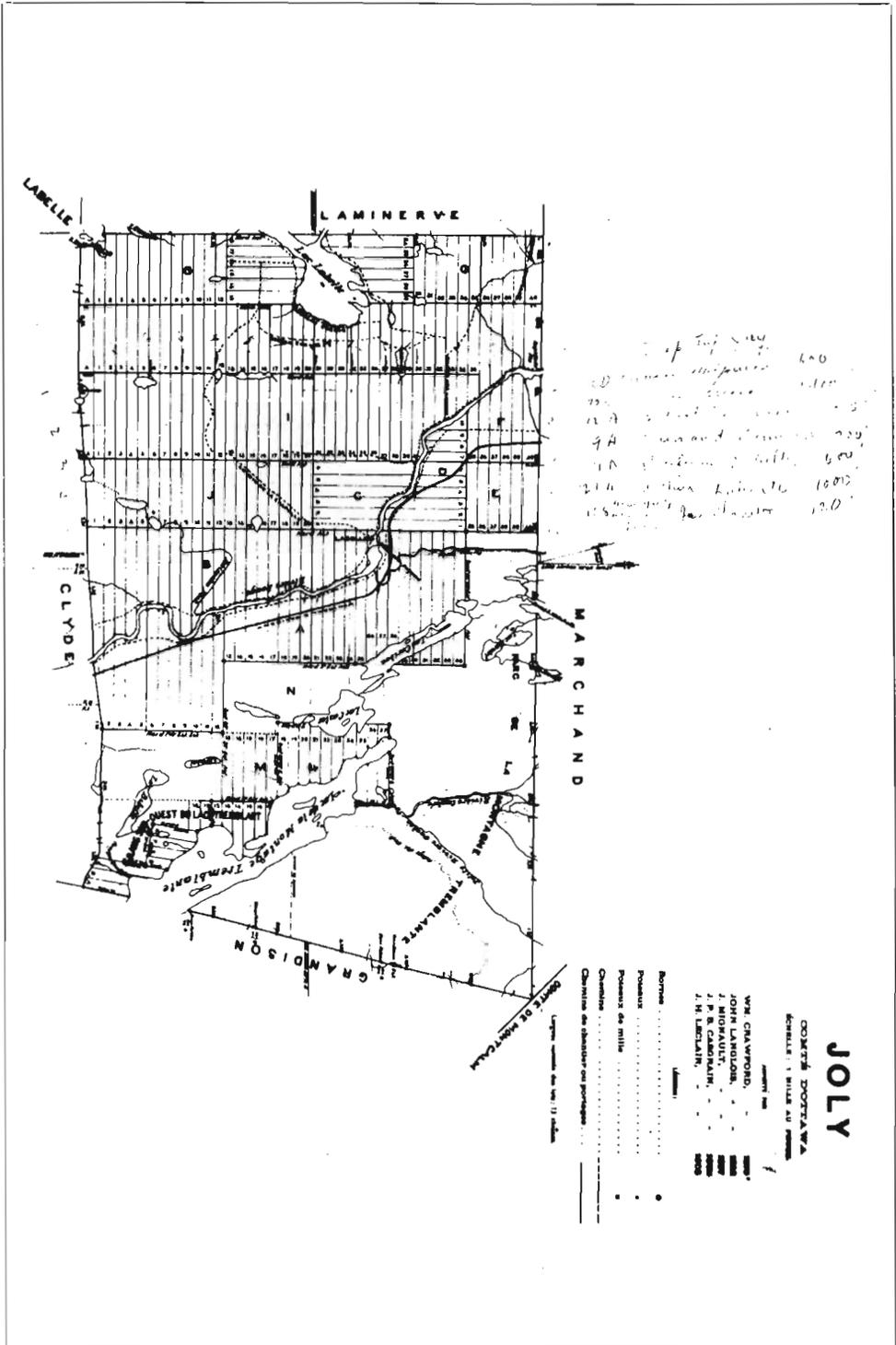
Pour comprendre le contexte géo-historique de Labelle, il est essentiel de définir les termes canton, village, paroisse et municipalité.

Le canton: La colonisation du sol nordique à la fin du XIX^{ème} siècle fut basée sur le système de canton. Le canton ou "township" est un territoire où les terres de la Couronne étaient divisées en lots et vendues aux colons. Lorsqu'un colon devenait propriétaire d'un lot, il devait prendre possession de sa terre dans les six mois suivant la date de la vente, y résider et l'occuper pendant au moins deux ans. Durant les quatre premières années, le colon devait défricher, mettre en culture une étendue de dix acres, et y construire une maison. Le colon devait se soumettre à ces conditions de vente sinon il pouvait être dépossédé. Le canton Joly fut créé en 1878. Pour acheter un lot, les colons devaient rencontrer l'agent des terres publiques qui était A.B. Filion de Grenville. En 1880, le canton Joly comptait 19,394 acres arpentées et la terre se vendait au prix de 20 cents l'acre. C'est sous ce mode d'occupation du sol que s'amorça la formation de la communauté labelloise (voir la carte no I).

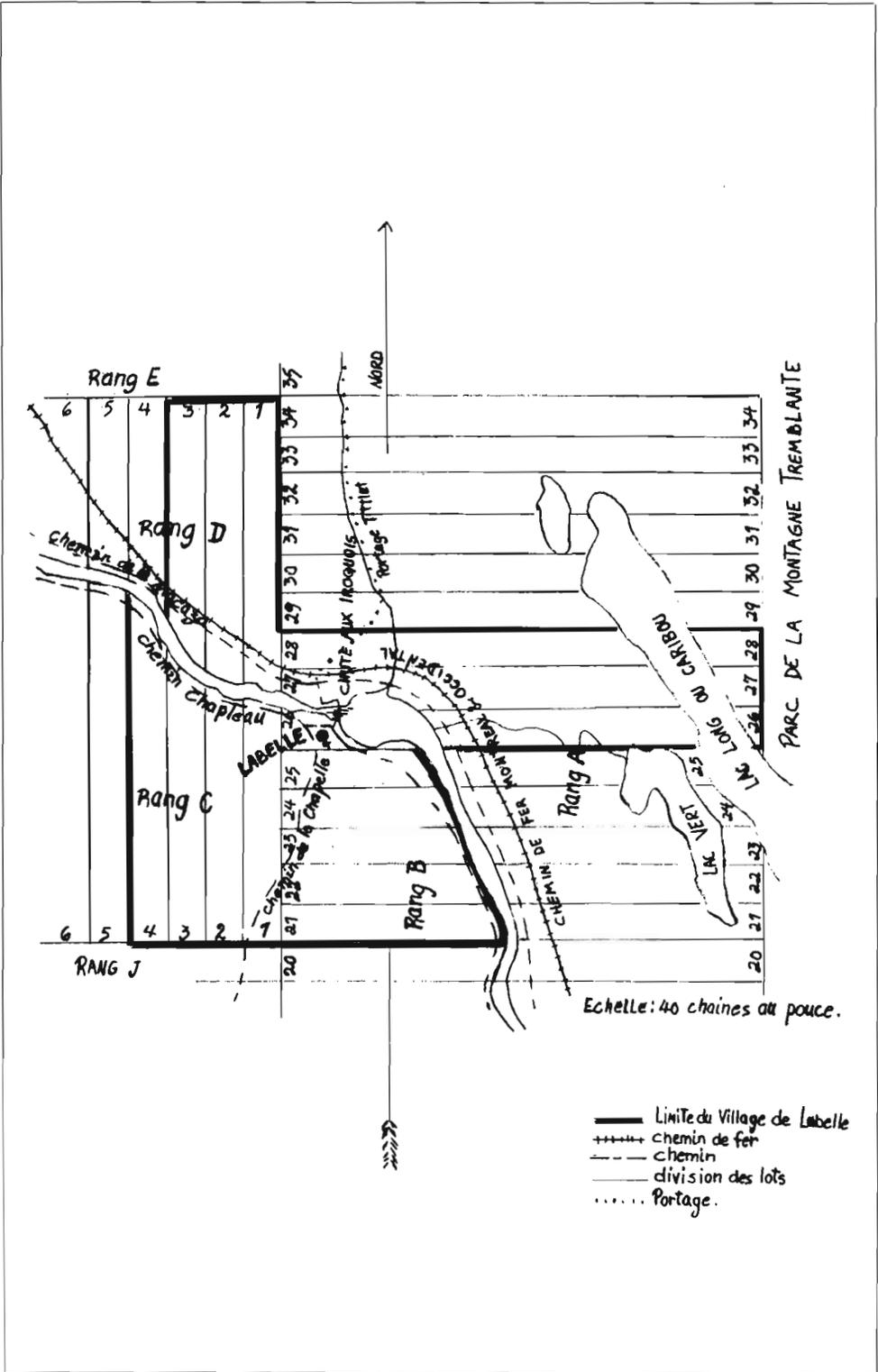
Le village: Le village est le chef-lieu où résident les notables c'est-à-dire les marchands, les hôteliers, les industriels, le médecin, l'avocat, le notaire et le curé. Il constitue le point central du canton et de la paroisse. Dès les débuts de la colonisation du canton Joly, le village se forme sur les deux rives de la rivière Rouge au pied de la Chute aux Iroquois. Son emplacement fut déterminé par la force hydraulique de la chute qui représente un facteur de localisation de première importance pour l'établissement d'un moulin à scie et à farine. Ces moulins sont importants pour satisfaire les besoins fondamentaux des colons qui vivent dans une économie agraire de subsistance.

En 1878, le village s'appelait la "Chute aux Iroquois" et ce nom était tiré d'une légende amérindienne qui raconte que plusieurs Iroquois périrent noyés en tentant de traverser en canot les rapides de la chute. En 1894, on changea le nom du village pour celui de "Labelle" afin de commémorer le souvenir du prêtre-colonisateur.

Terminons en signalant que le village est blotti entre les montagnes du Mont-Tremblant, du Dépôt, du Caribou et de La Tuque (voir la carte no II).



Carte I APC. Canton Joly, comté d'Ottawa, arpenté par Wm. Crawford, 1879, John Langlois, 1882, J. Mignault, 1897, J.P.B. Casgrain, 1902, J.H. Leclair, 1903 (1910). Carte tirée de la liste des townships du Québec (1910-1920), cote: A/330.



CARTE II

AM. Plan du village de Labelle en 1901.

La paroisse: La paroisse est un territoire où le curé exerce son autorité spirituelle et morale sur l'ensemble de ses paroissiens. De plus, elle est une unité administrative qui définit les limites spatiales de l'organisation religieuse, municipale et scolaire.

Dans l'histoire locale de Labelle, l'influence du curé déborde le champ spirituel et s'immisce dans tous les aspects de la vie communautaire. Il s'implique dans les affaires publiques, municipales et scolaires. La mission de La Nativité de Marie fut créée en 1878 et deux ans plus tard, c'est l'arrivée du premier curé qui va habiter dans la chapelle du village. La paroisse comprend les territoires du canton Joly et du village.

La municipalité: La municipalité est une structure administrative dirigée par un conseil qui est composé du maire et de six conseillers, tous élus généralement pour deux ans. Elle gère les affaires locales et établit des services indispensables pour la communauté (chemins, aqueduc, etc.). La municipalité paroissiale du canton Joly fut érigée en 1883. Plus tard, le village de Labelle se sépare du canton Joly en 1902 pour former une municipalité distincte. Par la suite, en 1915, une autre partie du canton Joly se détache pour créer une nouvelle municipalité soit celle du Lac Tremblant Nord qui comprend par le fait même le Lac Tremblant, le Mont-Tremblant ainsi que les lacs Vert et Baptiste. Puis, en 1956, ces deux derniers lacs sont rattachés au canton Joly.

Enfin, en 1973, les municipalités du canton Joly et du village de Labelle se fusionnèrent pour former la municipalité actuelle de Labelle.

Le milieu physique

Les collines laurentiennes modèlent la structure du relief de Labelle. Dans l'ensemble, le milieu physique forme un massif solide composé surtout de roches de type granit, gneiss et graphite. Il est recouvert d'une mince couche de dépôt fluvioglacière et alluvionnaire. D'après une étude de la Société Technique d'Aménagement Régional, la vallée de la Rouge constitue un secteur tout à fait inculte.¹ On affirme que les seules étendues qui méritent d'être mises en culture se situent sur le rang F le long de la route qui mène à La Macaza ou le long de la route 117 à l'entrée du village de Labelle.

Au point de vue pédologique, il semble que la grande partie du territoire de Labelle se compose de dépôts sablonneux et sablo-graveleux. Ces dépôts comprennent les sols Morin et Ivry. Les sols Morin se composent surtout de sables grossiers qui se présentent sur des surfaces unies et libres de pierres. Ces sols très arides possèdent une très basse fertilité. Les sols Ivry se composent de sable très fin dans lequel s'intercalent ici et là des couches limoneuses. Malgré l'absence de pierres, ces sols sont très secs et sensibles à l'érosion par le vent. Ils offrent peu de possibilités agricoles ou du moins culturales.

Le climat

Le climat de Labelle est continental. Il est relativement frais l'été et très froid et neigeux l'hiver. Ce phénomène est dû à l'altitude élevée des Laurentides. D'après des données statistiques de 1976, la moyenne de température quotidienne pour le mois de janvier se situe entre un maximum de -7.2°C et un minimum de -17.7°C . Et pour le mois de juillet, le maximum est de 23.3°C et le minimum de 12.7°C . Les moyennes annuelles de précipitations sont pour la pluie de 736 centimètres, pour la neige de 342 centimètres. La période d'ensoleillement est approximativement de 1,900 heures et la période exempte de gel est de 118 jours, soit de la mi-mai à la mi-septembre. En tenant compte des considérations pédologiques et climatologiques mentionnées ci-dessus, nous sommes portés à conclure que la région de Labelle est peu propice à l'agriculture.

La forêt

La forêt a joué un grand rôle dans le développement économique de Labelle. Déjà, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, des compagnies de bois exploitaient les ressources forestières de la vallée de la Rouge.

La grande partie du territoire de Labelle est composée d'une forêt mixte qui est constituée de conifères (le pin gris, rouge et blanc, l'épinette noire, rouge et blanche, le cèdre, le sapin et la pruche) et de bois francs ou de feuillus (l'érable, le merisier, le tremble, le tilleul, le frêne, le cerisier, le chêne, le hêtre, l'orme, l'aulne, le noyer, etc.).

Les eaux

La rivière Rouge représente la principale artère du réseau hydrographique de Labelle. Elle draine vers la rivière des Outaouais une multitude de lacs et de ruisseaux. Elle prend sa source dans le comté de Joliette et traverse le comté de Montcalm, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Papineau pour se jeter dans la rivière des Outaouais entre Pointe au Chêne et Calumet.

Durant la période de colonisation, la rivière Rouge constituait la principale voie de pénétration dans l'arrière-pays. Elle était aussi utilisée par les compagnies d'exploitation forestière pour le flottage de billots.

Le territoire de Labelle est recouvert d'une cinquantaine de lacs d'origine glaciaire. Elle est d'ailleurs une des municipalités qui possède toujours aujourd'hui une concentration lacustre les plus importantes de la vallée de la Rouge. On dénombre plus de 1,120 chalets d'été. Parmi les principaux lacs nommons le lac Labelle appelé autrefois Maskinongé, les lacs Vert, Caribou, Blanc, Cameron, Caché, Nantel, Brassard, Clot, Brochet et Chaud. Le lac Labelle est la plus grande étendue d'eau d'une longueur de plus de 18 km et d'une largeur de 1.5 km. Il arrose les municipalités de Labelle et de La Minerve.

CHAPITRE II

LA POPULATION

L'évolution démographique

La présente analyse vise à donner une vue d'ensemble de l'évolution et de la composition de la population de Labelle. Le premier tableau montre le développement démographique de Labelle de 1881 à 1978. Pour les premières années, nos informations sont tirées de la correspondance des curés avec leur évêque. Malheureusement, la comptabilité de la population par les curés manque d'exactitude. Mais elle offre néanmoins une image satisfaisante de l'évolution de la population. En examinant le tableau, nous pouvons observer, dès le départ, la progression rapide de la colonisation à la Chute aux Iroquois. En effet, après seulement quatre ans d'existence, la population de canton Joly compte déjà 199 habitants en 1881.

Cette nouvelle région connaît à ses débuts un véritable essor démographique. De 1881 à 1893 la population double, passant de 199 à 400 habitants. Et ce n'est pas fini. Car l'arrivée du train à la gare de la Chute aux Iroquois en 1893 a pour effet d'accroître et de provoquer un autre boom démographique. La population grimpe de 400 en 1893 à 962 personnes en 1901.

TABEAU 1

Population de Labelle. Paroisse et village (1881-1978)

Année	Habitants	Paroisse du canton Joly	Village de Labelle	Remarques
1881	199			On compte 43 familles et 37 feux
1882	300			On note 70 à 75 familles
1884	350			
1891	366			
1893	400			On dénombre 88 familles et 67 feux
1894	450			Le train entre à la gare en 1893
1901	962			En 1902, le village se détache de la paroisse. Dans la même année, il est ravagé par un vaste incendie
1911	1280	454	826	
1921	1116	475	641	
1931	1163	478	685	
1941	1202	493	709	
1951	1370	367	1003	
1956	1577	427	1150	
1961	1646	422	1224	
1971	1934	442	1492	
1976	2007			En 1973, c'est la fusion du village et de la paroisse. On compte 565 familles, 477 maisons et 1,120 chalets.
1978	2100			
1980	2007			

Source: Correspondance des curés de Labelle. Recensements fédéraux.

Ce peuplement accéléré du canton Joly illustre bien l'ampleur de la conquête du sol nordique à la fin du XIX^{ème} siècle.

En 1902, le village de Labelle se sépare de la paroisse du canton Joly. On observe qu'à partir de 1911 la communauté villageoise a subi de lourdes pertes. La population tombe de 826 habitants en 1911 à 641 en 1921. Par la suite, elle accuse de légères augmentations et double en moins de trente ans passant de 709 habitants en 1941 pour atteindre 1,492 en 1971. La densité de la population du village au 1er juin 1972 est de 1,350 habitants répartis sur une superficie de 3.7 kilomètres carrés.

Globalement, la courbe de la population du canton Joly entre les années 1911 à 1971 démontre une perte des effectifs. Ainsi, on constate que la population passe de 454 habitants en 1911 à 442 en 1971. À court terme, on remarque une augmentation de 39 habitants de 1911 à 1941. Puis de 1941 à 1951, canton Joly subit une baisse de population, déjà peu nombreuse, passant de 493 habitants à 367. Ce dépeuplement du milieu rural peut être attribué à l'attraction du village où le dynamisme économique est plus intense. Ensuite, de 1951 à 1971, le canton Joly connaît une faible hausse des effectifs. La densité de la population du canton Joly au 1er juin 1972 est de 445 habitants répartis sur une superficie de 118 kilomètres carrés.

Aujourd'hui, la population de Labelle compte 2,007 habitants.

Les baptêmes, mariages et sépultures

Le tableau no 2 nous renseigne sur les baptêmes, mariages et sépultures à Labelle de 1880 à nos jours. Dès l'ouverture des registres paroissiaux en 1880, on enregistre une montée constante des naissances qui atteindra un sommet de 76 naissances en 1905. Après 1900, nous avons compilé de façon quinquennale le nombre de baptêmes, mariages et sépultures afin d'avoir une vision générale de l'évolution de la population. De 1915 à 1979, le taux des naissances oscille entre la vingtaine et la soixantaine. En ce qui concerne les sépultures, le taux de mortalité est assez stable mais il atteint des points culminants en 1898, 27 décès, 1905, 35 décès, 1975, 33 décès et surtout 1979, 45 décès. De 1880 à 1896, les mariages varient de 0 à 8. Par la suite, le nombre de mariages augmente et parvient à des taux élevés en 1950 (24) et en 1970 (21). En examinant les soldes (natalité moins mortalité), on constate que de 1880 à 1975, le solde est positif. Mais l'année 1979 marque un solde négatif de -11. Ce qui est de mauvais augure pour l'avenir.

TABLEAU 2

Baptêmes, mariages et sépultures à Labelle (1880-1979)

Années	Baptêmes (A)	Mariages (B)	Sépultures (C)	Solde (A-C)
1880	2	0	0	2
1881	28	4	4	24
1882	5	0	2	3
1883	33	4	7	26
1884	29	2	5	24
1885	24	0	12	12

1886	31	6	17	14
1887	19	2	6	13
1888	22	4	1	21
1889	19	2	4	15
1890	22	2	7	15
1891	23	3	3	20
1892	23	2	7	16
1893	35	4	7	28
1894	37	8	10	27
1895	45	2	2	43
1896	31	4	19	12
1897	57	13	13	44
1898	60	8	27	33
1899	60	10	25	35
1900	66	13	19	47
1905	76	9	35	41
1910	70	11	20	50
1915	52	4	15	37
1920	49	13	17	32
1925	37	5	12	25
1930	34	5	19	15
1935	26	7	17	9
1940	34	10	10	24
1945	48	11	11	37
1950	44	24	9	35
1955	46	12	13	33
1960	69	17	13	47
1965	39	14	25	14
1970	28	21	16	12
1975	34	14	33	1
1979	34	17	45	11

Source: Registres paroissiaux de Labelle (1880-1979).

Les occupations

La présente analyse a pour but de décrire le tissu social de la communauté labelloise à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. Pour y arriver, nous avons consulté les rôles d'évaluation des municipalités du canton Joly et du village de Labelle afin de noter toutes les occupations des chefs de famille. Ainsi, en examinant les chiffres du tableau no 3, nous remarquons que le canton Joly est un milieu foncièrement agraire où l'on dénombre 85 cultivateurs en 1883, 125 cultivateurs en 1905 et 113 cultivateurs en 1917. Dans cette communauté agricole, nous retrouvons également un petit nombre de professions liées à divers types d'activités économiques (commerce, construction, professions libérales, etc.). Par contre, les statistiques de 1917 montrent que le village de Labelle s'affirme comme étant un centre de services et de commerces. Le profil des occupations des villageois se caractérise par une forte concentration d'une main-d'oeuvre à bon marché composée de 53 journaliers et par une grande diversification des secteurs d'activités économiques.

Les recensements fédéraux de 1961-71 (voir le tableau no 4), nous permettent d'observer que la population actuelle de Labelle tire une infime partie de ses revenus du secteur primaire. En effet, si on regarde l'état de l'agriculture, nous constatons que beaucoup de fermiers abandonnent leurs terres parce qu'elles ne suffisent plus à assurer la subsistance à tous les membres de la famille. La forêt semble être véritablement la seule ressource naturelle qui soit vouée à un regain d'activité. Le moulin à scie E. Bergeron et Fils Ltée y coupe annuellement entre 4 à 6 millions de pieds de bois. Toutefois, l'exploitation minière est au point mort. Dans le secteur secondaire, et plus précisément dans le domaine manufacturier, on retrouve trois employeurs d'une certaine importance dans la fabrication de poteries, de reliures et de bardeaux de cèdre. Il s'agit de la Canuck Pottery, des Reliures Caron et Létourneau et des Bardeaux du Québec. La construction emploie un nombre assez appréciable de travailleurs. Le secteur tertiaire regroupe en 1971 près de 60% de la population active de Labelle. L'industrie touristique conditionne incontestablement l'économie locale. C'est pourquoi Labelle compte un grand nombre de commerces et d'hôtelleries. Mais il faut surtout reconnaître l'omniprésence de l'État dans les petites municipalités comme Labelle. Ainsi les services publics forment la partie la plus importante des revenus versés aux familles et aux salariés. Il suffit de citer les commissions scolaires, le centre d'accueil, la voirie, la poste et les différents ministères. Il faut aussi ajouter l'apport des prestations d'assurance-chômage (en 1971, 10% de la population labelloise était en chômage), des allocations de toutes sortes, des pensions aux vieillards, de l'assistance sociale et des subventions gouvernementales pour se rendre compte que l'État représente le principal employeur de Labelle.

TABLEAU 3

Structure d'occupations des chefs de famille des municipalités du canton Joly et du village de Labelle en 1883, 1905 et 1917.

Occupations	Canton			Village
	Joly 1883	1905	1917	de 1917 Labelle
1) Agriculture				
cultivateur	85	125	113	11
2) Commerce				
marchand	2	2	2	6
hôtelier	2	1		1
restaurateur				1
commis				3
3) Construction				
charpentier	2			
menuisier	1			3
contremaître				16
plâtrier				1
peintre				1
4) Fabrication alimentaire				
meunier	1			
boulangier				1
boucher				1
5) Fabrication/métaux				
forgeron	1			
6) Professions libérales et cléricales				
curé	1			
avocat		1	1	
secrétaire-trésorier				1
ingénieur				2
médecin		3		1
7) Travailleurs				
journalier	2	1		53
jobber				1
8) Bourgeois				
industriel	1	2		3
rentier			3	6
9) Transport				
charretier				1
chauffeur				1
10) Arts et spectacle				
artiste		1	1	
11) Services				
barbier				2
12) Divers				
agents				4
policier			1	
compagnies			2	2

Source: Rôle d'évaluation des municipalités du canton Joly et du village de Labelle. Les plus anciens rôles d'évaluation que possèdent les archives municipales de Labelle datent de 1905 pour le canton Joly et de 1917 pour le village de Labelle. Nous avons pu retrouver dans les archives nationales du Québec le premier rôle d'évaluation du canton Joly daté de 1883.

TABLEAU 4

Population active de Labelle (comprenant le canton Joly et le village de Labelle) en 1961-71.

Secteurs d'activité économique	1961		1971	
	nb.	%	nb.	%
I. Secteur primaire:				
Agriculture	45	10.0	35	5.6
Forêt	14	3.1	20	3.2
Mines	1	0.2	0	0.0
Total:	60	13.3	55	8.8
II Secteur secondaire:				
Ind. manufacturière	67	14.8	80	12.7
Construction	72	16.0	65	10.3
Total:	139	30.8	145	23.0
III Secteur tertiaire:				
Transport et communication	40	8.8	25	4.0
Commerces	57	12.6	95	15.1
Finance	9	2.0	15	2.4
Services	119	26.3	205	32.5
Administration publique	16	3.5	35	5.6
Total:	241	53.3	375	59.5
IV Secteur indéterminé:				
Divers	12	2.6	55	8.7
Grand total:	452	100.0	630	100.0

Source: Recensements fédéraux de 1961-1971.

DEUXIÈME PARTIE

LE CURÉ LABELLE ET LA
COLONISATION À LA CHUTE
AUX IROQUOIS
(1878-1891)

PRÉSENTATION

La fondation de la mission de La Nativité de Marie à la Chute aux Iroquois en 1878 s'inscrit à l'intérieur du vaste mouvement de colonisation du sol nordique mené par le curé Antoine Labelle. Il est donc essentiel de présenter non pas une biographie complète mais une vue d'ensemble de la pensée et de l'oeuvre colonisatrices du curé Labelle pour mieux comprendre les origines de la paroisse actuelle. C'est le but de la présente partie du travail. Pour atteindre cet objectif, nous avons fait des recherches dans les archives diocésaines de Montréal, d'Ottawa et de Mont-Laurier ainsi que dans le journal *Le Nord* de Saint-Jérôme pour les années 1878-1891. Ces sources archivistiques constituent notre principale documentation historique sur laquelle se basent les deux chapitres qui suivent.

CHAPITRE III

LE COLONISATEUR ANTOINE LABELLE

Les Amérindiens

Au départ, nous déplorons le peu de connaissances sur le groupe amérindien qui a habité les bords de la Chute de la rivière Rouge. Les derniers Iroquois furent disséminés par l'envahissement des colons dans le Nord. Les seules informations que nous possédons sur les Amérindiens sont tirées du témoignage de Testard de Montigny en 1884. Il raconte:

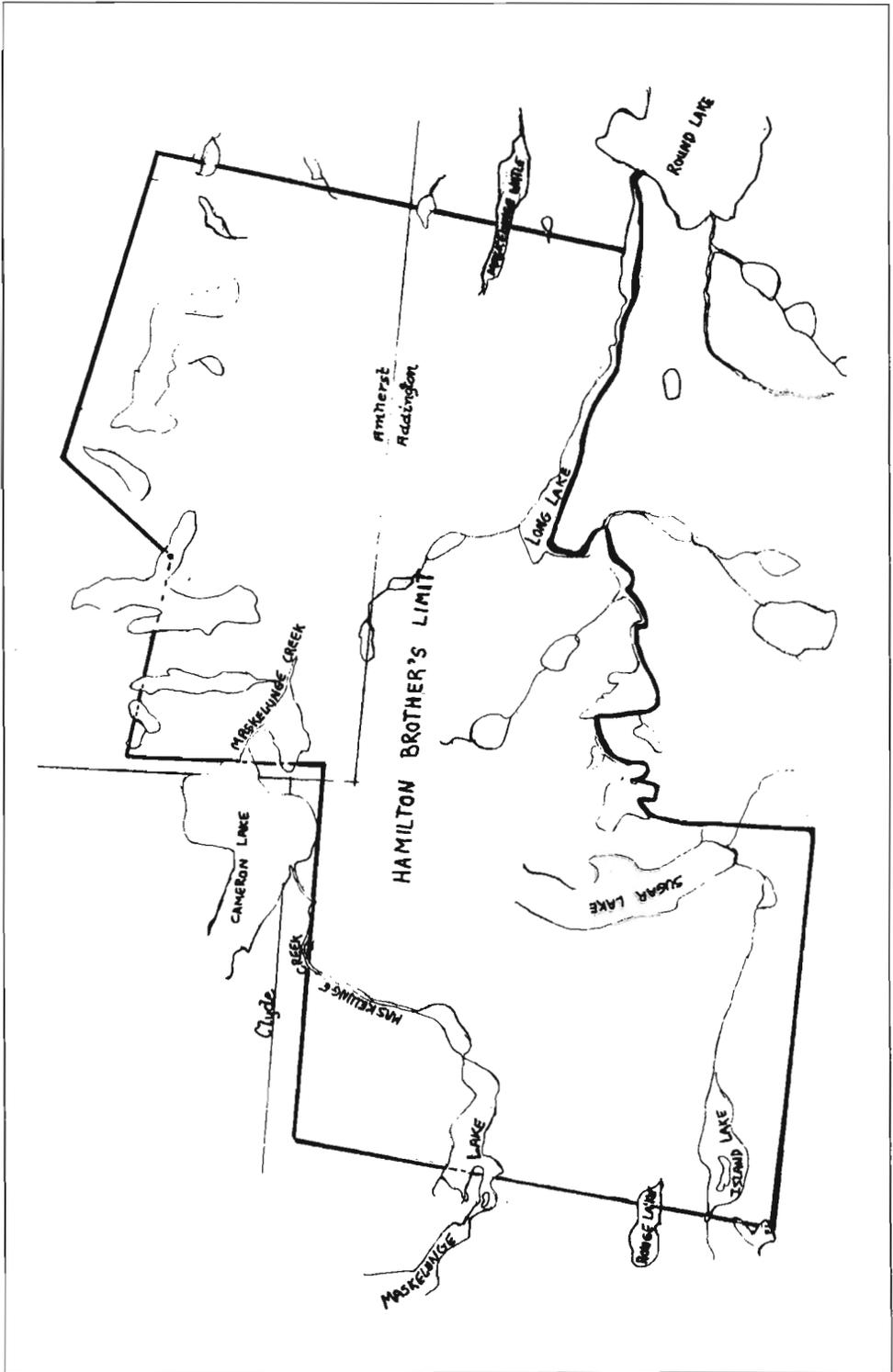
“À la Chute-aux-Iroquois on voit, sur la rive est de la Rouge, près du pont, adossée à une colline couverte de troncs dépouillés de leurs feuilles et de leurs écorces que le feu avait dévorées, une mesure faite de bois de bouleau et entourée d'un champ de blé d'Inde; sur les murs en bois rond de cet abri étaient appuyés des canots d'écorce, des appareils de pêche et quelques peaux de bêtes puantes étendues pour sécher. C'était la résidence de Joe Commandant, fils de Joe Commandant 1er, qui alors demeurait au lac Tremblant, dont on aperçoit les bords dans le lointain, à l'est, Michel Commandant, son frère, était à la Chute aux Bleuets, sur la Rouge. Ces trois Iroquois, avec Xavier Micon, qui demeurait à la Montagne du Sauvage, s'étaient taillé un héritage dans ces vastes domaines; mais comme ces grands seigneurs ne se livrent jamais qu'au noble métier de la pêche et de la chasse, ils avaient négligé la culture de leurs terres. Ils faisaient grande vie dans ces forêts peuplées d'ours, d'orignaux, de loutres, de castors, de visons, de perdrix, etc... Aussi fallait-il les voir quand, en hiver, leurs frères du Lac et de Caughnawaga allaient, sous les étendards de Saint Hubert, y sonner la Valse Aller ou l'Hallali.

Comme ils faisaient bonne chaire sous les tentes enfumées de la Nord ou de la Rouge! Aussi descendaient-ils le printemps avec des charges énormes de pelleteries qu'ils trafiquaient à Saint-Jérôme, en passant au comptoir de M. de Montigny, qui échangeait, avec eux, vivres, provisions et argent.”¹

Le règne de la compagnie de bois des Hamilton

Bien avant le curé Labelle, l'exploitation des forêts de la région d'Ottawa était aux mains des Anglo-saxons. À partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la compagnie des “Hamilton Brothers” exploitait la richesse forestière de la vallée de la Rouge (voir la carte no III). Ainsi, les frères Hamilton acquirent le 18 janvier 1855, le 21 mars et le 25 juillet 1867, puis le 7 mars 1872 du gouvernement québécois, 278 milles carrés de forêts des cantons du Nord.

“La compagnie Hamilton, dont le propriétaire était l'honorable John Hamilton, possédait la scierie la plus considérable et la mieux connue de la région. Ses établissements étaient situés à Hawkesbury, à mi-chemin entre Montréal et Ottawa. Ils comprenaient en 1875 un moulin à farine de quatre meules et quatre moulins à scie. Dans ceux-ci, fonctionnaient 101 scies verticales et 44 scies circulaires qui débitaient 35,000,000 à 42,000,000 pieds de bois par année. La force motrice était fournie par 72 turbines à eau. Dans le fort du travail, pendant l'été, on employait plus de 500 hommes pour le maniement des 200,000 billots qui flottaient sur la rivière Rouge, la rivière Gatineau et celle du Moine.”²



CARTE III

APC. Limites des droits de coupe forestiers de la Cie Hamilton Brothers en 1863 près du canton Clyde. Code: F/320.

Le curé Labelle misait sur la richesse boisée des cantons du Nord pour assurer aux colons un avenir prospère. Il songeait à mettre sur pied des industries pour profiter à plein de ces matières premières. Il invoquait d'ailleurs le mérite des beaux bois francs de l'Ottawa pour presser la construction d'une voie ferrée et encourager la colonisation du Nord. Le curé Labelle prenait pour acquis que le sol des cantons du Nord était propre à l'agriculture puisque les colons avaient déjà été précédés par la compagnie de bois des frères Hamilton qui possédait de grands établissements agricoles isolés au milieu d'immenses régions forestières: Les Fermes. Les frères Hamilton avaient établi la Ferme d'en Bas au canton Clyde, la Ferme d'en Haut à l'Ascension, et la Ferme du Milieu à l'Annonciation. Ces fermes servaient à l'approvisionnement des chantiers.

La Ferme d'en Bas était située dans le canton Clyde. Elle comprenait environ 1,500 acres de terre dont plus de 100 acres étaient défrichées. Elle était constituée de maisons, granges, écuries, étables et autres dépendances qui étaient situées de chaque côté de la rivière et qui étaient reliées par un chaland que l'on appelait "La Traverse". La vallée de la Rouge était devenue pour les frères Hamilton un espace économique parsemé de chemins de chantier.

C'est donc dans une région aux forêts contrôlées par l'étranger que le curé Labelle vint coloniser.

La conquête du sol nordique

Plusieurs historiens ont fait du curé Labelle un héros légendaire, un champion de la colonisation agricole, un messie d'un mouvement quasi-religieux. D'autres ont classé le curé Labelle dans le monde de la mythologie. En ce qui nous concerne, il nous semble important de situer la problématique de la colonisation du Nord dans le cadre socio-économique de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.

La grande dépression mondiale de 1873 atteint le Québec. Dans la seule année 1874, 310 établissements industriels et commerciaux québécois ferment leurs portes. Deux ans plus tard, 678 maisons d'affaires font banqueroute. Des milliers de familles émigrent aux États-Unis ou échouent à Montréal qui n'est plus en mesure d'acheter leur force de travail. De 1880 à 1890, on relève 344,952 départs de Canadiens-français vers la Nouvelle-Angleterre.

C'est dans ce contexte critique que le curé Labelle lance de toutes ses forces un appel à la colonisation. Il devint un des principaux définisseurs de situation les plus écoutés parmi le clergé et la nation canadienne-française. Pour lui, la colonisation visait la survie nationale et à endiguer l'émigration.

Pour réaliser son projet de colonisation, le curé Labelle doit d'abord combattre l'image négative représentant les Pays d'en Haut du Nord comme une région impropre à l'agriculture et inhabitable. C'est le principal obstacle à l'occupation du sol nordique. Pour briser cette image nocive à la colonisation, le curé Labelle fait appel en 1880 à Arthur Buies, un célèbre écrivain, pour rédiger une fresque sur le Nord. Buies s'emploie à faire connaître la vallée de la Rouge et à amplifier l'attrait du Nord. Durant l'été 1881, il visite Saint-Jovite puis se rend à la Chute aux Iroquois où il rencontre l'hôtelier Charles Renaud. Ce dernier conduit Buies au rapide des Pins et au lac Nomingue. De retour à la Chute aux Iroquois, Buies écrit au curé Labelle, le 11 août 1881:

"Nous y voilà. Quel pays que ce nord! (...) Je crois toute cette région réservée à un riche et fécond avenir. Le peu de hauteur des montagnes, l'abondance des gorges qui permet d'établir des voies de communication dans tous les sens, les lacs multipliés et distribués providentiellement de façon à

ce qu'ils apportent pour ainsi dire, leur concours à l'homme au moment donné dans l'oeuvre de la colonisation, les bois superbes, l'orgueil de nos forêts, les plus beaux, je crois, du pays..."³

Buies devient le porte-parole du mouvement de colonisation du sol nordique. Il parcourt sans répit la partie Nord de la vallée de la Rouge (voir la carte no IV). Au cours des années, des colons s'établissent dans les nouveaux cantons et démontrent par l'étalement des paroisses jusqu'au-delà de Nominique que le Nord peut être peuplé. C'est en 1870 que le curé Labelle a entrepris sa première excursion dans l'hinterland de sa cure de Saint-Jérôme. Il explore le Nord jusqu'au Grand-Brûlé (Saint-Jovite). L'année suivante, il obtint des octrois pour percer des chemins au-delà de Sainte-Agathe dont le pénible chemin de la Repousse qui donnera accès aux vastes vallées de la Diable et de la Rouge. L'abbé Jean-Baptiste Proulx, qui a été le secrétaire du curé Labelle, donne une vision mythique du Nord comme étant la Terre promise. Il va même jusqu'à comparer le curé Labelle à Moïse. Il écrit à propos de l'escalade du curé Labelle de la montagne La Repousse, près de Saint-Faustin, sur le chemin de la Rouge:

"Quelles émotions dut éprouver le curé Labelle quand, au mois d'octobre 1872, après une ascension difficile dans l'eau et la boue jusqu'au genoux, il s'arrêta sur ces hauteurs pour la première fois, et qu'il vit se dérouler devant lui ces campagnes sans limites. C'était la Terre promise se dévoilant aux regards et aux aspirations de Moïse..."⁴

En avril 1873, le curé Labelle conduit un groupe de colons par-delà la montagne de la Repousse pour former le noyau de la future paroisse de Saint-Faustin. En 1875, le curé Labelle rencontre le fameux guide Isidore Martin (le frère du premier maire de la Chute aux Iroquois, Charles Martin) qui, au dire des bûcherons, connaît les Laurentides comme le fond de sa poche. Les deux hommes se lient d'une grande amitié et Isidore initie le curé Labelle à la vie d'homme des bois.

Le curé Labelle visite régulièrement les missions établies, encourage les colons, chante la messe en plein air, confesse sous la tente, bénit des mariages et baptise aussi. Le 30 juin 1878, il écrit à Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa:

"J'ai fait deux visites chez nos nouveaux colons, l'une dans le mois de mars, l'autre dans le mois de mai.

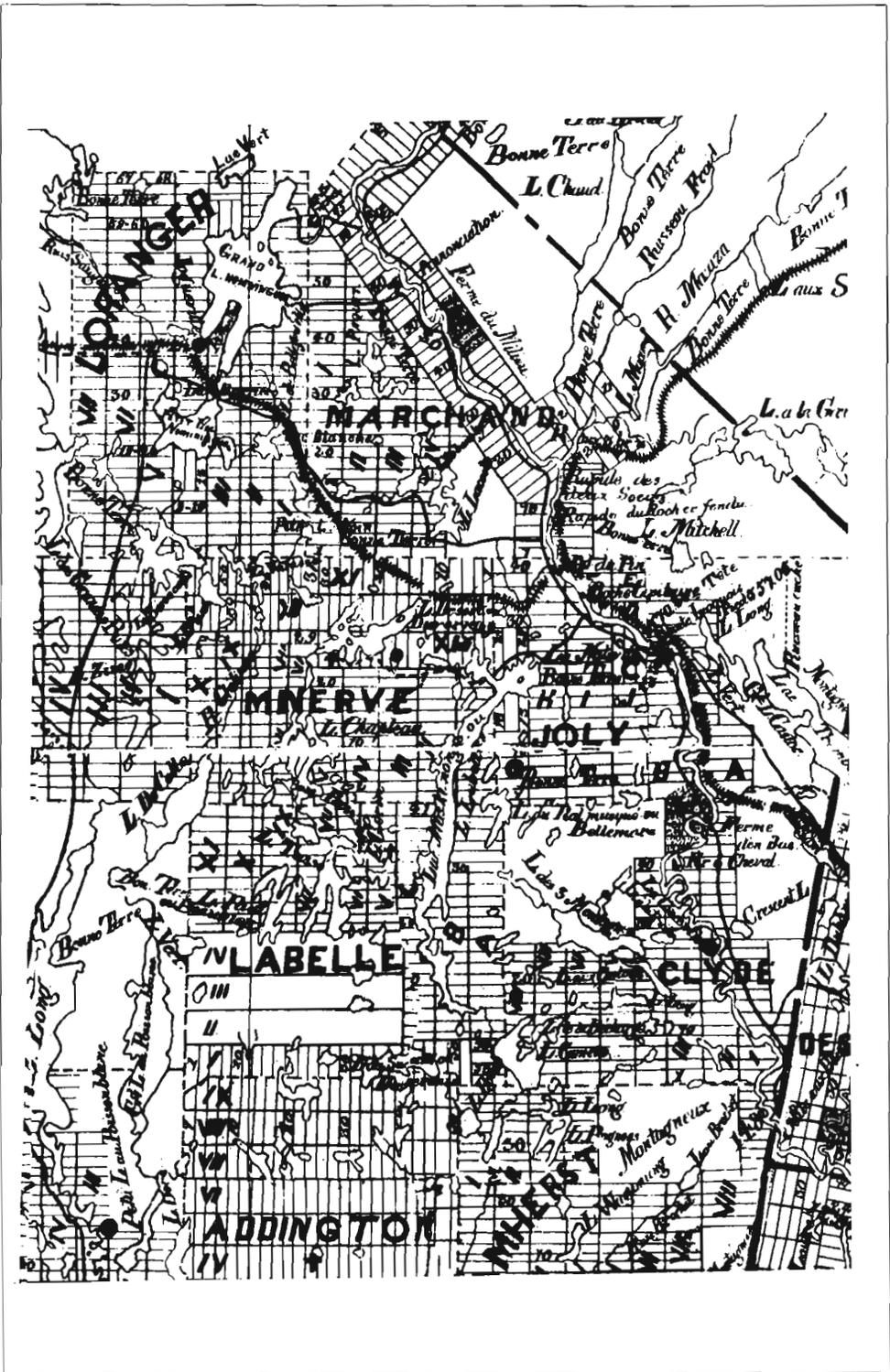
Dans cette dernière, j'ai remonté la rivière Rouge jusqu'au lac Nominique. Ensuite après être descendu jusqu'à la Chute aux Bleuets, j'ai visité jusqu'au milieu d'Amherst.

J'ai dit la messe à la rivière Rouge chez Jos. Pilon et à la rivière au Diable chez M. Therrien sur un parcours de 15 milles sur la rivière Rouge, on voit partout des chantiers et des abattis.

J'ai fait réserver un lot au milieu de Clyde pour l'Église. C'est le 25^{ème} lot dans ce canton il y aura environ 150 bons lots et sur ce nombre la ferme d'Hamilton veut en prendre 26.

Serait-il mieux de mettre l'Église au bout du canton voisin de la ferme pour avoir deux townships ensemble voilà la question que je me pose et que je ne suis pas prêt à décider?

Chez Pilon 82 personnes assistaient à la messe. J'ai baptisé 3 enfants et j'ai fait communier le lendemain 2 jeunes gens de 15 et 16 ans. De la ferme des Hamilton jusqu'à la ferme d'en Haut, il y a un bon chemin de chantier sur 36 milles le long de la rivière. Il y a des colons jusqu'à la Chute aux Iroquois."⁵



Carte IV – APC. Carte montrant les cantons du Nord situés dans la vallée de La Rouge en 1883. Elle fut dressée par le curé Labelle et le docteur J. E. Fournier. Cote: VI/300.

Dans cette lettre on ne peut s'empêcher de remarquer la progression rapide de l'occupation du sol qui est favorisée par les chemins de chantier. De plus, on signale déjà la présence de colons à la Chute aux Iroquois. En 1878, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, constatant le développement accéléré des postes établis, nomme l'abbé Samuel Ouimet à la cure du Grand Brûlé. Dans la même année, le curé Labelle hyperactif fonde la mission de La Nativité située à la Chute aux Iroquois.

La fondation de la mission de La Nativité en 1878

C'est dans l'une de ses expéditions, en août 1878, que le curé Labelle remonte en canot la rivière Rouge jusqu'à la Chute aux Iroquois où il plante une croix indiquant l'emplacement de la future paroisse. Cet événement a lieu le 8 septembre, fête de la Nativité de Marie. Il décide alors de fonder la nouvelle mission sous le nom de "La Nativité". Il dit la messe sur le bord de la Chute aux Iroquois en compagnie de son fidèle guide Isidore Martin et de quelques colons. Testard De Montigny, adepte fervent du ruralisme et de l'ultramontanisme, nous décrit de façon édifiante la première messe du curé Labelle:

"Nous avons visité avec émotion l'endroit où le curé Labelle a dit, dans ces parages, la première messe (...). Ce lieu de pèlerinage, pour les coeurs reconnaissants, se trouve à quatre arpents en bas de la Chute, du côté sud. A sa dernière visite, le bon curé a été s'agenouiller près du gros pin couché qui lui servit d'autel, et il s'y est tenu longtemps prosterné en pleurant. Pressentait-il qu'il revoyait ces lieux bénis pour la dernière fois?"⁶

Le 26 septembre 1878, Antoine Labelle écrit à l'évêque d'Ottawa, Mgr Duhamel:

"J'ai placé quatre églises en haut de Clyde. La première à la Chute aux Iroquois, près d'un magnifique pouvoir d'eau. Les terrains sont pris jusqu'à trois milles de là en remontant. Le gouvernement va donner le nom de Joly à ce canton qui n'est pas arpenté, mais qui va l'être. J'ai placé la seconde près de la ferme du Milieu, la troisième près de la ferme d'en Haut et la quatrième à la tête du grand lac Maskinongé entre les lacs aux Sables et des îles sur la Nation."⁷

A l'automne 1878, plusieurs colons des paroisses environnantes de Saint-Jérôme répondent à l'appel du curé Labelle et vont s'établir à la Chute aux Iroquois et au lac Maskinongé. Le curé Labelle précise la situation de colonisation du lac Maskinongé dans une lettre adressée à Mgr Duhamel en janvier 1879:

"A quelques milles dans l'ouest à partir de la Chute aux Iroquois à six milles de chez Pilon, en remontant nous trouvons le grand lac Maskinongé. Le lac a une longueur de 10 milles et au milieu il y a un rétrécissement de trois quarts d'arpents. C'est là où je veux placer une église. Quel beau site! Déjà 12 colons ont pris des lots et y travaillent."⁸

Enfin, il faut reconnaître que la fondation de la mission de La Nativité à la Chute aux Iroquois s'insère dans un vaste mouvement de colonisation où le curé Labelle envisageait la création dans le Nord d'un immense empire canadien-français. Il désirait s'emparer du sol depuis la vallée de l'Ottawa jusqu'à Winnipeg. C'est la reconquête du Nord et de l'Ouest qu'il voulait assurer aux Canadiens-français.

La Société de colonisation du diocèse de Montréal en 1879

Pour réaliser son projet de société qu'est la conquête du sol nordique, le curé Labelle a mis sur pied un instrument de promotion colonisatrice: la Société de colonisation de Montréal.

En 1879, le curé Labelle fonde la Société de colonisation du diocèse de Montréal pour implanter des structures permanentes au mouvement de peuplement des cantons du Nord. Cette organisation poursuit un double objectif: encadrer cléricallement les colons en construisant des chapelles et en créant des paroisses, puis trouver des fonds pour encourager la colonisation. Le plan de colonisation du curé Labelle est clairement défini en ces termes:

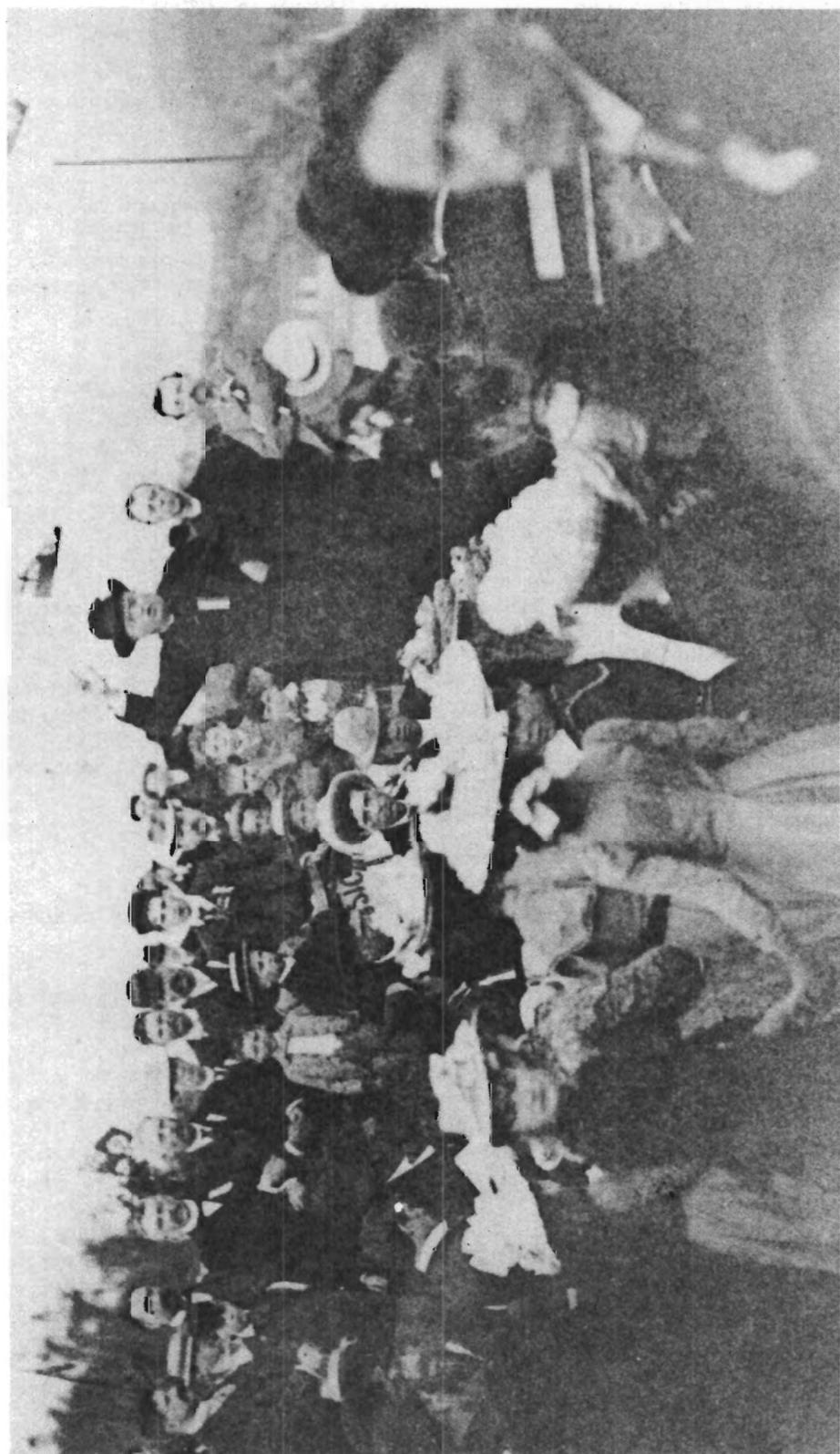
“A l'ombre du clocher paroissial qui est pour lui le symbole du progrès, le Canadien a vu grandir et prospérer son pays; et en apercevant dans la forêt, le prêtre et la chapelle, ou seulement la place d'une église, il entrevoit dans un temps rapproché l'augmentation de la valeur de la propriété, le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, la municipalité religieuse, scolaire et civile.”⁹

A une assemblée de la Société de colonisation à l'évêché de Montréal, le 21 octobre 1879, le curé Labelle signale qu'il a signé un contrat de \$500.00 avec Zothique Therrien pour la construction d'une maison devant servir à la fois de chapelle, de presbytère et d'école à la Chute aux Iroquois dans le canton Joly.¹⁰ En août 1880, la Société de colonisation de Montréal, par l'entremise du curé Labelle, charge le curé Samuel Ouimet de Saint-Jovite de faire des quêtes dans le diocèse pour pourvoir aux établissements religieux de La Nativité, La Conception et des autres missions. De plus, elle appuie les démarches du curé Labelle pour obtenir des subsides du gouvernement afin de construire des chemins et tout particulièrement le chemin Bisson qui aboutit au pont de la Chute aux Iroquois.

Le développement économique du Nord et le chemin de fer

Comme tous les physiocrates du temps, le curé Labelle croyait que l'agriculture était à la base de l'économie nationale.

Mais il se consacra non seulement à la colonisation agricole mais aussi à l'industrialisation, à l'ouverture de nouveaux marchés pour le commerce, à l'exploitation forestière, minière et hydraulique. Il fut l'un des promoteurs les plus actifs de la politique des chemins de fer pour le développement économique du Nord. Car, au XIX^{ème} siècle, le chemin de fer était reconnu comme un facteur de progrès et de développement. Il brisait l'isolement du défricheur, réduisait les distances et facilitait l'échange commercial. Le curé Labelle était conscient du dynamisme économique que représentait le train. En 1876, la ligne de chemin de fer reliant Saint-Jérôme à Montréal est construite. Très tôt, le curé Labelle veut faire progresser la construction de la voie ferrée jusqu'à la Chute aux Iroquois. En septembre 1882, le curé Labelle fit une visite à la Chute aux Iroquois où il était assisté d'une pléiade de personnalités dont Guillaume-A. Nantel, avocat, rédacteur du journal *Le Nord* et député, L.-O. Fontaine, directeur de la colonisation, Louis Beaubien, député, Charles De Bellefeuille, avocat, Marsan, directeur de l'école d'agriculture de l'Assomption, etc... Devant une foule nombreuse, le curé Labelle fit un éclatant discours

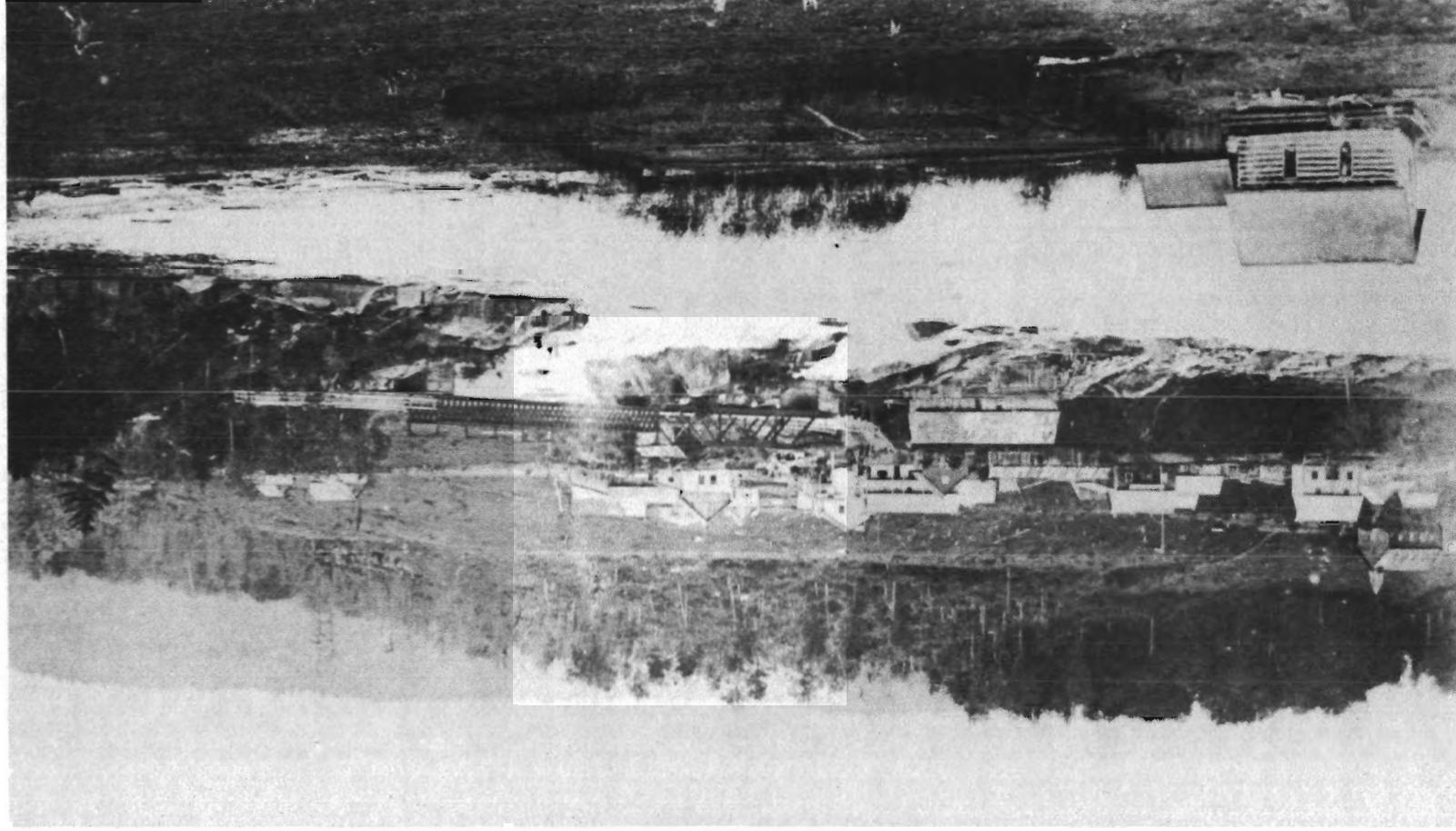


Le Curé Labelle à la Chute aux Iroquois vers 1889.

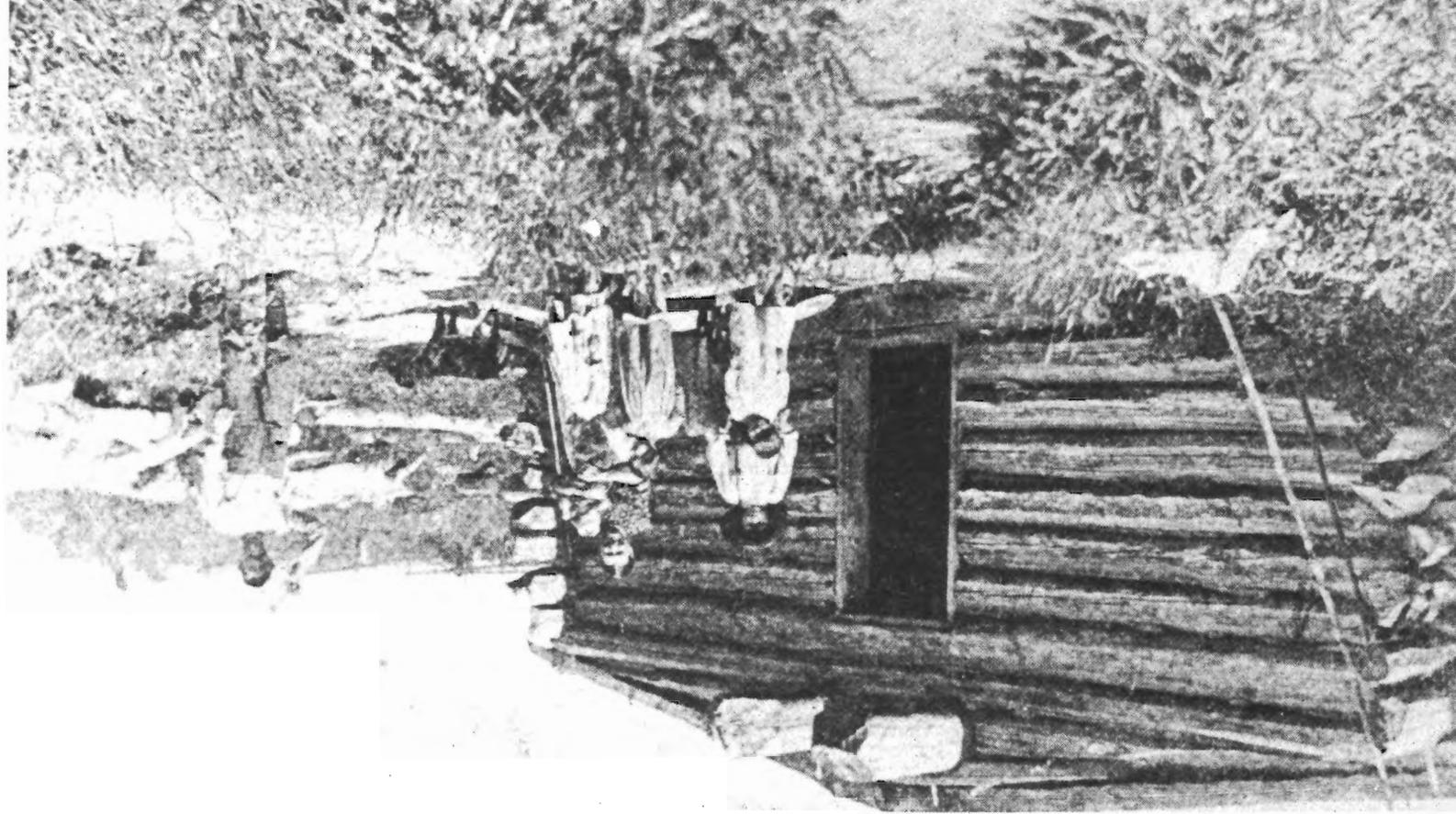


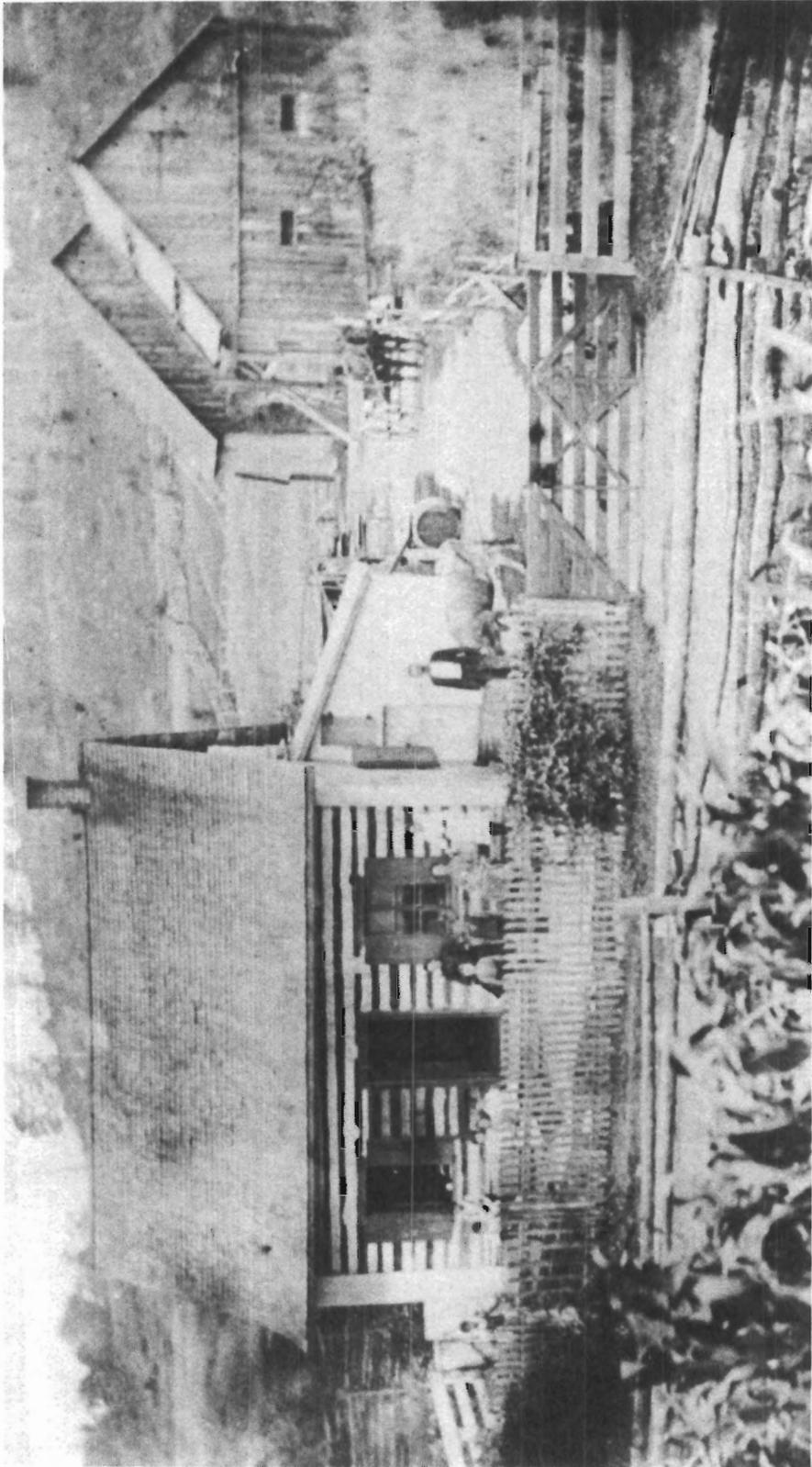
Cette photographie semble avoir été prise à la Chute aux Iroquois vers 1890. On voit, en arrière-plan, un pont bâti au-dessus des rapides et à l'extrême gauche, plusieurs billots amassés près d'un moulin à scie. Nous distinguons, de gauche à droite, un guide ou un colon, l'abbé Samuel Ouimet, curé de St-Jovite, Georges Duhamel, commissaire des Terres de la Couronne, le curé Labelle et son fidèle guide, Isidore Martin, deux femmes, un enfant, et enfin, Arthur Buies.

Cette photo du village de Labelle, prise en 1894, montre à l'extrême gauche la chapelle de bois, puis au centre, le village, le pont et le moulin à scie construit au pied de la Chute aux Iroquois.

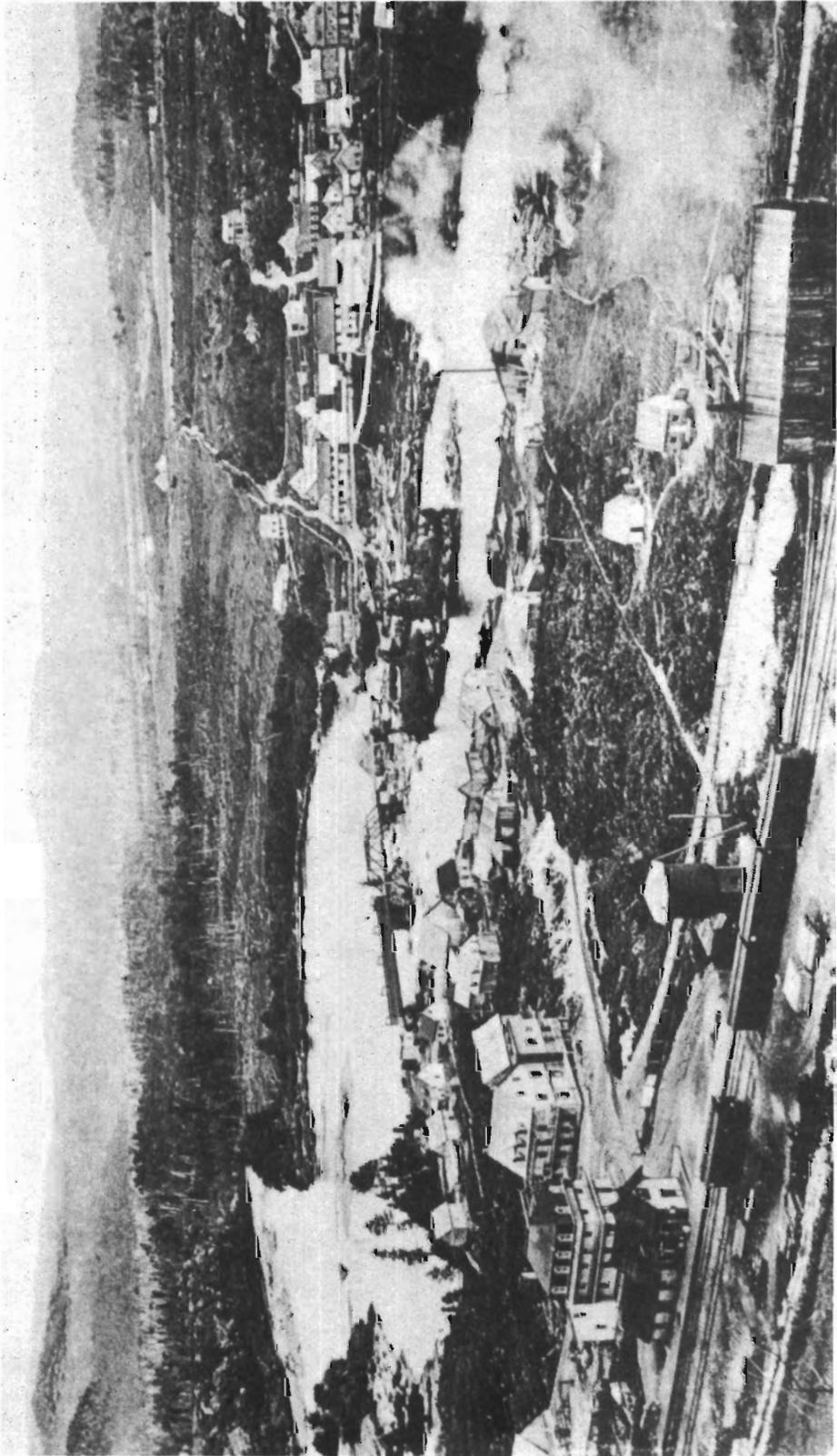


Établissement d'une famille de colons au canton Joly à la fin du XIXe siècle. Cette photo montre le type d'habitation des pionniers. C'est une maison bâte à partir de grosses pièces de bois équarr à la hache. Elle illustre bien la vie rustique des premiers colons basée sur une économie d'auto-suffisance.

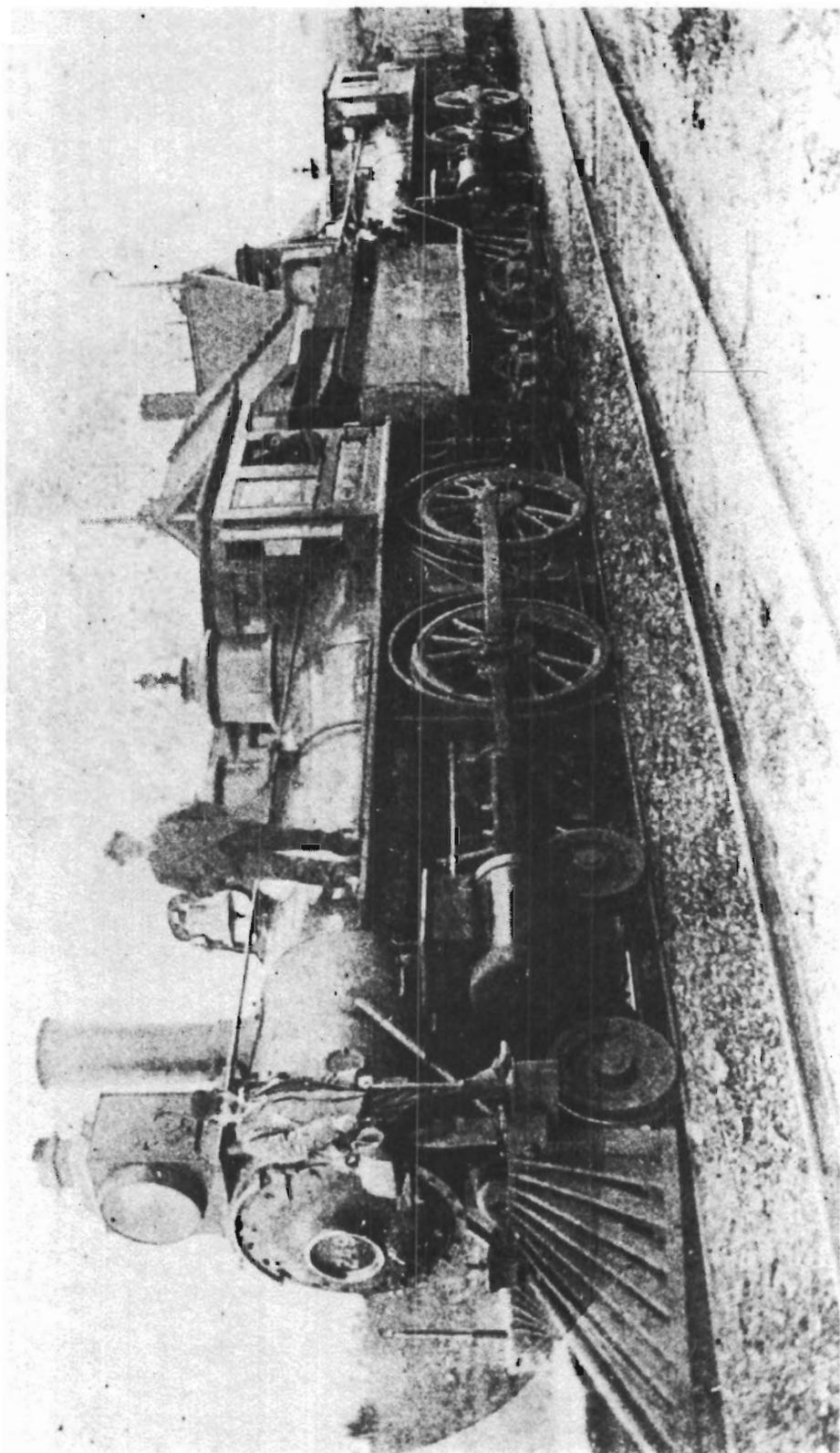




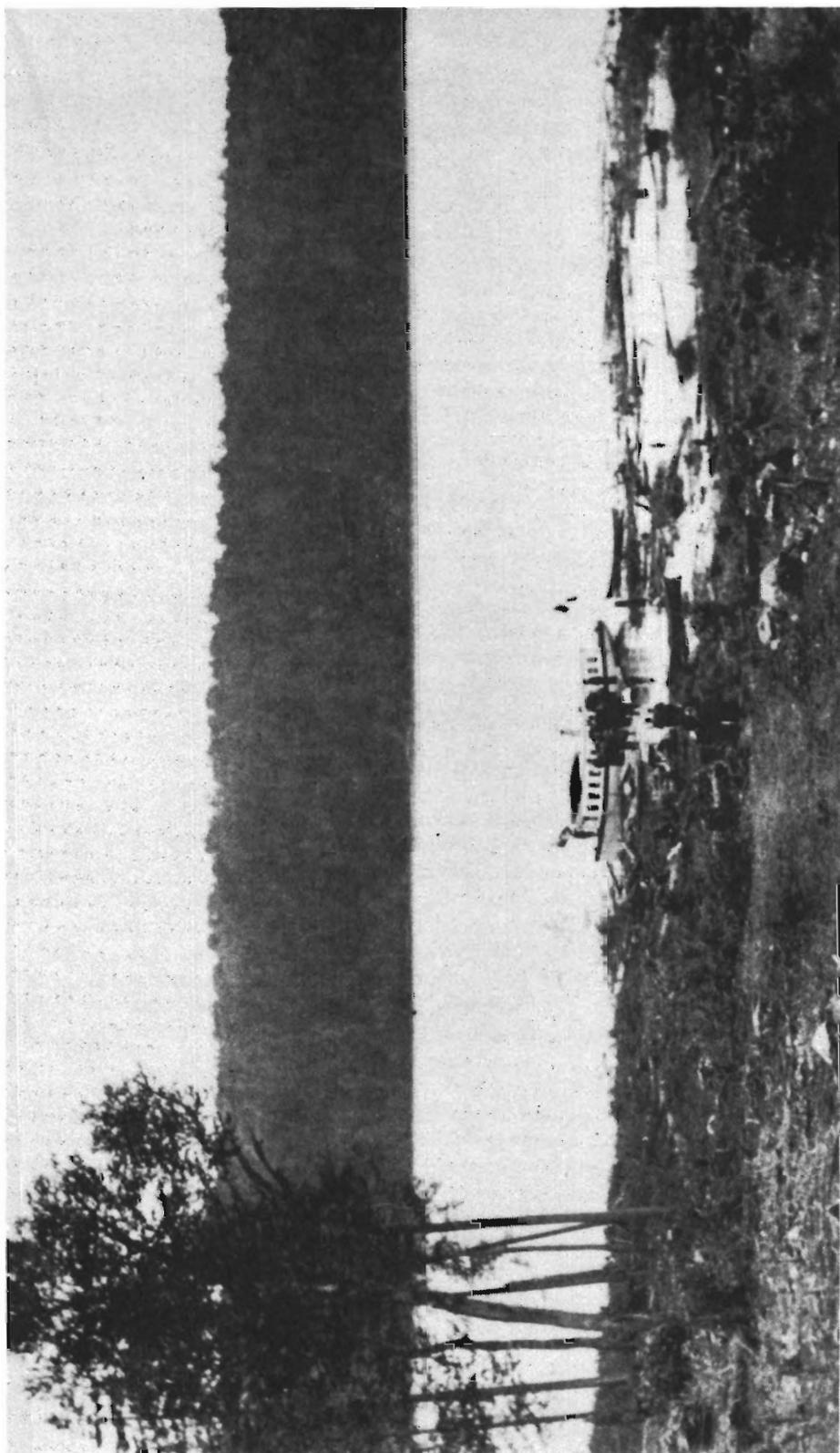
Maison de ferme en pièce sur pièce dont les joints ont été remplis de mortier blanc. Elle était située dans le rang B du canton Joly à la fin du XIXe siècle. Elle a appartenu à Ulysse Dyonnet, Calixte Campeau, puis en 1898 à Zothique David et, plus tard, à son fils Eugène David. Aujourd'hui, elle appartient à la famille Raymond Cloutier.



Cette magnifique photo nous donne une vue d'ensemble de la colonisation au village de Labelle à la fin du XIXe siècle. On peut voir le terminus du chemin de fer, le moulin à scie des Church ainsi que plusieurs maisons rurales et quelques maisons somptueuses appartenant à des notables.



Le premier train arrivant à la Chute aux Iroquois en 1893.



Ce bateau à vapeur était utilisé pour voyager sur le lac Labelle au début du XXe siècle.

sur l'importance du chemin de fer. G.-A. Nantel écrit dans le journal *Le Nord*, le 7 septembre 1882, qu'à la Chute aux Iroquois:

“La question du chemin de fer occupe ici tous les esprits. Il est certain que ce chemin se fera tôt ou tard. Mais quel immense profit pour le pays, si cette entreprise était de suite accomplie”.

Le commerçant Ernest Kapps de la Chute aux Iroquois précise nettement l'apport économique qu'entraînerait le chemin de fer pour le commerce, l'industrie et l'exploitation forestière dans un article paru dans *Le Nord*, le 31 janvier 1883:

“Toutes les richesses forestières que l'on peut et pourra tirer des lots qui ont été vendus auraient été autant de trafic de plus pour un chemin de fer. À moins qu'une voie ferrée ne vienne sous peu réveiller les échos des collines du nord, il faut s'attendre à voir tous ses beaux bois francs tomber sous la hache et ensuite être brûlés faute de débouchés pour le commerce et l'industrie”.

En 1888, le gouvernement Ross vote des octrois pour la construction de la voie ferrée jusqu'à la Chute aux Iroquois. Il s'agit des subsides de \$5,000.00 et de 5,000 acres de terre par mille. C'est en 1893 que le petit train du Nord entrera à la gare de Labelle.

Enfin, le curé Labelle a élaboré une politique de développement du Nord basée sur différents secteurs de la vie économique. C'est ainsi qu'il contribua à l'établissement de mines et de petites entreprises privées comme les scieries, les moulins à farine, les fours à chaux, les manufactures d'instruments aratoires et les forges qui constitueront le tissu économique des nouvelles régions de colonisation.

Les chemins et les ponts de colonisation du canton Joly

Pour activer le développement du canton Joly le curé Labelle recommande au gouvernement d'octroyer des subsides pour la construction de chemins et de ponts. En 1879, le département de l'agriculture accorde \$2,038.86 aux colons pour la construction du pont sur la rivière Rouge à la Chute aux Iroquois. Ce pont est d'une extrême importance pour la colonisation et pour la communication. Les conducteurs qui dirigeaient les travaux et qui payaient les employés étaient Ariste Bock et Zothique Therrien. La construction du pont est complétée en 1880 par la Compagnie C.B. Lafleur pour une somme de \$2,010.54. L'année suivante, l'entrepreneur Célestin Bisson, qui possède un moulin à scie à Saint-Jovite, a construit un chaland ou un bac pour traverser la rivière Rouge à la Chute aux Iroquois.

En 1881, Damase Labelle conduit les travaux pour améliorer le chemin du lac Maskinongé. Un an après, Célestin Bisson dirige le parachèvement du chemin Bisson reliant les cantons Joly et Clyde. Dans la même année, la Société de colonisation de Montréal accorde un montant de \$72.50 pour la construction d'un pont par Napoléon Nantel sur le chemin projeté de la Chute aux Iroquois au lac Macassé. Puis, en 1883, Ariste Bock dirige la construction du chemin conduisant de la Chute aux Iroquois au canton Minerve. Pour sa part Pierre Nantel pilote les travaux de la route reliant l'église de La Nativité au lac Maskinongé, et en 1884, il s'occupe de la construction du chemin de La Minerve. Dans une lettre datée du 12 novembre 1885, Ulysse Dyonnet confie à G.-A. Nantel le problème de transport et appuie le projet d'une ligne de diligence:

“Cette année presque tous les chemins du Canton Joly ont été rectifiés, élargis et mieux entretenus que les années précédentes; nos chemins d'hi-

ver seront certainement bien meilleurs. L'idée d'une ligne de diligence de Saint-Jérôme à la Chute ou à l'Annonciation, telle que vous la développez nous serait très utile, surtout si elle transportait un peu de marchandises. Nous nous privons souvent de chose bien nécessaire, parce que les moyens réguliers de transport nous font complètement défaut.¹¹

Dans son livre sur la vallée de l'Ottawa, paru en 1887, G.-A. Nantel fournit tous les renseignements sur les voies de communication pour les individus intéressés à coloniser les cantons du Nord.

“Vous pouvez monter par les chemins de St-Jérôme, Grenville et La-chute jusqu'à St-Jovite. La ligne de la malle de St-Jérôme est régulière et rend un voyageur à St-Jovite dans la même journée, les mardi et vendredi de chaque semaine. Le coût du trajet est minime. De St-Jovite, vous avez encore la ligne postale jusqu'à la Chute aux Iroquois, les mercredi et samedi. À cet endroit, vous pouvez atteindre la haute région de la Rouge par le chemin de chantier préparé par le gouvernement, et qui vous mène jusqu'à l'Ascension ou la Ferme d'En Haut. À quatre milles de la Chute prend le chemin Chapleau qui vous conduit jusqu'au lac Nominique et ira aboutir à la Rivière du Lièvre. Au village de la Chute même, il y a un autre grand chemin qui aboutit d'abord au lac Maskinongé, qu'il longe et traverse pour se rendre à Minerve et de là au futur canton Lesage”.¹²

CHAPITRE IV

LE TEMPS DE LA COLONISATION À LA CHUTE AUX IROQUOIS

Les pionniers

Mil huit cent soixante-dix-huit marque les débuts de la colonisation à la Chute aux Iroquois. Le curé Labelle installe des colons dans ce canton imaginaire où il avait planté une croix. Le gouvernement se voit obligé d'envoyer un arpenteur qui a peine à suivre le rythme imposé par ce prêtre-entrepreneur. Ce nouveau canton est appelé "Joly" en référence au nom du premier ministre du Québec Henri-Gustave Joly.

Dès septembre 1878, des colons sont établis à la Chute aux Iroquois dans le canton Joly. Le géomètre provincial William Crawford vient arpenter les lieux. Il note dans son rapport:

"Ce canton est considérablement entrecoupé par des montagnes et des lacs, et une grande partie n'est aucunement propre à la culture.

Le long de la rivière Rouge, une langue de terre variant en profondeur, mais généralement d'environ $\frac{3}{4}$ de mille à un mille de chaque côté est cultivable. (...) L'on rencontre des colons établis sur presque toutes les bonnes terres le long de la rivière Rouge."¹

Le rapport de l'arpenteur mentionne le nom des premiers colons établis sur les lots du rang A qui sont situés du côté Est de la rivière Rouge et sur les lots du rang B qui sont placés du côté Ouest de la rivière. Voici donc la liste des pionniers de la Chute aux Iroquois en 1878:

Rang	No. du lot	Nom des colons
A	6	Pierre Paquet
A	7	Joseph Nantel
A	8	Baptiste Nantel
A	9	D. Chevigne
A	10	P. Saint-Aubin
A	11	Joseph Parent
A	14	Isidore Hawick
B	5	G. Nantel
B	6	Baptiste Nantel
B	8-9	Louis Miron

Le colon a payé pour son lot 20¢ l'acre. Il achète une terre en "bois debout". Il se bâtit une maison en bois rond et se clôture à loisir. Ses meubles, ses coffres sont de pruche, d'épinette, d'érable ou de cèdre. Il taille une clairière pour ensemercer au plus tôt. Il vit d'une agriculture de subsistance où, il va sans dire, la galette de sarrasin constitue son mets principal. Le colon est un type d'homme particulier qui a choisi la colonisation plutôt que la domestication des manufactures américaines ou celles des terres plus sûres. Certains colons avaient sans conteste l'esprit nomade. D'autres désiraient mettre sur pied un commerce ou une industrie dans une région neuve. Arthur Buies admire ces défricheurs vivant librement en contact avec la nature. Il définit le défricheur comme un

homme seul ouvrant le chemin de la civilisation. Il écrit au sujet des défricheurs des cantons Joly et Clyde:

“Le même esprit qui poussait nos ancêtres à attaquer la forêt est loin d’être éteint parmi nous; la race des défricheurs n’a pas encore subi de déchéance, elle est restée intacte avec les mêmes qualités viriles, avec le même courage, la même endurance, le même esprit de sacrifice qu’autrefois: les éléments d’une bonne et solide colonisation abondent; la moitié des Canadiens qui travaillent aux États-Unis ont émigré à contre-cœur, nous en sommes convaincus, et beaucoup d’entre eux feraient d’excellents colons. Mais ils se trouvent en présence de la forêt vierge, murailles formidables qui les arrête et qu’ils n’osent essayer d’abattre. Leur cœur se serre à la pensée du terrible combat qu’il va leur falloir livrer pour arracher quelques éléments de vie à cette nature implacable. Ils calculent ce que vont leur coûter de labeurs, de privations et de souffrances quelques arpents de terre défrichés en deux ou trois années, et le découragement s’empare d’eux avant qu’ils ne commencent. Puis, ils ne savent comment se diriger; les chemins manquent; eux-mêmes manquent de tout, d’expérience encore plus que d’autre chose; l’isolement les entoure de tous côtés. S’ils se décident à prendre des terres, bon nombre d’entre eux le font au hasard, et s’ils ont le malheur de tomber sur des lots inférieurs, c’est autant de travail perdu.”²

Aussi, il est monté au Nord des squatters (colons sans titre de propriété) qui se sont établis sur les terres inexplorées du lac Maskinongé. Ces colons sont isolés en pleine forêt sur des terres qu’ils défrichent au risque de se voir déposséder plus tard faute d’arpentages. Ils se rendent au lac Maskinongé par un chemin de chantier. Cette colonisation individuelle fut une marche anarchique de l’occupation du sol. De plus, le directeur de colonisation J.O. Fontaine souligne dans son rapport de 1879 que les terres situées dans le canton Joly ont été l’objet de spéculations considérables, et des lots en bois debout se sont vendus plus cher que bien des terres en culture dans les anciens townships. Cette situation persiste en 1883 comme le décrit E. Kapps dans *Le Nord* du 10 mai:

“L’accroissement rapide de la population et la plus value que prennent les terres en sont une preuve certaine et il n’est pas rare de voir des lots de 90 à 100 acres sur lesquels il n’y a pas eu un coup de hache de donné se vendre de 100 à 200 piastres.”

Les premiers colons proviennent des vieilles paroisses situées près de Montréal: Saint-Jérôme, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Scholastique, Saint-Placide, Saint-Augustin, Saint-Janvier, Saint-Benoît, Saint-Lin, Sainte-Thérèse et Terrebonne. Pour les personnes intéressées à connaître plus en détail les pionniers du canton Joly, nous donnons, au tableau no 5, la liste des colons de 1883, avec leur âge, leur profession, le nombre de personnes à leur charge, les numéros et la superficie de leurs lots qui correspondent à la carte no I.

TABEAU 5 Liste des colons du Canton Joly en 1883.

Nom des colons	Âge	Profession	Nombre de dépendants	Lot	Rang	Superficie (en acres)
Ulysse Dyonnet	64	Meunier	4	26	A	..
Ariste Bock	33	Commerçant	7	..	A	..
Charles Renaud	29	Hôtelier	2	..	A	..
Pierre Marinier	30	Hôtelier	5	..	A	..
Chs. Ernest Kapps	34	Commerçant	2	..	A	..
Félix Labelle	58	Charpentier	5	..	A	..
Damien Régimbald	32	Forgeron	4	..	A	..

R.P. Raynel, S.J.	65	Prêtre	2	--	A	--
Étienne Miljour	--	Cultivateur	--	--	A	--
Succession Campeau	--	--	--	--	A	--
Ariste Bock	33	Commerçant	--	1	A	31
Do.	33	Commerçant	--	2	A	63
Do.	33	Commerçant	--	3	A	73
Nelson Labonté	33	Cultivateur	--	4	A	140
Pierre Pâquette	47	Cultivateur	9	5	A	100
Pierre Pâquette	47	Cultivateur	9	6	A	100
Joseph Nantel	26	Cultivateur	4	7	A	100
J.B. Nantel, fils	38	Cultivateur	4	8	A	161
Pierre St-Aubin	43	Cultivateur	4	9	A	100
Théodule Bélisle	23	Cultivateur	4	10	A	100
Évariste Leboeuf	53	Cultivateur	11	11	A	166
Dorius Filiatrault	--	--	--	12	A	90
Édouard Therrien	50	Cultivateur	4	13	A	90
Desforges	--	--	--	14	A	100
Euclide Dumoulin	20	Cultivateur	1	15	A	90
Y.X. Dumoulin	28	Cultivateur	4	16	A	100
Olivier Dumoulin	50	Cultivateur	6	17	A	79
Joseph Dumoulin	30	Cultivateur	4	17/18	A	60
Jules Dumoulin	22	Cultivateur	2	18	A	73
Édouard Therrien, fils	22	Cultivateur	1	19	A	104
Georges Doré	28	Cultivateur	6	20	A	104
Napoléon Bigras	25	Cultivateur	3	21	A	98
Charles Renaud	29	Hôtelier	--	22	A	92
Louis Bigras	--	Journalier	--	23	A	100
Alcide Therrien	--	Journalier	1	24	A	108
Félix Chalifoux	34	Cultivateur	7	25	A	83
Chs. E. Kapps	34	Commerçant	--	26	A	120
Ariste Bock	33	Commerçant	--	27	A	167
Joseph Commandant	30	--	5	27	A	167
Zothique Therrien	32	Cultivateur	9	28	A	100
Pierre A. Laporte	50	Cultivateur	1	29	A	75
Do.	50	Cultivateur	--	30	A	75
Benjamin Laporte	--	Cultivateur	--	31	A	50
Do.	50	Cultivateur	--	32	A	50
Joseph Valiquet	--	Cultivateur	--	1 & 2	B	200
Hormidas Labelle	25	Cultivateur	5	3	B	100
François David	39	Cultivateur	8	4	B	155
Godfroy Nantel	24	Cultivateur	2	5	B	50
J.B. Nantel, père	69	Cultivateur	6	6	B	50
Louis Miron	57	Cultivateur	7	8	B	--
Joseph Miron	20	Cultivateur	--	9	B	--
Eugène Miron	22	Cultivateur	--	10	B	--
Barcelus Bélisle	54	Cultivateur	14	11	B	--
J.B. Jolicoeur	64	Cultivateur	2	12	B	102
J.B. Brisebois	54	Cultivateur	2	13	B	105
Laurent Arbic	26	Cultivateur	3	14	B	110
Calixte Campeau	31	Cultivateur	6	15	B	107
Proulx	--	--	--	16	B	--
Ariste Bock	33	Commerçant	--	17	B	--
Do.	33	Commerçant	--	18	B	--
Louis Bigras	52	Cultivateur	7	19	B	109
Veuve Deslauriers	--	--	--	20	B	100
Damien Régimbald	52	Forgeron	--	21	B	95
Étienne Miljours	31	Cultivateur	5	22	B	85
Charles Renaud	29	Hôtelier	--	23	B	79
Urgel Roques	30	Cultivateur	1	24	B	69
Lot de la Chapelle	--	--	--	25	B	76
Ulysse Dyonnet	64	Industriel	--	26	B	--
Do.	64	Industriel	--	1	C	59
Do.	64	Industriel	--	2	C	59
Zothique Therrien	32	Cultivateur	--	3	C	111
Pierre Nantel	30	Cultivateur	4	4	C	131
Ernest Renaud	24	Cultivateur	3	5	C	145

Charles Martin	27	Cultivateur	3	6	C	182
Ariste Bock	--	Commerçant	--	1	D	121
François Nantel	62	Cultivateur	3	2	D	118
Octave Nantel	40	Cultivateur	7	3	D	104
Do.	--	Cultivateur	--	4	D	81
Napoléon Nantel	33	Cultivateur	7	5	D	78
Do.	--	Cultivateur	--	6	D	78
Joseph Gagnon	--	Cultivateur	--	7	D	61
Louis Lafranchise	27	Cultivateur	2	8	D	56
Hortense Miljours	37	Cultivateur	10	9	D	50
Béliveau	--	--	--	10	D	28
Do.	--	--	--	35	E	100
Félix Labelle	--	Charpentier	--	36	E	100
Do.	--	Charpentier	--	37	E	100
William Forest	--	Cultivateur	--	38	E	100
Thomas Forest	--	Cultivateur	--	39	E	100
Patrick Forest	--	Cultivateur	--	40	E	140
Thomas Brisson	29	Cultivateur	1	25	G	70
Do.	--	Cultivateur	--	26	G	70
Augustin Brisson	31	Cultivateur	1	27	G	70
Do.	--	Cultivateur	--	28	G	70
Pierre Godard	--	Cultivateur	--	29	G	100
Jérémie Boivin	43	Cultivateur	--	30	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	39	G	100
Émery Godard	--	Cultivateur	--	40	G	140
Succession Campeau	--	--	--	19	I	100
Félix Labelle	--	Charpentier	--	20	I	100
Isidore Martin	--	--	--	28	I	100
Do.	--	--	--	29	I	130
Godfroy Martin	22	Cultivateur	2	30	I	135
Pierre Dauphin	53	Cultivateur	6	31	I	84
Augustin Lauzon	45	Cultivateur	6	32	I	55
Philius Longpré	--	Cultivateur	--	33	I	58
Augustin Lauzon	45	Cultivateur	--	34	I	53
Louis Martin	--	Cultivateur	--	35	I	27
Omer Gagnon	--	Cultivateur	--	27	I	128
Pierre Godard	--	Cultivateur	--	36	H	100
Émery Godard	33	Cultivateur	7	38	H	100
Jérémie Boivin	43	Cultivateur	10	39	H	92
Eusèbe Pagé	42	Cultivateur	8	40	H	158
Zothique Therrien	--	Cultivateur	--	22	H	125
Norbert Therrien	--	Cultivateur	--	21	H	--
Elzéar Gagnon	29	Cultivateur	7	23	H	87
Do.	--	Cultivateur	--	½ 24	H	--
Damase Labelle	36	Cultivateur	8	½ 24	H	94
Do.	--	Cultivateur	--	25	H	53
Michel Monette	39	Menuisier	4	26	H	100
Hormidas Brassard	28	Cultivateur	5	27	H	100
Mathias Demers	30	Charpentier	6	28	H	125
Do.	--	Charpentier	--	½ 29	H	--
Antoine Rochon	45	Cultivateur	5	½ 29	H	150
Do.	--	Cultivateur	--	30	H	--
Jules Sanderson	--	Cultivateur	--	31	H	100
Élie Gauthier	--	Cultivateur	--	32	H	100
Do.	--	Cultivateur	--	33	H	100
Augustin Lauzon	--	Cultivateur	--	34	H	100
Adolphe Lorrain	27	Cultivateur	4	6	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	7	G	100
Gilbert Brassard	57	Cultivateur	1	8	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	9	G	100
William Brassard	--	Cultivateur	--	10	G	100
Damase Brassard	22	Cultivateur	3	11	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	¼ 12	G	25
Jules Brassard	30	Cultivateur	5	¾ 12	G	75
Maxime Auclair	30	Cultivateur	5	13	G	97
Isidore Boisclair	24	Cultivateur	3	14	G	104

Do.	--	Cultivateur	--	½ 15	G	53
Alphonse Bélanger	38	Cultivateur	8	½ 15	G	60
Do.	--	Cultivateur	--	16	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	17	G	100
Moïse Boisclair	20	Cultivateur	1	18	G	77

SOURCE: ANQ. Registre des requêtes. Affaires Municipales. Rôle d'évaluation de la municipalité du Canton Joly par Dr A. Lesage, Secr.-Trés. 18/22 sept./83. 1883. No du document: 1688.

La formation d'une économie agro-forestière

Au début de la colonisation, l'économie du canton Joly était basée sur l'agriculture. On cultivait surtout le sarrasin et l'avoine, mais en petite quantité à cause des gelées précoces du mois d'août. On pratiquait également la culture de la patate. Dans les *rapports du commissaire de l'agriculture* du Québec et dans le journal *Le Nord*, on signale que les récoltes sont abondantes. Toutefois, le développement de la Chute aux Iroquois n'était pas orienté uniquement vers l'agriculture mais aussi vers l'exploitation forestière. En fait, les colons constituaient un réservoir de main d'oeuvre à bon marché pour les marchands de bois.

Dès 1879, Zothique Therrien entreprend la construction d'un moulin à scie près des chutes. L'année suivante, il ajoute à son industrie de bois un moulin à farine. En 1882, Ulysse Dyonnet achète les propriétés de Z. Therrien pour \$1,500.00. Il entame aussitôt des travaux pour moderniser les moulins à scie et à farine à partir des plans de l'ingénieur hydraulique Honoré Matte de Saint-Jérôme. Les travaux sont exécutés par Jules Meilleur. Le moulin à farine de Dyonnet vendait de la fleur de sarrasin, de la moulée et du mélange. En 1884, Jérémie Boivin construit un moulin à scie sur le "Black Creek" ou la "crique noire" près du rapide des Pins. De plus, plusieurs chantiers de bois se bâtissent à la Chute aux Iroquois qui permettent aux colons d'écouler leurs produits agricoles et de trouver un travail rémunérateur durant la saison morte comme bûcherons ou comme draveurs. Ainsi, le journal *Le Nord* mentionne le 5 mars 1885, que "pour le bûcheur de la Chute aux Iroquois, il reçoit jusqu'à \$15.00 par mois, avec sa nourriture." C'est le règne des marchands de bois. Le 4 mars 1886, *Le Nord* cite le cas de Henry Franklin.

"M. Henry Franklin riche commerçant de bois de Riceville fait cet hiver un grand chantier de bois carré à la Chute aux Iroquois. Les colons sont dans la jubilation, ils vendent très bien leurs produits. Plusieurs d'entre eux ont vendu du bois pour \$300.00 à \$400.00. M. Franklin se propose d'établir un magasin général à cet endroit et d'acheter assez de bois pour faire l'an prochain 8 à 10 chantiers. C'est une bonne fortune pour la Chute et pour tous les colons des environs. L'agent général de M. Franklin est M. Joseph Dupré, frère du Révérend M. Dupré de Sorel."

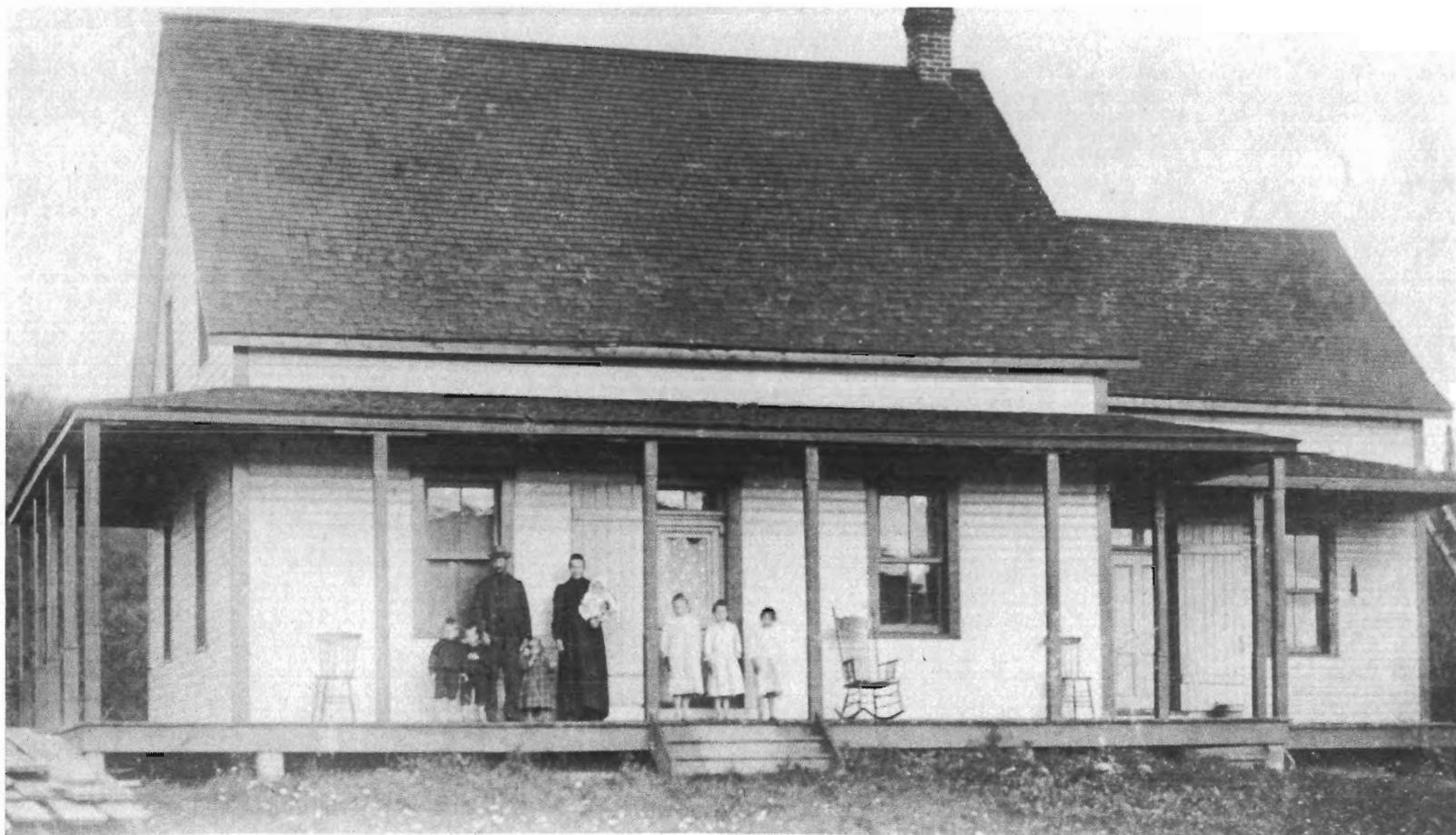
Mais l'exploitation du bois est dominée par des Américains et des Canadiens anglais. De nombreux conflits éclatent entre les marchands de bois et les colons. Le curé Labelle, sous-ministre du nouveau département de l'Agriculture et de la Colonisation sous le gouvernement de Honoré Mercier, tente de changer la situation en passant une législation forestière en 1888. Cette loi-cadre modifie les règlements de la coupe du bois permettant aux colons de retenir vingt pour cent du bois de leur lot et de vendre le produit de leurs défrichements. Auparavant, les compagnies de bois bénéficiaient de droits de coupe presque illimités, même sur des lots concédés aux colons. Le 31 octobre 1890, le curé Labelle écrit au médecin Joseph-Aurèle Bigonnesse de la Chute aux Iroquois concernant la loi de 1888:



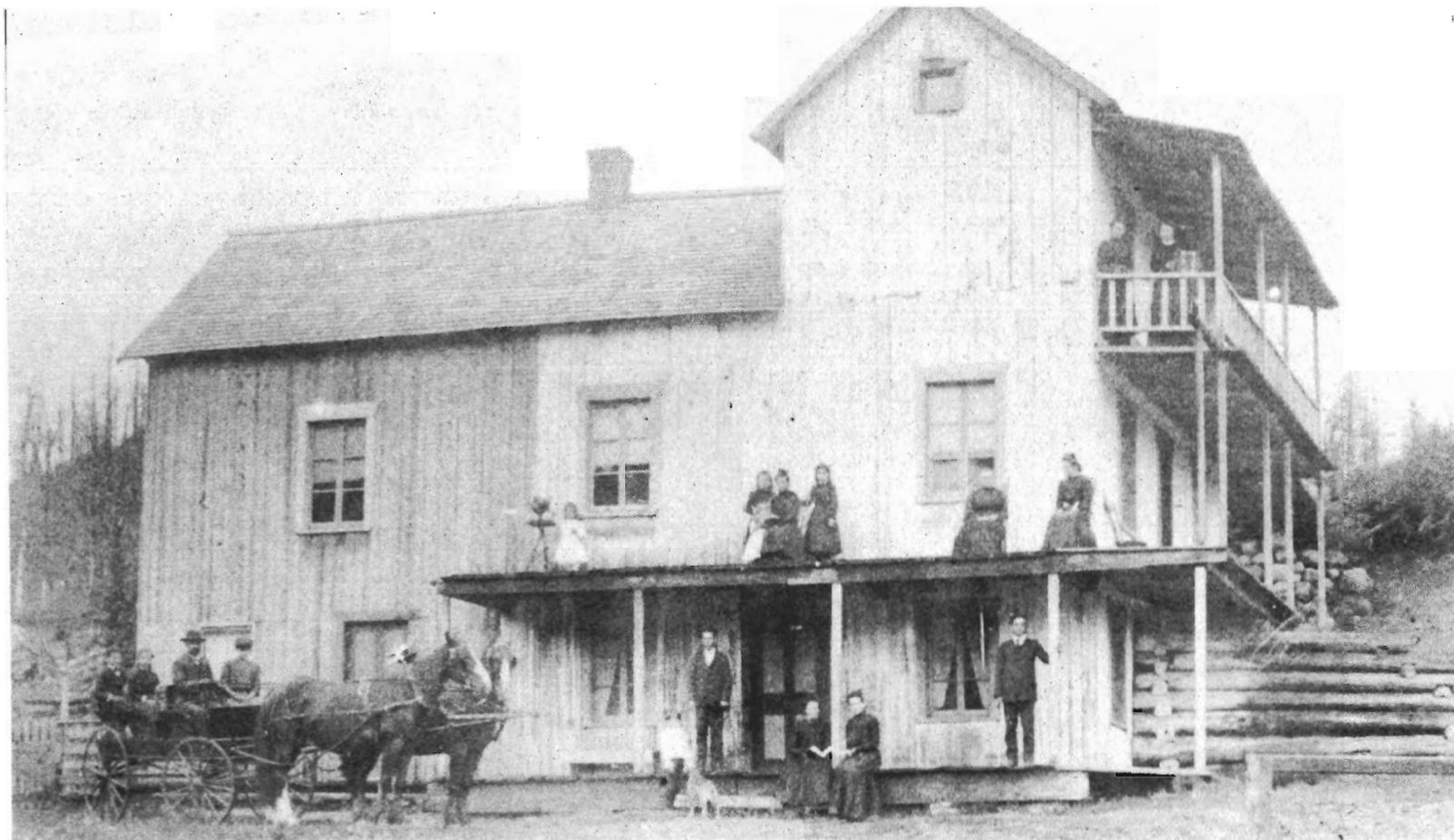
Maison de colonisation de Louis-Hilaire Gauthier située au Lac Bélanger à la fin du XIXe siècle. Le carré de cette maison est en madriers et les coins à queue d'aronde. On aperçoit, de gauche à droite, Louis Gauthier, fils, Louis-Hilaire Gauthier, père, et sa femme, Augustine Nashley.



Maison de Louis Gauthier située au Lac Bélanger à la fin du XIXe siècle.



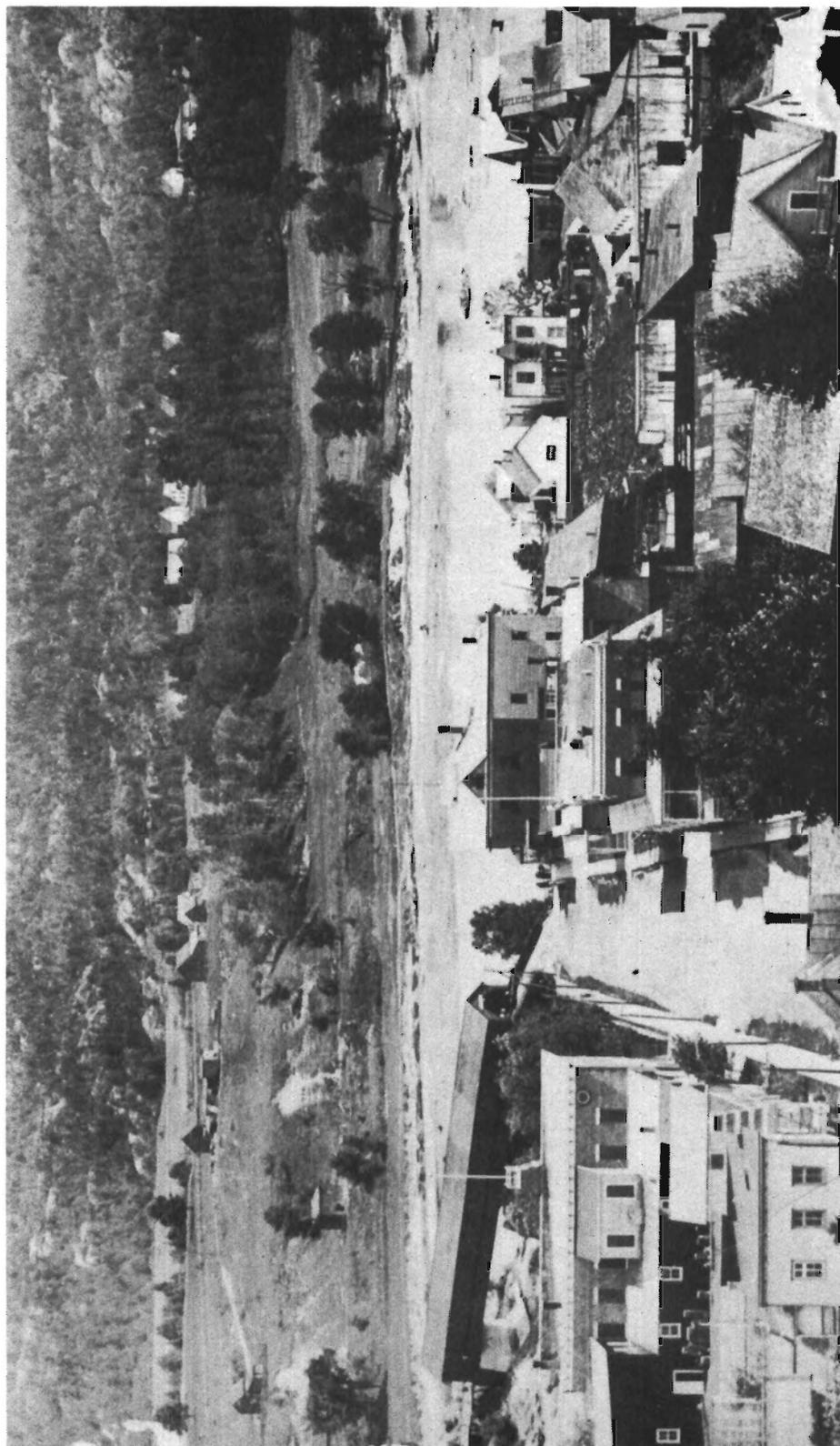
Maison de Joseph Saindon du lac Labelle à la fin du XIXe siècle. Cette maison de ferme est remarquable par ses murs en pignon et lambrissés de déclin, son perron-galerie et son toit recouvert de bardeaux.



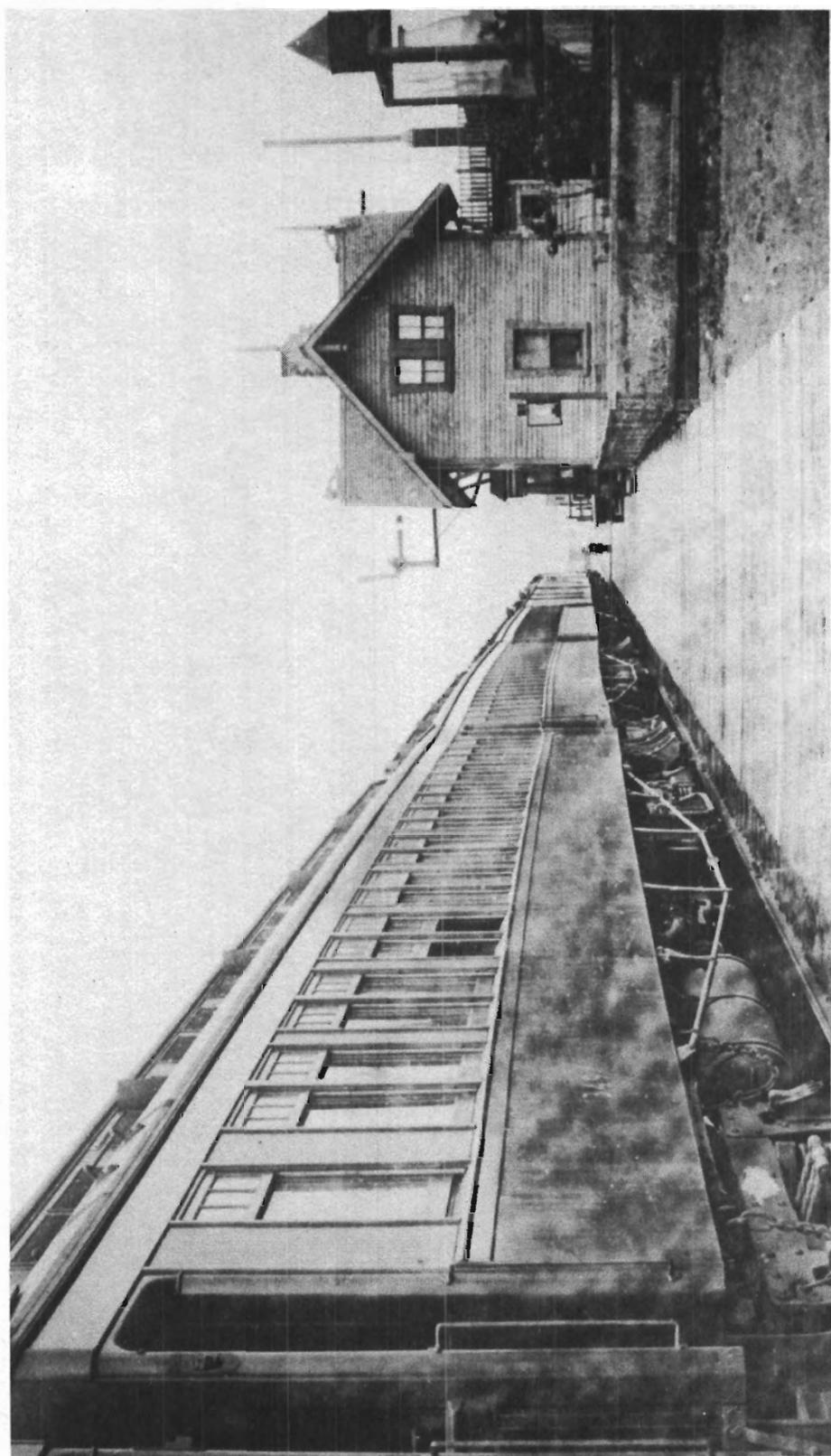
L'architecture de cette maison de bois recouverte de planches verticales est impressionnante. Cette habitation domestique comprend trois étages à l'avant, deux étages à l'arrière et trois galeries. Elle a appartenu à Jules Brassard dans le rang 1 à Labelle au début du XXe siècle.



Vue du village de Labelle vers les années 1920.



Vue du village de Labelle en 1923.



Gare du C.P.R. à Labelle au début du XXe siècle. Remarquez que le système d'éclairage fonctionnait par des lampes à l'huile disposées dans des boîtes vitrées qui étaient soutenues par des poteaux.



La gare du C.P.R. de Labelle vers les années 1930.

“Vu les temps, les lieux et les circonstances, je n’ai pu faire une loi parfaite et je laisse à mes amis de la Rouge d’en faire une meilleure pour mieux concilier tous les intérêts.”³

La Chute aux Iroquois: un important centre commercial

La Chute aux Iroquois occupe une position géographique stratégique pour le développement du Nord. Ce village est un lieu où les missionnaires et les voyageurs se reposaient des fatigues de la route. Dès les débuts de la colonisation, des magasins généraux et des hôtels sont établis à la Chute aux Iroquois. Les marchands Ariste Bock et Charles-Ernest Kapps se consacrent à la concession des lots, à procurer des ouvriers à ceux qui voulaient défricher et à faire visiter les cantons du Nord aux touristes. De plus, C.-E. Kapps était un correspondant pour le journal *Le Nord*. Les hôteliers Charles Renaud et Pierre Marinier furent aussi très reconnus dans la région. *Le Nord* écrit le 12 octobre 1882:

“Vraiment dans cette nouvelle place on se croirait dans une localité de 4 à 5,000 âmes, et cela par les commodités qu’y trouvent les voyageurs ou visiteurs et il arrive souvent que l’hôtel Renaud sert 50 à 60 repas dans une journée et il y a un autre hôtel qui a aussi son compte des clients; mais en plus petit nombre.”

C. Renaud met à la disposition des touristes des voitures et des embarcations. En plus d’être hôtelier, Renaud a rempli la fonction de maître de poste de 1881 à 1883, puis les marchands C.E. Kapps de 1883 à 1885 et A. Bock de 1886 à 1891.⁴ Par ses multiples activités, la Chute aux Iroquois devient un véritable centre commercial et un point de jonction pour les paroisses environnantes. *Le Nord* signale, le 18 décembre 1884, l’intense activité économique de la Chute aux Iroquois:

“Les progrès ici s’accroissent de jour en jour. Tous les lots de chaque côté de la rivière sont pris aujourd’hui et se vendent très cher. Il y a maintenant deux bons magasins tenus par M. Bock et Kapps et deux hôtels tenus sur un excellent pied, surtout celui de M. Renaud. Et en outre il y a le moulin de M. Dyonnet qui est le plus grand et le mieux fini du Nord.

La Chute est aujourd’hui le centre de commerce de la Rouge, surtout grâce aux marchands de bois qui s’y tiennent presque toujours. On croit qu’il y a actuellement cinq ou six jobbers ou contracteurs, qui préparent et fournissent le bois aux propriétaires de chantiers, à raison d’un prix fixe par bilot.

Depuis un an, il s’est construit trois ou quatre maisons importantes dans le village.”

Dans une lettre adressée à Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, le 11 mai 1887, le curé Labelle reconnaît l’importance du site de la Chute aux Iroquois comme un centre dynamique pour l’économie du Nord.

“La Chute aux Iroquois est admirablement située pour devenir un centre important d’affaires. Voilà une petite ville qui se dessine dans l’avenir par sa position géographique si ses habitants savent en profiter par leur esprit de concorde et d’union. On y remarque un bon hôtel, une belle école, une

chapelle de 60 pieds, des magasins, moulins & & & et surtout un magnifique pont sur une chute de 20 pieds de hauteur.”⁵

Le projet d'un collège classique et d'un diocèse

À la suite de nos investigations dans les archives diocésaines d'Ottawa, il semble que le curé Labelle ait pensé à installer le collège des Jésuites et même le centre de son diocèse à la Chute aux Iroquois. Il écrit à Mgr Duhamel, le 2 juin 1888, que la Chute aux Iroquois:

“... est destinée à être la ville des cantons environnants pour ses pouvoirs d'eau et par ses industries. Sur un parcours de deux à trois lieues, les plus beaux pouvoirs d'eau se donnent la main et qu'est-ce qui fait nos petites villes de l'intérieur n'est-ce pas nos pouvoirs d'eau? Je serais d'avis que les Pères Jésuites fissent leur collège et que vous y érigiez un évêché.

Devant les grands intérêts qui se déroulent à nos yeux, il faut nous aussi aller de l'avant et féconder en traçant vigoureusement la marche les projets dont l'aurore semble poindre sous les plus brillants aspects.

Quel bien ferait cette opération canonique pour la colonisation et le bien de la religion et du pays!

On ne pourrait en calculer l'immense portée.

Vous n'auriez besoin de ne rien prendre à Montréal et vous ne seriez nullement gêné dans votre liberté d'action. Disons de suite que la Chute aux Iroquois va devenir le siège d'un évêché, quel essor cette nouvelle ainsi que la confection du chemin de fer, va donner à cette partie du pays!

St-Jérôme deviendra au second plan, ce ne sera pas votre faute, ni la mienne. Mais devant les grands intérêts religieux, sociaux et matériels qui s'ajoutent, il faut bien entrer dans le mouvement pour le diriger, le contrôler et en faire une grande force pour la religion.”⁶

Dans cette lettre, le curé Labelle fait ressortir l'importance de la force hydraulique au pied de la Chute aux Iroquois comme facteur de localisation de son futur centre diocésain. Mais Mgr Duhamel le ramène à la réalité et lui affirme qu'il était inconcevable d'ériger un diocèse à cet endroit.

“Je suis, comme vous, d'avis que l'érection d'un nouveau diocèse ferait avancer l'oeuvre de la colonisation qui doit trouver à l'avantage de la religion autant que le bien de la province de Québec. Le temps est arrivé de faire ériger ce diocèse; mais je suis persuadé que le siège épiscopal doit être placé ailleurs qu'à la Chute aux Iroquois.

Pourquoi ne tenteriez-vous pas un suprême effort pour amener Mgr Fabre à entrer dans le plan qui lui a déjà été soumis et dont seul nous pouvons attendre des résultats pratiques?

Un évêque à la Chute aux Iroquois ne pourrait rien faire de grand; il ne pourrait même pas y vivre. Essayez donc de persuader Mgr Fabre qui loin

de mettre des obstacles à l'érection du diocèse de St-Jérôme, il doit la favoriser de toute son influence à Rome."7

Il a été également question de construire un collège classique à la Chute aux Iroquois par le curé Labelle et les Jésuites dans une lettre du 31 juillet 1888 au père Hamel:

"Après avoir murement considéré la question d'un collège de votre ordre dans le Nord, je crois devoir vous faire les observations suivantes. Il me semble que la place du collège des Jésuites dans les Laurentides doit être fixée à la Chute aux Iroquois parce que c'est là et sur le haut de la rivière Rouge que se massera la population, vu que les pouvoirs d'eau sur la Rouge et sur ses affluents sont incommensurables.

Il faut remarquer que c'est le terminus du chemin de fer; que la position de cette localité à raison de ses pouvoirs d'eau promet une population industrielle considérable. C'est donc une des villes de l'avenir du Nord et par conséquent le site le plus favorable pour le collège que vous voulez fonder."8

Finalement, le projet visant à établir un collège classique et un diocèse à la Chute aux Iroquois vers 1888 ne fut jamais réalisé.

"Il est chez lui, aimé et honoré"

Incontestablement, pour les colons de la Chute aux Iroquois, le curé de Saint-Jérôme était l'être le plus attachant. E. Kapps décrit ce sentiment populaire et cette vénération des habitants envers l'homme d'église, lors d'une visite du curé Labelle en 1882:

"La Chute aux Iroquois était en fête surtout lorsque sur la demande des habitants de la paroisse M. le curé Labelle a bien voulu honorer les habitants de sa présence en disant la messe dans la chapelle et surtout en revivant leur espoir d'un chemin de fer par le discours qui leur a adressé.

Mais ce brave curé Labelle, s'il se laissait faire on le porterait en triomphe, bien qu'il soit lourd, chaque fois qu'il vient visiter cette place, objet de ses vœux les plus chers; en un mot ce pays de la Rouge, est son enfant qu'il a fait ce qu'il est et ce qu'il sera, car là, comme partout ailleurs il est chez lui, aimé et honoré."9

Le 4 janvier 1891, Antoine Labelle meurt à Québec. Le 5 février 1894, le conseil municipal du canton Joly change le nom du village de la "Chute aux Iroquois" pour celui de "Labelle" à la mémoire du prêtre-colonisateur.

TROISIÈME PARTIE

LA VIE PAROISSIALE

PRÉSENTATION

Le prêtre-curé joua un rôle vital dans l'histoire de Labelle car l'institution paroissiale devait prendre le pas sur les autres types d'institutions civiles ou sociales. En effet, le mouvement de colonisation du sol nordique du curé Labelle était fondé sur le système paroissial. A chaque nouvelle mission, la Société de colonisation du diocèse de Montréal contribuait financièrement à la construction d'une chapelle et à l'établissement d'un curé. La présente partie du travail a pour objectif de mettre en relief le rôle prépondérant du curé à Labelle. Contrairement au père Godard qui nous a présenté une image idyllique du curé à Labelle, notre étude montre que le chef spirituel fut à certains moments très contesté par ses paroissiens. C'est ce qui ressort de notre investigation sur les rapports concrets entre le curé et ses paroissiens.

Cette recherche est basée sur la correspondance des curés déposée dans les archives paroissiales et diocésaines d'Ottawa, de Montréal et de Mont-Laurier ainsi que celles de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE V

LA MISSION DE LA NATIVITÉ DE MARIE (1878-1902)

L'arrivée du premier curé à la Chute aux Iroquois en 1880

La mission de La Nativité fut fondée en 1878 par le curé Labelle et a été desservie par le curé Ouimet de Saint-Jovite jusqu'en 1880, plus précisément, au moment où le curé Labelle avise Mgr Duhamel, dans une lettre du 26 octobre 1880, que l'abbé Arcade Laporte acceptait de prendre la cure de La Nativité. A partir de cette date, le canton Joly devient concrètement une "paroisse" où le curé Laporte exerce son autorité de chef moral et spirituel. En plus du canton Joly, il dessert les cantons Marchand et Labelle qui portent les noms religieux de L'Annonciation et de Saint-François Xavier.

Dès la première année, le curé Laporte s'adapte à la situation de pauvreté de sa mission qui se définit par une économie d'autosuffisance. Il veut se suffire à lui-même par les dîmes et par la culture de la terre de l'église qui compte 180 acres. Ce missionnaire-colonisateur et cultivateur ne manquera pas de poursuivre l'oeuvre colonisatrice du curé Labelle. En novembre 1880, il reçoit de la Société de colonisation de Montréal un montant de \$100.00 pour l'aider à construire les dépendances. En plus, il obtient du curé Labelle les objets nécessaires (calice, crucifix, hosties, etc...) pour dire la messe. Le 25 mars 1881, le curé Laporte écrit à Mgr Duhamel que sa mission totalise 199 âmes et 43 familles. Pendant ce temps, à L'Annonciation, il y a une quinzaine de familles.

Le 10 septembre 1881, Mgr Duhamel se rend à la Chute aux Iroquois pour faire sa visite pastorale. Il exhorte les colons à lutter contre le découragement, le luxe et l'alcoolisme. Il écrit dans son rapport:

"Nous avons mis ces nouveaux colons en garde contre l'inconstance, le découragement, l'orgueil qui souvent porte les Canadiens à refuser de suivre les bons conseils de leurs pasteurs, l'amour du luxe qu'empêche notre peuple d'acquérir cette prospérité que son travail intellectuel lui assurerait facilement, et principalement contre l'usage immodéré des boissons enivrantes dont les mauvais effets sont tout à fait pernicieux. Nous les avons exhorté à pratiquer les vertus opposées à ces défauts et à ces vices par lesquels le démon s'efforcera de se les assujétir comme esclaves."¹

Le curé Laporte vit dans des conditions ardues parce que sa mission est trop pauvre pour subvenir à ses besoins. Le curé Labelle souligne en effet que "M. Laporte n'en a pas assez pour vivre ainsi que le prêtre qui le remplacera."² En 1882, le curé Laporte est blâmé par ses paroissiens et ses supérieurs pour excès de boisson et il est forcé de quitter sa cure. Le curé Labelle informe Mgr Duhamel sur la mauvaise conduite du prêtre-cultivateur de La Nativité:

"J'ai des mauvaises nouvelles à vous annoncer sur M. A. Laporte, curé à la Chute aux Iroquois. Dernièrement, de Ste-Agathe en retournant chez lui, il a bu avec excès d'après ce que l'on me raconte.

Ses manières dans l'auberge de St-Faustin ont donné aux personnes présentes occasion de faire des remarques qui lui étaient défavorables.

A St-Jovite, il a couché à l'auberge au lieu de coucher chez Mr. Ouimet.

A La Conception, la femme où il pensionnait m'a rapporté qu'il lui a pris une carafe de genièvre et qu'il l'a bu au trois quarts et qu'il s'est rendu ivre. Voilà deux fois que je l'avertis. Il m'a dit qu'il aimait mieux partir que d'avoir une enquête dans les deux cas où je l'ai averti. Il va sans dire qu'il plaiderait toujours non-coupable.

De l'autre côté, c'est un homme précieux pour les colons.

Il serait peut être plus sage d'attendre à la St-Michel pour lui signifier son départ et peut être que le père Raynel pourrait prendre cette mission si le supérieur y consent.

Dans tous les cas ayant contribué à le faire nommer, je suis obligé d'avertir les Supérieurs ecclésiastiques de sa conduite qui à mes yeux, le rend indigne d'occuper le poste que l'Eglise lui a confié."³

Le curé Laporte démissionne et se réfugie sur sa terre à la Chute aux Iroquois. C'est le père jésuite Jean Raynel qui est appelé à desservir les cantons Joly, Marchand et Clyde.

Une mission sans dîme

Le 16 juin 1882, le père Jean Raynel prend possession de la mission de La Nativité. Il est assisté un mois plus tard par le père Victor Hudon. Au commencement d'août, il reçoit un jeune orphelin âgé de 13 ans, Arthur Sigoin, comme premier écolier du futur collège de Nomingue. Le 17 septembre 1882, il héberge le frère Charles Lavoie. Le père Hudon est rappelé à Montréal le 11 décembre et il est remplacé par le père Martineau le 9 janvier 1883 avec mission de s'établir à Nomingue au mois d'avril. Grâce aux notes historiques compilées par le père Raynel, il nous est permis de mieux comprendre le contexte d'une mission de colonisation dans le Nord et spécifiquement celle de La Nativité. Il décrit dès son arrivée l'état lamentable de son habitat:

"En arrivant, là, j'ai trouvé une bâtisse de 60 x 30 pieds dont le bas est destiné à la résidence du prêtre et le haut à la chapelle. Laquelle bâtisse tombe déjà en ruine quoiqu'elle ne soit pas finie et qu'elle existe seulement depuis six mois. Dans la partie destinée au logement du prêtre, il n'y avait aucun mobilier, pas même un petit bloc de bois pour s'asseoir. Sur ma demande de la veille, lundi 26 juin, 20 à 25 hommes sont venus mettre des piliers d'appui contre la bâtisse pour l'empêcher de tomber. (...).

Dans l'été, nous avons beaucoup souffert de la pluie, qui pénétra partout, le toit étant mauvais et mal fait, ainsi que le reste de la bâtisse. Dans l'hiver, nous avons encore plus souffert du froid et de la fumée. Les pommes de terre et les navets ont gelé dans la cave."⁴

Ce sont là les conditions de vie difficiles qui caractérisent une mission de colonisation. Cette situation de détresse vécue par les colons du Nord est clairement exprimée dans une lettre écrite par une femme, Prospère Guay, au curé Raynel, le 17 juillet 1882:

“Permettez-moi malgré ma faible instruction de vous faire aconnaître le tris état qu’on se trouve tous en généralles se voyant bien éloigner dans c’est montagne, malgré le grand courage que nous avons tous bien de défriché nos lots les fammes se décourage, moi j’en suies une car mes petits enfants soufre beaucoup par les mouches et les maragoïn et les brulos c’est des petits insectes qui nous donne la souffrance jour et nuit, bien des chevaux se-meur de goriche et des moutons de mort, les vaches ne donne plus de lait pour nourir nos petits enfants, depuis le premier de juin que tous les homme sont tous arrêter pour le défrichement de leur terre, il peuvent entrés dans leurs bois les mouches et les maragoïns et les bruleau, nous creuve les yeux, je vous demande en grâce de bien vouloir jeter un regard de compations sur tous vos colon ne les abandonnez dans ce tris état, on croit et on espère notre Divin Pasteur que vous aler songé pour nous et nos petits enfants nous trop faible pour adressez la parole et nos plaintes à Monseigneur on se livre à vous et prié divin Pasteur auprès de Monseigneur qui conjure c’est petit insectes qui sont l’auteur de temps de larmes à nos petits enfants.

Prospère Guay, la Dame qui vous écrit et tous les gens du rang qui sont réuni ensemble pour une désision de vous envoyer ce petit papier.”⁵

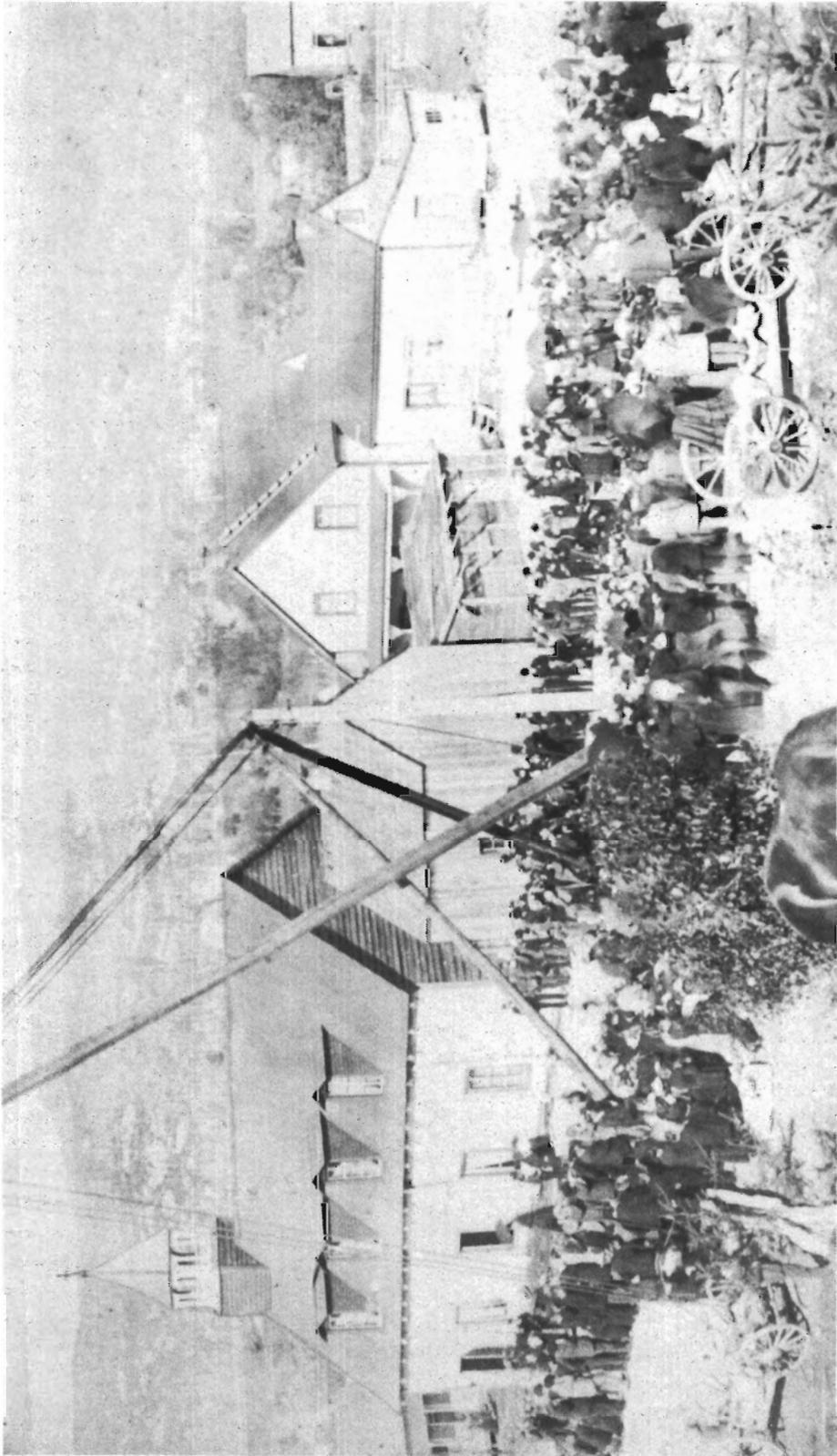
Isolés dans le Nord, les colons s’en remettent au curé pour obtenir un peu de quiétude. Pour répondre à leurs besoins spirituels, le curé Raynel crée plusieurs associations chrétiennes et exige une présence constante de ses paroissiens à toutes les fêtes d’obligation et à tous les exercices religieux.

Le 9 juillet 1882, il établit l’Apostolat de la Prière et la Confrérie du Sacré-Coeur, et la Société de la Bonne-Mort et du Coeur agonisant de Jésus. Le 19 novembre 1882, il érige le Chemin de la Croix dans la chapelle. En décembre 1882, janvier et février 1883, il visite ses trois missions. Il dénombre environ 70 à 75 familles dans le canton Joly.

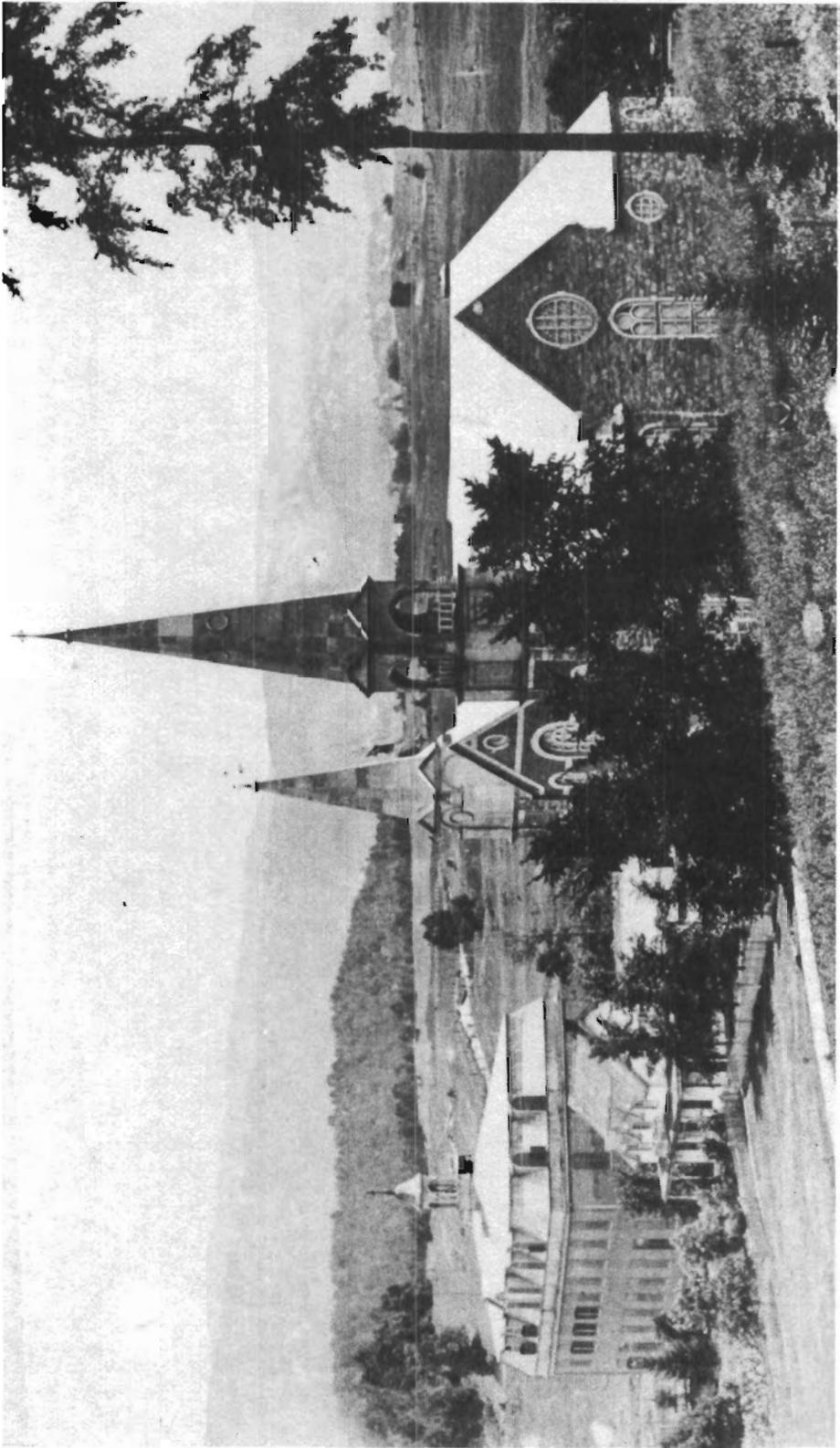
La mission de La Nativité est si pauvre que le curé ne peut y vivre. Elle accuse un déficit au-dessus de cent dollars. Il semble que le curé Raynel ait même songé à délaïsser la Chute aux Iroquois pour aller s’établir dans le chantier de Nomingue, d’après une lettre adressée au curé Labelle en 1882. En chaire, le curé Raynel adresse des reproches à ses ouailles lorsqu’il fait le bilan de la dîme et des corvées. C’est ce qui ressort dans l’analyse des prênes du curé Raynel. Ainsi, le 22 octobre 1882, le curé Raynel réprimande ses paroissiens parce qu’ils n’ont pas payé la dîme qui est sa principale source de revenu. Aussi, il sermonne ses paroissiens parce qu’ils négligent le paiement de leur souscription pour les travaux de la chapelle et parce qu’ils ne se soumettent pas aux corvées concernant l’érection d’une clôture pour le cimetièrre et la réparation de la chapelle. Voyant que l’ensemble de la population est loin d’obéir à ses exhortations, le curé décide de poser des sanctions punitives. Puisque le cimetièrre n’est pas clôturé, le curé refuse, quand il y aura des enterrements, d’aller au cimetièrre et de bénir la fosse. De plus, le curé menace de ne pas dire la messe de Noël si les paroissiens ne font pas de corvées visant à charrier les billots au moulin à scie pour les couper en planches afin de parachever l’intérieur de la chapelle, et s’ils n’apportent pas cent chandelles pour éclairer la chapelle pendant l’office. Le dimanche après Noël, le curé Raynel sermonne ses paroissiens à propos des scandales donnés par les ivrogneries, les bals et les danses défendues, les blasphèmes et les manques d’assister à la messe les dimanches et les fêtes d’obligation.



Photo du curé Charles Proulx prise vers les années 1910.



Bénédiction de la pierre angulaire de l'église de Labelle en 1902 par Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa. On voit en second plan, la chapelle et le presbytère de bois qui furent bâtis respectivement en 1882 et en 1898.



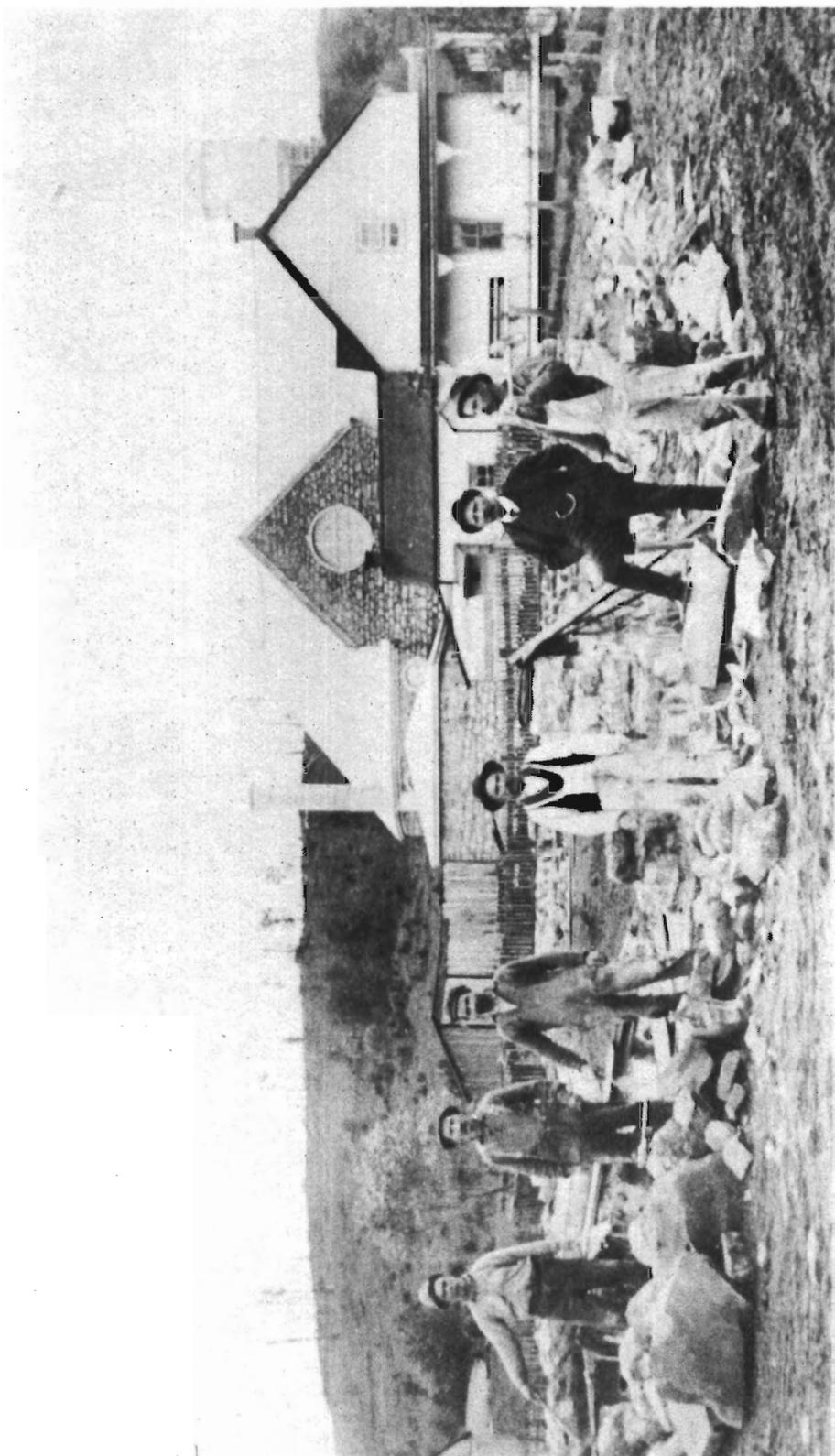
L'église, le presbytère et le couvent de Labelle vers les années 1910.



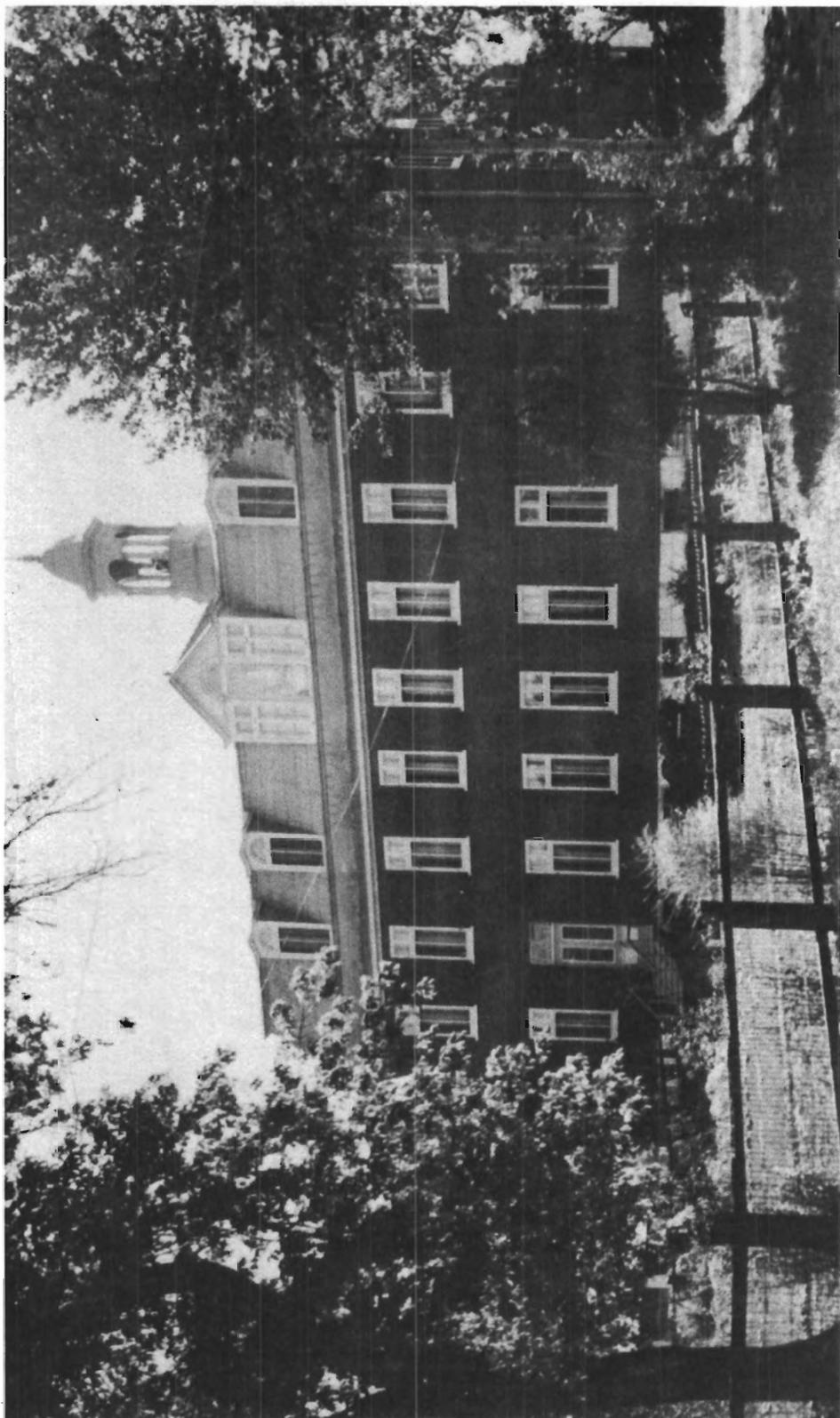
L'église de Labelle vers les années 1940.



Intérieur de l'église de Labelle vers les années 1950.



Construction du couvent des Soeurs de Sainte-Croix à Labelle en 1904. On aperçoit sur la photo, à l'arrière-plan, le presbytère et l'église de Labelle.



Couvent des Soeurs de Sainte-Croix à Labelle vers les années 1940. Cette grosse maison de brique a un toit en mansarde et à quatre versants.



Classes de 3e et 4e année au couvent des Soeurs de Ste-Croix en 1947.

En janvier 1883, le curé Raynel répète comme un leitmotiv que La Nativité est une mission sans dîme. Il tance ses ouailles du haut de sa tribune:

“Déjà bien des fois je vous ai priés avec instances de vouloir bien commencer à payer vos dîmes et très peu l’ont fait, et cependant vous avez déjà battu sinon tout, au moins une partie de vos grains; qu’attendez-vous donc? Voulez-vous prouver qu’il est physiquement impossible au prêtre de vivre au milieu de vous? Voilà bientôt huit mois que je suis au milieu de vous et je n’ai pas encore reçu en dîmes la valeur de quatre piastres. J’ai honte pour vous d’en parler si souvent, mais c’est la nécessité qui m’y force. Puisque tous les journaux crient sur tous les tons que la vallée canadienne de la Rouge est si riche et si fertile, il me semble que les habitants devraient avoir à honneur de pourvoir supporter leurs prêtres, et ne pas les obliger à vivre huit mois entiers d’emprunts comme nous faisons. Il y a aussi une négligence bien extraordinaire à apporter du bois pour chauffer la chapelle. Il y a dans une telle conduite une lésinerie qui vous causera malheur, car N.S. regarde fait à lui-même ce que l’on fait au dernier des siens. Enfin, permettez-moi de vous rappeler que le temps est arrivé de préparer le bois pour la clôture du cimetière que vous m’avez dit vouloir clôturer en planches ou palissades.”⁶

Pour forcer les colons à payer leurs dîmes, le curé va jusqu’à les menacer de la malédiction de Dieu.

“Voulez-vous réussir et prospérer dans vos entreprises, et vos affaires temporelles, payez fidèlement tout ce que devez à l’église et au prêtre. Voulez-vous être pauvres et attirer sur vous et sur vos familles la malédiction de Dieu, ne payez pas vos dûs au prêtre et à l’église.”⁷

Dans l’un de ses prêches, le père Raynel annonce qu’il a reçu une lettre du curé Labelle qui l’avertit que Mgr Duhamel, évêque d’Ottawa, se rendra à la mission de La Nativité en septembre 1883. Dans sa lettre le curé Labelle ajouta: “Que les gens fassent tous ce que vous demandez, sinon Mgr vous otera de la Chute et ensuite il leur en coûtera le double avant qu’ils aient un prêtre.” Et le père Raynel poursuit en disant:

“Je vous prie de réfléchir tous ensemble sur la portée des paroles de Mr. Labelle. Je ne connais pas ses intentions, mais à prendre le vrai sens de ses paroles, il donne à entendre que si à l’arrivée de l’Evêque, en septembre prochain, vous n’avez pas fait toutes les bâtisses nécessaires pour loger convenablement et confortablement un Curé, vous n’en aurez point. Ayant l’expérience de l’hiver dernier, vous comprenez qu’il est impossible, sans exposer sa santé et peut-être sa vie, d’hiverner dans cette bâtisse sans qu’elle soit réparée. Pour vous parler clairement, voici ce qu’il faut nécessairement que vous fassiez avant l’arrivée de l’Evêque ici: 1° Couvrir la chapelle à neuf, y construire 2 cheminées, terminer le plafond de la chapelle et finir l’intérieur du presbytère; 2° Bâtir une bonne et grande écurie, un hangar pour le bois et le grain; 3° Et enfin terminer au moins la clôture du cimetière, si vous ne faites pas celle de l’église. Sans rien vous imposer et vu qu’il n’y a pas de marguilliers dans le diocèse d’Ottawa, je vous conseillerai de faire au plus vite, dimanche prochain si vous voulez après la messe, une assemblée générale de la paroisse dans laquelle vous nommerez un président, un secrétaire et un comité ou syndics qui seront revêtus par la

majorité de l'assemblée de tous les pouvoirs nécessaires pour faire exécuter et payer les travaux susdits suivants les résolutions et décisions qu'aura prises la majorité de la dite assemblée."8

Suite aux pressions du curé, plusieurs habitants accordent des journées de corvées pour construire l'écurie et le hangar. Pour encourager les colons, la Société de colonisation de Montréal paie les frais de la réparation du presbytère et le bardeau pour couvrir la chapelle.

Enfin, dans le prône du dimanche, le 11 août 1883, le curé Raynel annonce à ses paroissiens qu'il quittera la mission de La Nativité dans trois jours. Il déplore, avant de partir, la conduite contestataire de certains paroissiens qui se sont opposés, pendant sa cure, aux dépenses destinées aux travaux de la chapelle et du presbytère. Il dit:

“Vous me permettrez encore une fois de vous exprimer le regret et la peine que j'ai éprouvés et ressentis dans l'opposition qu'un certain nombre y a mis, et m'ont mis dans l'impossibilité de faire face aux dépenses strictement nécessaires, en remettant leurs bancs en janvier dernier, lorsque dans l'intérêt de leur chapelle, eux qui sont assez riches pour cela, auraient dû garder et payer comptant ceux qui étaient à leur nom, et en acheter encore de nouveaux pour fournir à la chapelle un fonds suffisant pour subvenir à ses dépenses. (...)

Permettez-moi encore avant de vous quitter, de vous prier d'avoir soin d'extirper du milieu de vous cet esprit de parti et de jalousie qui malheureusement règne avec tant de ténacité, et qui vous empêche de réussir et qui ruintera votre localité.”

Il ressort de l'analyse des rapports du curé Raynel avec ses ouailles que l'ensemble des colons est loin de s'être soumis à l'autorité cléricale. De fait, comme nous l'avons observé précédemment, il apparaît que les colons sont trop pauvres pour assumer les dépenses du curé. Ils s'abstiennent de payer la dîme qui constitue l'assise matérielle du pouvoir cléricale en milieu rural. L'opposition des paroissiens s'est aussi manifestée dans le refus de faire des corvées.

Le père LeBlanc (1883-1887)

Le père Louis LeBlanc arrive à la Chute aux Iroquois vers le mois d'août 1883. Le 10 septembre 1883, toute la population est réunie dans le village pour accueillir Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, qui fait sa visite pastorale et qui est accompagné du curé Labelle, de l'abbé Ouimet de St-Jovite, du père Martineau de Nominique et du Supérieur Provincial des Jésuites. *Le Nord* écrit à propos de cet événement, le 20 septembre 1883:

“Le poste le plus important de la Rouge après St-Jovite, grande démonstration. Tout le monde sur pied: feux de joie et d'artifice magnifiques. 200 familles à l'aise et toute heureuse. Chapelle presque terminée. Le père LeBlanc S.J. dirige la mission. Moulin à scie et à moudre en pleine opération; pouvoir d'eau puissant; la Chute aux Iroquois sera une ville un jour; c'est là qu'aboutissent les chemins du Lac Maskinongé, de Labelle et de Minerve, de Loranger, de La Macassa et de tout le nord de la Rouge. Hôtels et magasins très bien tenus. Les Pères Jésuites sont déjà très bien installés; ils le seront encore mieux l'hiver prochain quand tous les travaux de réparations seront terminés.”

C'est donc dans un air de jubilation que le père LeBlanc débute sa nouvelle mission. Mais il fut rapidement ramené à la réalité lorsqu'il prit conscience que les maigres ressources l'obligeaient à s'occuper lui-même de sa propre subsistance. Pour y arriver, il partagea le mode de vie des colons en cultivant sa terre.

Contrairement au père Raynel, le curé LeBlanc a peu écrit sur sa mission. Par conséquent, nous ne possédons pas beaucoup de renseignements sur ses quatre années passées à La Nativité. Le 2 juillet 1886, Mgr Duhamel fait une visite pastorale à la Chute aux Iroquois. Il exhorte les habitants à contribuer davantage pour augmenter les recettes de l'église et pour soutenir l'école du village et à refréner les excès de boissons. Le 5 novembre 1886, le curé LeBlanc érige l'Union de prières et de bonnes oeuvres.

En 1885 et 1886, une épidémie de diphtérie se répand dans toute la région. Le nombre de morts passe de 5 en 1884 à 17 en 1886. Puis, le 14 janvier 1887, Mgr Duhamel écrit au curé Ouimet de St-Jovite que le père LeBlanc se retire de la Chute aux Iroquois pour cause de santé. Les pères Martineau et Proulx desservent la mission de La Nativité et le curé Ouimet dessert La Conception jusqu'à la nomination d'un nouveau curé en juin 1887. Il s'agit de l'abbé Michel Boisseau.

Trois curés en neuf ans (1887-1896)

L'abbé Boisseau succède au curé LeBlanc le 13 juillet 1887. Il dessert la mission de La Nativité et celle de La Conception. À ce dernier endroit, il réclame la construction d'un presbytère "afin d'échapper aux inconvénients de la vie de pension dans une famille privée."⁹ Dans une lettre du 28 juin 1888, Mgr Duhamel est heureux d'apprendre au curé Boisseau que la Société de colonisation de Montréal a consenti à accorder un montant de \$500.00 pour bâtir un presbytère à La Conception.

Comme pour ses prédécesseurs, le curé Boisseau doit affronter le problème de subsistance. Les recettes de la mission de La Nativité sont émaciées et ne suffisent pas pour subvenir aux besoins vitaux du curé. Le père Boisseau menace de quitter la Chute aux Iroquois. Mgr Duhamel écrit à Ulysse Dyonnet et à L.-C. Duquette, le 28 août 1888:

"J'ai reçu en son temps la requête par laquelle vous me demandez que le Rev. M. Boisseau continuât à desservir votre mission. Je ne demande pas mieux que de vous accorder votre demande. Mais de votre côté, il vous faut contribuer au soutien du missionnaire qui se plaint de ne pas assez recevoir pour vivre. Vous devrez donc vous entendre avec lui, en assemblée de paroisse, pour le montant que vous aurez à lui payer soit en dîme, soit en argent."¹⁰

Malgré les plaintes du curé, le problème de subsistance demeure insoluble. En effet, car il semble que le curé Boisseau ait encore menacé d'abandonner sa mission. En 1890, une requête des habitants est envoyée à Mgr Duhamel demandant que le curé Boisseau reste à la Chute aux Iroquois. Elle est appuyée par une lettre du docteur Bigonnesse qui précise à Mgr Duhamel que le curé Boisseau a su rétablir "la paix là où le trouble et la zizanie existait".¹¹ À la suite de ces pressions, le curé Boisseau décide de vivre une autre année à la Chute aux Iroquois où il s'apitoie sur l'extrême pauvreté des colons. Il en arrive à remettre en question le bien-fondé de la colonisation du Nord. C'est un véritable réquisitoire qu'il écrit à Mgr Routhier, le 6 juillet 1891:

"Jamais je n'ai vu tant de misères, et ce n'est que le prélude. Chaque jour on vient pleurer chez moi et me demande un peu de fleur. Que leur répon-

dre que je suis plus pauvre qu'eux. Le printemps je leur ai donné pour semencer le grain que j'avais reçu d'eux. Pauvre Colonisation si vantée, mais en même temps si oubliée. La foi sans les oeuvres ne sauve pas l'amour de son pays sans travailler pour son pays n'est rien. Je crois qu'on a trop fondé les choses et qu'on a avancé trop rapidement. C'est nous qui gagnons l'irreflexion de ces beaux discoureurs qu'après avoir poussés par les fondus d'Eloquence quelques centaines de familles à s'exiler! car c'est un exil que cette Rouge les laissent à eux-mêmes. Du gouvernement cette année, nous avons reçu 300 piastres. Voilà tout.

Savez-vous comment je retire chaque Dimanche pour les Quêtes 2-3-5 cents le plus.

La maladie fait ici depuis deux ans de sérieux ravages. Il y a des semaines ou je ne dors pas une nuit en tout toujours sur le chemin et quel chemin parfois!!

Ma santé est loin d'être bonne; comment l'être aussi j'ai tant souffert du froid cet hiver."¹²

Il sera remplacé durant l'automne 1891 par l'abbé Cyrille Deslauriers. Le 11 octobre 1892, celui-ci mit sur pied la Confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel. En 1894, il alla résider à La Conception. Nous avons très peu d'informations au sujet de son passage à La Nativité ainsi que de son successeur l'abbé Alphonse Desjardins (1894-1896). Dès son arrivée, le curé Desjardins soumet des plans à Mgr Routhier pour la construction d'un presbytère à Labelle. Le 11 mai 1896, il érige un chemin de croix à la chapelle.

Le curé Charles Proulx et l'érection de la paroisse en 1902

L'abbé Charles Proulx devint curé de La Nativité le 2 septembre 1896. Il avait été auparavant missionnaire à Chénéville (1888-1889), à Saint-Gérard de Kiamika et au Rapi-de de l'Original (1894-96). Il connaissait donc bien le contexte des cantons du Nord.

Parmi les curés qui se sont succédés à Labelle, l'abbé Proulx fut sans conteste un des plus influents. Il fut président de la Société d'agriculture du comté d'Ottawa, division B, no 2 de 1898 à 1900. Il incarnait le missionnaire-agriculteur qui partageait la même passion de la terre que ses colons.

Le curé Proulx a poursuivi les démarches de son prédécesseur pour bâtir un presbytère. Mgr Duhamel écrit le 21 juin 1898:

"Le révérend Chs. Proulx a réussi à construire un presbytère en bois d'une bonne apparence et suffisamment grand pour les besoins actuels. Il a modifié l'intérieur de la chapelle de manière à la rendre bien convenable. En levant une partie du plancher, il a pu faire du bas la nef de la chapelle et ce qu'il a laissé sert de galeries latérales. Il n'y a pas de dette. M. Proulx a donc un vrai succès:"¹³

Maintenant qu'il a son presbytère, le curé Proulx veut son église.

L'établissement du terminus du chemin de fer au village de Labelle suscita une intense activité économique et sociale dans toute la région. La population augmenta de 366 personnes en 1891 à 962 en 1901. L'essor économique du village permit au curé Proulx de penser sérieusement à la construction d'une église. Le 5 septembre 1901, Mgr Duhamel écrit au curé Proulx qu'il approuve la requête des habitants demandant l'édification d'une église à Labelle mais il précise qu'il faut d'abord et avant tout ériger canoniquement et civilement la mission de Labelle en "paroisse". Le 27 novembre 1901, l'arche-

vêché d'Ottawa adopte le décret d'érection de la paroisse, puis, le 26 mars 1902, la législature de la province de Québec sanctionne la loi qui érige civilement la paroisse de La Nativité de Marie de Labelle. C'est donc en 1902 qu'est érigée officiellement la paroisse de Labelle. Nous allons maintenant aborder dans le prochain chapitre cette nouvelle phase de la vie paroissiale.

CHAPITRE VI

LA PAROISSE DE LA NATIVITÉ DE MARIE DE LABELLE (1902-1980)

La construction de l'église et la fondation de la paroisse

À une assemblée générale des paroissiens qui a eu lieu le 26 janvier 1902, M. Mignault de Montréal fut choisi pour préparer un bill à présenter à la législature du Québec afin d'ériger civilement la paroisse et de conférer aux francs-tenanciers le pouvoir d'élire des syndics et de prélever le montant nécessaire pour la construction de l'église, soit \$20,000.00.¹

Mais un groupe de paroissiens dirigé par le docteur J.A. Bigonnesse s'oppose à la construction de l'église parce qu'ils ne font pas confiance à l'administration du curé Proulx. Ils veulent prendre en main les affaires de la fabrique. Le curé Proulx et Paul-Emile Forget, marchand, insistent fortement pour demander à Mgr Routhier de venir présider l'élection des syndics en faveur de la construction de l'église. P.E. Forget décrit la situation à Mgr Routhier dans une lettre datée du 14 janvier 1902:

“Nous avons décidé de faire les élections des Syndics au plus tôt possible afin de régler la division regrettable qui existe encore dans la paroisse et de pouvoir marcher le plus tôt possible à la construction de l'église car nous nous apercevons qu'il y en a un certain nombre de personnes qui commencent à trouver le montant trop haut et qui finirait peut être à ne plus vouloir bâtir du tout parce qu'ils ne peuvent pas conduire tout à leur goût”.²

Le curé Proulx critique publiquement ses opposants, dont le docteur Bigonnesse, dans ses sermons prononcés du haut de la chaire. Il affirme que Bigonnesse n'est pas solvable et qu'en conséquence, il ne peut pas être élu syndic. Un climat de tension règne à Labelle. Des affiches sont apposées sur le pont et dans le village contre Bigonnesse: “*Concu Content*. Au printemps le docteur Bigonnesse transporte son ménage et son bordel au Nomingue. Bon succès”.³

Finalement, à l'élection des syndics qui a eu lieu en juin 1902, les hommes du curé Proulx furent élus responsables de la construction de l'église: P.E. Forget, marchand, H.W. Légaré, marchand et Napoléon Nantel, hôtelier. Il faut souligner ici la présence des commerçants qui démontre que la construction de l'église et l'érection civile de la paroisse de Labelle ont été favorisées par l'alliance des notables du village et du curé Proulx. Après cette élection des syndics, J.A. Bigonnesse intente une poursuite en dommages pour diffamation contre le curé Proulx qui a cherché par l'injure à le ruiner et à le chasser de Labelle. Il réclame \$5,000.00. À partir de cette élection des syndics, le curé Proulx est en mesure de prendre tous les moyens pour bâtir une église et une sacristie. Le 5 novembre 1902, il reçoit une lettre de Mgr Duhamel autorisant les syndics et marguilliers de contracter un emprunt de \$20,000.00 de la Caisse d'Économie Nationale de Montréal (Société Saint-Jean-Baptiste) pour la construction de l'église au taux de 5% d'intérêt remboursable en cinquante versements annuels. Cette dette sera entièrement remboursée le 31 décembre 1951.

Les plans de l'église furent élaborés par Joseph-Arthur Godin, architecte de Montréal. L'église mesurait 125 pieds de longueur par 54 pieds de largeur et la sacristie mesurait 30 pieds de longueur par 32 pieds de largeur. Robert Godard mentionne qu'à "la fin de juillet, la compagnie Boileau et Frères de l'île Bizard signa, à titre d'entrepreneurs, le contrat d'exécution, au prix de \$17,630.00".⁴

Le 14 septembre 1902, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, vint bénir la pierre angulaire de l'église et en même temps, se rendre compte des dommages causés par un incendie qui dévasta une partie du village le 30 août. À cette cérémonie officielle, on y remarquait les curés et les notables des paroisses environnantes. Le député Henri Bourassa profita de l'occasion pour faire valoir ses talents de tribun. Pour cette journée spéciale, la Société de colonisation de Montréal avait organisé une excursion dans le Nord où plus de mille personnes avaient pris place dans les wagons du train du Canadien Pacifique en direction de Labelle.

Les travaux de construction de l'église durèrent un an. En juillet 1903, cinq francs-tenanciers demandent la convocation d'une assemblée publique pour élire trois agents qui prendraient en charge la reddition des comptes, car ils croient que les syndics ne font pas un emploi judicieux des argents de la paroisse. L'assemblée a lieu le 9 août 1903 et les syndics reprennent en main le contrôle des travaux de construction et de décoration de l'église. La situation s'envenime lorsque le 11 octobre, l'architecte Godin fait part de son insatisfaction de l'exécution des travaux de l'église à l'assemblée des syndics et en conséquence, celle-ci décide de retarder le paiement à la compagnie Boileau.

Le 21 novembre 1903, toute la population de Labelle est en liesse. Mgr Duhamel et Mgr Routhier arrivent par le train du C.P.R. pour venir bénir la nouvelle église et les trois magnifiques cloches. Ils sont reçus au son de la fanfare et par des chars allégoriques. Le lendemain, une grande foule de personnes assistait à la bénédiction de l'église ainsi que plusieurs membres du clergé dont Jean-Baptiste Proulx, ancien secrétaire du curé Labelle. Après la cérémonie, un fastueux banquet a lieu dans l'ancienne chapelle.

Plus tard, en 1905, J.A. Bigonnesse est à la tête d'un groupe de paroissiens qui revendiquent la démission du curé Proulx. Ils protestent contre l'administration des affaires de l'église et exigent que les comptes de la fabrique soient rendus publics.

La mission anglicane

Au début du XX^{ème} siècle, il existait à Labelle une petite communauté protestante qui avait érigé une chapelle près du pont de la Chute aux Iroquois du côté est de la rivière Rouge. En fait, le curé Proulx dénombrait une douzaine de protestants, nommons par exemple, la famille des Church qui détenait un moulin à scie considérable au village. En 1909, George Church, industriel, et John Hodgkinson, ministre de "The Anglican Mission", demandent au conseil scolaire le droit d'utiliser l'école du village pour y célébrer les offices religieux le dimanche et pour y donner la classe pendant 5 jours de chaque semaine.

La décoration et l'ornementation de l'église

L'une des préoccupations du curé Proulx est l'embellissement des édifices religieux. En 1908, il achète directement de la France des ornements en pure soie pour un montant de \$40.00 à \$50.00. L'année suivante, il fit l'acquisition d'un harmonium et le 28 mars 1909, les marquilliers engagèrent Laura Blumhart comme organiste pour la somme de \$100.00 par année. De plus, elle devait prendre la charge de former un chœur,

de pratiquer les enfants à chanter et de jouer gratuitement aux enterrements. Elle fut remplacée par Alma Généreux en 1911.

En 1912, le curé entreprend des démarches pour l'achat d'un orgue. C'est l'année suivante que la Maison Casavant est venue installer les grandes orgues à tuyaux, à deux claviers et onze jeux, pour un montant de \$1,975.00.

Au point de vue esthétique et hygiénique, le curé et les marguilliers décidèrent en juillet 1912 de clôturer le devant de l'église pour empêcher les animaux de salir les trottoirs et d'endommager les arbres. En septembre 1915, les marguilliers ordonnent la construction d'une grange de 30 pieds par 35 pieds comprenant une écurie et un poulailler. Ces bâtiments s'imposaient pour les travaux de ferme et d'élevage du curé Proulx et pour abriter les chevaux des paroissiens durant la messe.

Les relations entre Mgr Duhamel et le curé Proulx

Les rapports entre l'évêque d'Ottawa et le curé Proulx ne furent pas toujours harmonieux si on en juge d'après certaines lettres. Ainsi, en 1896, Mgr Duhamel écrit au curé Proulx:

“Le 24 octobre dernier vous répondez deux lignes et demie à ma circulaire du 31 août. Votre réponse prouve que vous n'êtes pas un prêtre sérieux, et si vous continuez à ne pas l'être je serai obligé de vous nommer vicaire”.⁵

Plus tard, en 1908, Mgr Duhamel réprimande la conduite du curé Proulx au sujet d'une licence pour établir un hôtel à La Macaza.

“Vous m'envoyez copie de la requête demandant une licence d'hôtel pour détailler des boissons enivrantes à la Macaza que vous avez signé.

Vraiment je ne puis comprendre qu'un prêtre signe une pareille requête et donne par là un si mauvais exemple lorsque dans la province le clergé fait tant d'efforts pour promouvoir la tempérance et faire diminuer le nombre des licences.

Puis vous avez signé cette requête pour faire donner une licence dans une mission qui n'est pas le vôtre! (...)

Je veux savoir ce que vous avez fait et je dois vous avertir qu'en signant pareille requête vous m'avez donné une raison amplement suffisante pour ne pas vous laisser à Labelle”.⁶

La lecture de ces deux lettres nous permet d'observer le grand contrôle qu'exerce l'évêque sur ses curés.

Le curé Donat Guay (1922-1948)

Dès son arrivée à Labelle, l'une des premières préoccupations du curé Guay fut l'amélioration de l'état des édifices religieux. Le 24 juin 1923, une somme de \$500.00 est affectée à la réparation de l'église. En 1924, le curé propose la construction d'un nouveau presbytère. Après de nombreux débats, le conseil de fabrique rejette le projet. Le 11 juin 1925, une requête, signée par 123 habitants, est appuyée par P.E. Forget, marchand et P. St-Jacques, notaire, pour demander la construction d'un nouveau presbytère.

re. Les marguilliers acceptent d'emprunter un montant de \$2,500.00 pour commencer les réparations du presbytère. Le 31 octobre 1926, la paroisse contracte un emprunt de \$2,000.00 à 5% d'intérêt pour poser la brique au presbytère. En examinant l'état financier de la Corporation des syndics de La Nativité de Marie de Labelle pour l'année 1933, on peut constater une dette au-dessus de \$11,000.00. Les dépenses pour les commodités des établissements religieux ont donc entraîné un endettement appréciable de la paroisse. Celle-ci éprouve des difficultés financières et le curé Guay exige de ses paroissiens qu'ils règlent leurs comptes avec l'église. À ce sujet, Eudore Fiola se plaint auprès de Mgr Limoges de l'attitude du curé Guay, dans une lettre du 5 avril 1935;

“J'ai été pour faire mes Pâques et je me suis vu refusé au confessionnal. Notre curé Mr. Donat Guay refuse aux paroissiens cette année de leur laisser faire leurs Pâques s'ils n'ont pas d'argent pour payer (...) Je regrette de vous dire que notre curé ne prêche que pour de l'argent... est-ce là une manière de notre religion (...) Tout le monde serait d'avis d'avoir un autre curé à la place de celui-ci, est-ce que cela pourrait se faire?”

Ajoutons pour terminer, que c'est sous l'influence du curé Guay que fut construit en 1947 le collège au village de Labelle. C'est ce que nous verrons plus loin.

Les curés de Labelle de 1948 à nos jours

L'abbé Anthime Sicotte fut curé de Labelle de 1948 à 1952. Il se préoccupe tout particulièrement de stimuler la dévotion de ses paroissiens. C'est dans ce but qu'il crée un calvaire en 1949 où il fait planter trois grandes croix sur la montagne près de l'église. La cérémonie est impressionnante. Plus de quatre-vingts hommes transportent sur leurs épaules une lourde croix de bois pesant environ quatre mille livres. Le curé Sicotte organise plusieurs associations catholiques dont l'agrégation du Très Saint-Sacrement. Il érige en 1950 un nouveau cimetière. En 1951, la mission estivale du Lac Labelle est érigée en paroisse. L'abbé P.A. Trépanier, vicaire à Labelle, devint le curé fondateur. Plus tard, on décida de fermer l'ancienne chapelle des Bastien au Lac Labelle, bâtie en 1912 par F. de Sales Bastien, pour construire une nouvelle chapelle sur la terre du cultivateur Arthur Francoeur. En 1959, on construisit une troisième chapelle. Le problème de l'alcoolisme a retenu une grande attention de la part du curé Sicotte, ainsi que de son successeur l'abbé Adélarde Fauteux (1952-1957). Ce dernier contribua en 1953 à la fondation des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc pour résoudre le problème de l'abus de boissons. En avril 1955, une assemblée de paroisse fut convoquée pour approuver un emprunt de \$11,500.00 pour la réfection du sous-sol de l'église en salle paroissiale et pour l'installation d'un système de chauffage à eau chaude dans l'église et la sacristie. Le curé Fauteux s'occupa aussi de l'embellissement du nouveau cimetière et s'intéressa beaucoup à l'organisation des fêtes du 75^{ème} anniversaire de Labelle. Il fut remplacé en 1957 par l'abbé Omer Villeneuve jusqu'en 1963. Le curé Villeneuve porta une attention particulière à développer chez ses paroissiens la dévotion à l'Eucharistie. Il prêche l'abstinence totale des boissons alcooliques. Durant sa cure, l'abbé Villeneuve entreprend des dépenses pour réparer et décorer l'église. En décembre 1959, la fabrique, avec le consentement du curé, vend un terrain au prix de un dollar et loue également un autre terrain pour une somme de un dollar pour un terme de dix ans à l'Oeuvre des Loisirs. Puis de 1963 à 1970, c'est l'abbé Joseph Dupont qui devient curé de Labelle. Il participe à une période de changement considérable dans l'Église qui est marquée par de nouvelles réformes et par la modernisation de la célébration de la messe. Le 19 avril 1970, la vieille église de Labelle est la proie des flammes. L'abbé Marcel Saint-Louis fut nommé pour prendre possession de la cure de Labelle le 16 août 1970. Sa principale tâche consista à trouver un nouvel édifice religieux. On aménagea provisoirement la grande

salle de l'école Saint-Pie X pour la célébration du culte, puis la salle municipale. Une étude faite par le Service diocésain de Recherche en janvier 1971 révéla que la majorité de la population désirait la construction d'un centre communautaire comprenant une chapelle, un gymnase, une piscine et une bibliothèque.⁸ Les travaux de construction se terminèrent en juin 1972. Le 1er décembre 1975, le conseil municipal acheta la piscine du centre communautaire pour le prix de \$1.00. Depuis 1976, l'abbé Simon Laflamme, ancien missionnaire au Brésil, est le curé actuel de Labelle.

QUATRIÈME PARTIE

LA VIE MUNICIPALE

PRÉSENTATION

Dans cette partie du travail nous voulons retracer l'histoire des municipalités du canton Joly de 1883 à 1973, du village de Labelle de 1902 à 1973, et de la municipalité de Labelle de 1973 à 1980. Nous avons aussi analysé leur champ d'action dans les affaires publiques: les routes, les ponts, les commerces, les industries et autres. Cette étude s'appuie particulièrement sur une source manuscrite, soit les *Livres des Minutes des Conseils Municipaux*. Cette riche documentation regroupe les procès-verbaux du conseil qui sont, en quelque sorte, des témoignages fidèles des débats qui ont eu lieu dans les assemblées municipales. Elle est une source archivistique de grande valeur car c'est dans les assemblées municipales que l'on discutait des problèmes locaux et que l'on votait des règlements. Les assemblées municipales étaient donc à la fois délibératives et exécutives, et avaient une influence sur le développement économique et social de la communauté labelloise. C'est dans cette perspective que nous nous proposons d'analyser les institutions municipales et la vie politique locale.

CHAPITRE VII

LA MUNICIPALITÉ DU CANTON JOLY (1883-1973)

Il faut dire au départ que le régime municipal est basé sur la loi de 1855, celle-ci constituait en municipalités toutes paroisses ayant une population d'au moins trois cents âmes. La paroisse de La Nativité répondait à cette condition et, à la suite de la requête des habitants et des notables, la municipalité du canton Joly est érigée le 1er janvier 1883. La loi édifiait cette nouvelle institution municipale parut dans la Gazette Officielle le 16 mars 1902.

Le territoire municipal du canton Joly couvrait une partie des cantons Marchand (11 lots), Minerve (46 lots) et Labelle (102 lots) ainsi que le village de la Chute aux Iroquois. Il avait une superficie de vingt-six milles de longueur par dix milles de largeur. En 1883, le rapport du directeur de colonisation J.O. Fontaine décrit la situation de colonisation du canton Joly en ces termes:

“Tous les lots sont concédés dans Joly, et la population est d'à peu près 300 âmes. Trois familles sont revenues des États-Unis. Il y a des défrichements considérables”.¹

Suite au décret d'érection, les membres du conseil municipal sont nommés par le lieutenant-gouverneur et assermentés le 13 janvier 1883. Le premier conseil était formé comme suit: le maire Charles Martin, cultivateur; les conseillers Louis Bigras, Pierre Paquet, François Nantel, Mathias Demers, Alphonse Bélanger, tous cultivateurs et Ulysse Dyonnet, industriel. Le secrétaire-trésorier fut Ariste Bock, marchand. Il fut remplacé la même année par Alfred Lesage, médecin. Le principal intérêt de ce conseil, majoritairement constitué de cultivateurs, réside dans le contrôle de l'évaluation foncière, dans l'aménagement et l'entretien des chemins et des ponts, et dans la défense des intérêts agricoles. Dès les premières séances du conseil municipal,² on nomme six inspecteurs de voirie pour les rangs, le Bas et le Haut du Maskinongé ayant comme tâche le tracé et l'entretien des chemins ainsi que la construction des ponts; six inspecteurs agraires pour les rangs, le Bas et le Haut du Maskinongé s'occupant de l'état de l'agriculture; trois estimateurs pour confectionner le rôle d'évaluation; un auditeur des comptes municipaux et un gardien d'enclos public.

Lorsque l'on examine les personnes qui ont exercé les fonctions de maire du canton Joly de 1883 à 1902, on se rend compte que les marchands se sont emparés de la direction de l'administration municipale pendant dix-neuf ans (voir tableau 6). Par contre, après 1902, date de l'érection du village en municipalité, on observe la main-mise du groupe des cultivateurs sur la municipalité du canton Joly.

En ce qui concerne les secrétaires-trésoriers (voir tableau 7), la plupart d'entre eux sont des médecins, des notaires, des marchands et quelques cultivateurs. Le secrétaire-trésorier est un officier du conseil qui possède et conserve les archives, et qui a l'autorité de faire les publications, les avis et les procédés du conseil. Il connaît bien les dossiers et par là même, exerce une certaine influence sur les décisions du conseil. Son travail représente une source de revenus d'appoint qui est loin d'être négligeable. En 1883, il ga-

gne \$35.00 annuellement, en 1889, \$50.00 et en 1909, \$60.00.

Pour s'assurer l'assiduité des conseillers aux assemblées municipales, le conseil adopte le 16 août 1886 un règlement austère visant à pénaliser de deux piastres et demie chaque conseiller en retard ou absent à une assemblée.

TABLEAU 6

Liste des maires du canton Joly de 1883 à 1973

Charles Martin, cultivateur	1883 à 1885
Ariste Bock, marchand.....	1885 à 1890
Emery Godard, cultivateur	1890 à 1892
Charles Martin, cultivateur	1892 à 1893
Flavien R. Blanchard, marchand	1893 à 1895
Paul-Emile Forget, marchand	1895 à 1902
James Mc Gibbon, marchand	1902 à 1903
John Vallée (père), industriel	1903 à 1905
Charles Martin, cultivateur	1905 à 1908
Jules Brassard, cultivateur.....	1908 à 1909
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur.....	1909 à 1910
Charles Martin, cultivateur	1910 à 1911
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur.....	1911
Jules Brassard, cultivateur.....	1911 à 1912
Louis Jubinville, (père), cultivateur.....	1912 à 1920
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur.....	1920 à 1923
Julien Brassard, cultivateur	1923 à 1929
Hilaire Labelle, cultivateur	1929 à 1933
Arthur Labonté, cultivateur	1933 à 1937
Hilaire Labelle, cultivateur	1937 à 1945
Arthur Labonté, cultivateur	1945 à 1948
Joseph Paradis, cultivateur.....	1948 à 1949
Gaston Beaudart, mesureur.....	1949 à 1966
Roland Fex, cultivateur	1966 à 1967
Oscar Saindon, cultivateur-menuisier.....	1967 à 1973

TABLEAU 7

Liste des secrétaires-trésoriers du canton Joly de 1883 à 1973

Ariste Bock, marchand	1883
Alfred W. Lesage, médecin.....	1883 à 1885
Ernest Lorin.....	1885 à 1887
Georges S. Hyde	1887 à 1888
L.O. Blondin, notaire	1888
Damien Le Guerrier, notaire	1888 à 1889
Honoré Giroux	1889 à 1890
Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin	1890 à 1902
Joseph Larocque, marchand	1902
Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin	1902 à 1908
Jules Ledoux, Commissaire de la Cour	1908 à 1923
Supérieure	
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur.....	1923 à 1931
Alfred Bélisle, marchand.....	1931 à 1933
Georges Godard, secrétaire.....	1933 à 1970
François Amadei, notaire.....	1970 à 1973

Deux exemples de petits-bourgeois ruraux: Paul-Emile Forget et Joseph-Aurèle Bigonnesse

Paul-Emile Forget est sans contredit l'un des individus les plus influents de Labelle. En 1892, il quitta Sainte-Agathe pour venir s'établir au village de Labelle où il acheta le magasin général de Aristé Bock. Il est rapidement mêlé aux affaires publiques. Dès 1895, il exerce la fonction de maire de la municipalité du canton Joly jusqu'en 1902. Il est l'instigateur de la séparation du village qui devient une municipalité distincte en 1902. Et, par surcroît, il siège comme maire du village de Labelle pendant vingt-huit ans. Plus encore, il est président de la commission scolaire de La Nativité de 1895 à 1927 et de la commission scolaire du village de Labelle de 1927 à 1943, soit près de cinquante ans. L'analyse des dépenses des commissions scolaires révèle que presque toutes les fournitures scolaires, c'est-à-dire les immobilisations, proviennent du magasin général de Forget. Il obtient également quelques contrats de construction de petites écoles de rang.

P.-E. Forget représente donc un excellent cas montrant l'emprise d'un petit-bourgeois rural sur sa localité. Il exerce différentes fonctions comme par exemple, juge de paix, marguillier, directeur du cercle agricole, secrétaire-trésorier du conseil d'Agriculture du Comté d'Ottawa, vice-président de la Coopérative des colons du Nord, co-proprétaire du journal *Le Pionnier* de Nominique avec le député conservateur au fédéral, Honoré Achim. C'est un journal agriculturiste et ultramontaniste qui atteste l'alliance de Forget à la cause cléricale.

P.-E. Forget s'adonne aussi à la pratique du prêt hypothécaire. Fréquemment, il prête aux colons. Il deviendra, au cours des années, un important propriétaire foncier dans le village et la paroisse. Par exemple, en 1917, il possède 13 propriétés et en 1932, il détient plus de 35 propriétés.

Parmi les membres des professions libérales, le médecin-chirurgien Joseph-Aurèle Bigonnesse est l'un de ceux qui exerça une influence prépondérante dans les affaires municipales et économiques de Labelle. Il occupe le poste de secrétaire-trésorier des municipalités du canton Joly et du village de Labelle de 1890 à 1907. De plus, il est un agent de la Société Générale de colonisation, juge de paix, marguillier, agent d'assurance contre le feu, greffier de la cour des magistrats, député-coroner du district d'Ottawa, et un des propriétaires de la mine de Graphite au lac Vert à Labelle. Mais, le 2 avril 1907, il signe une reconnaissance de dette envers la municipalité du village de Labelle au montant de \$1,100.00 et il doit abdiquer son poste de secrétaire-trésorier. Certains individus l'accusent de malversations. En 1917, le conseil municipal accepte les deux propriétés de Bigonnesse pour annuler la moitié de la dette.

D'autres individus, qui font partie des notables, ont également joué un rôle important à Labelle comme Ulysse Dyonnet, propriétaire de moulins à scie et à farine, George Church, propriétaire d'une vaste scierie, les marchands Flavien Renaud Blanchard, James McGibbon, H.-W. Légaré, et le journaliste-éditeur Joseph Demers, etc.

Les chemins de colonisation

Mil huit cent quatre-vingt-trois: le mot d'ordre du conseil municipal est de construire des chemins pour la colonisation du canton Joly. Il s'ensuit que la majeure partie du budget municipal fut attribuée à la construction, à la réparation et à l'entretien des routes donc des rangs. En effet, le conseil municipal, ayant décidé certains travaux, dresse la liste des habitants des rangs qui en bénéficient et qui doivent contribuer à leur réalisation soit par des corvées, soit par des perceptions spéciales. Ainsi, en 1883, le conseil municipal du canton Joly, par l'entremise des inspecteurs de voirie Olivier Dumoulin et Laurent Arbic, oblige tous les habitants des rangs à donner une journée de corvée ou une piastre pour la confection d'un chemin. De même pour l'entretien des chemins d'hi-

ver c'est-à-dire le déneigement des routes, tous les propriétaires devaient entretenir la portion de route qui se trouvait en face de leur lot respectif sous peine d'amende. Une résolution est adoptée dans ce sens en 1884.

“Tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu dans le Canton Joly entretiennent leurs chemins d'hiver et qu'il y ait une amende de deux piastres pour chaque infraction à la loi.”³

L'entraide collective entre les habitants des rangs est d'une grande importance pour le conseil municipal afin d'assurer la qualité du réseau routier dont dépend le développement de la jeune paroisse de colonisation de La Nativité. Les chemins sont aménagés en fonction des rangs et sont définis d'après des considérations géographiques comme des “côtes” ou des “montées”. Ils sont verbalisés et homologués par le conseil qui établit les normes de construction.

Les travaux de voirie s'avéreront très dispendieux et augmenteront l'endettement de la municipalité qui atteindra son apogée après la séparation du village en 1902. Ainsi, le déficit municipal passe de \$75.00 en 1891 à \$1,000.00 en 1902. Les dettes rapetissent après 1915. Dans un tel contexte, le conseil est amené à réclamer constamment le support financier du gouvernement. Pour y arriver, le conseil noue des relations avec des personnes influentes, dont le curé et le député, dans le but d'avoir plus de poids pour défendre leurs revendications auprès du gouvernement. Ainsi, pour ne citer que deux exemples, en 1910, le conseil se joint au député libéral Ferdinand-Ambroise Gendron pour rencontrer le ministre de la colonisation afin de permettre au maire Charles Martin d'exposer les besoins du système routier. En 1924, le curé Donat Guay et le maire Julien Brassard sont nommés en délégation pour se rendre à Québec afin d'obtenir des octrois pour l'amélioration du chemin Labelle-La Minerve.⁴ De plus, pour régler son problème d'endettement, le conseil décide de fermer certains chemins jugés inutiles. Ces mesures draconiennes créent des situations de conflit où des habitants s'élèvent contre le conseil municipal. C'est le cas du Chemin de la Prairie du Castor en 1908.

Le chemin de la Prairie du Castor

La question de la fermeture du chemin de la Prairie du Castor fut l'objet de vives polémiques mettant en cause divers intérêts en lutte. C'est le 6 avril 1908 que le conseil municipal du canton Joly réclame la fermeture du chemin de la Prairie du Castor situé entre les lots 27 et 31 du rang H et 29 du rang G du canton Joly. Mais les habitants de La Minerve s'opposent à cette décision qui affecte leur trafic routier. Par contre, le conseil du canton Joly rétorque que:

“D'abord pour sortir les habitants du Canton de La Minerve par les rangs G et H nous avons un chemin verbalisé appelé Chemin du roi, qui existe depuis 25 à 30 ans; ce chemin qui est à la charge exclusive de la municipalité du Canton Joly a toujours suffi pour desservir la paroisse de la Minerve. Ce chemin a toujours été entretenu par les intéressés de notre municipalité et cette année encore \$300.00 au moins y ont été dépensés; ce chemin actuellement à notre avis est en très bon ordre et peut suffire à tout trafic entre le Canton de La Minerve et du village de Labelle.

Malgré le bon état du Chemin du Roi, certains contribuables du Canton de La Minerve persistent à se servir du Chemin de la Prairie du Castor qui est en très mauvais état et très dangereux pour ceux qui y passent, des accidents peuvent s'y produire d'un jour à l'autre, sous la responsabilité du Canton Joly.”⁵

Le 27 juillet 1910, une poursuite judiciaire est intentée contre le canton Joly par les avocats Pelletier, Létourneau et Beaulieu au nom de Michel Labelle en raison du mauvais état des chemins du Roi et de la Prairie du Castor.

Le procès a lieu à la cour de Nomingue et c'est l'avocat C. de Montigny qui fut appelé à défendre les intérêts de la municipalité du canton Joly.

Le débat s'envenime lorsque Paul-Emile Forget, maire et marchand du village de Labelle, intervient dans le conflit pour exiger l'entretien du chemin de la Prairie du Castor. En mai 1917, P.E. Forget demande au ministre de la colonisation un octroi de cinq cents dollars pour réparer ce chemin en stipulant que cette voie de communication est nécessaire et utile aux habitants de La Minerve. Malgré les pressions de toutes sortes, le conseil du canton Joly maintient sa volonté de fermer le chemin de la Prairie du Castor car "il est très coûteux et au-dessus des forces de la municipalité du canton Joly".⁶ C'est un véritable fardeau pour le conseil du canton Joly. Le 15 juin 1917, une requête signée par la plupart des contribuables du canton Joly, réclame au gouvernement la fermeture du chemin de la Prairie du Castor ou tout au moins que la paroisse soit déchargée de son entretien qui coûte environ deux cents à trois cents piastres annuellement. Puis, en octobre 1917, le conseil du canton Joly décide de mettre des pancartes à chaque extrémité du chemin de la Prairie du Castor indiquant que "ce chemin n'est pas un chemin municipal et que tout ceux qui s'en sert le fait à ses risques et périls".⁷

La situation atteint un point critique lorsque le 29 avril 1918 une assemblée publique est tenue au canton Joly pour que le "vote de paroisse" se prononce définitivement pour ou contre l'entretien du chemin de la Prairie du Castor. La majorité du vote (23 contre 2) s'oppose à l'entretien du dit chemin. À l'issue du vote populaire, Paul-Emile Forget, E. Genet et S. Bastien avisent le conseil du canton Joly de leur volonté de prendre en charge l'entretien du chemin de la Prairie du Castor qui représente un trafic routier important pour le commerce. En retour, ils demandent qu'ils soient déchargés de toute participation aux frais d'entretien de la montée Brisson-Orban. Cette entente sera conclue par règlement municipal le 10 juin 1918.

Le pont sur la Chute aux Iroquois

Au début de la colonisation du canton Joly, le conseil municipal faisait appel à l'entraide collective pour la construction des ponts. Ainsi, en 1883, il ordonne que tous les ponts des arrondissements soient faits en commun. La construction et l'entretien de ces ponts se révéleront très dispendieux pour la municipalité. Celle-ci sollicite dès 1883 l'intervention du curé Labelle afin d'obtenir des octrois pour réparer le pont sur la Chute aux Iroquois "vu que ce pont, disaient-ils continu de s'affaïsser de plus en plus et que l'on craint que de là surviennent des accidents".⁸ En 1890 une pétition du conseil réclamant \$700.00 est envoyée au gouvernement dans le même but.

Le 6 novembre 1893, une requête est présentée à l'Assemblée législative par Flavien-Renaud Blanchard, marchand et maire, ainsi que par Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin et secrétaire-trésorier. Voici le contenu de cette requête.

"Aux Honorables Ministres de la Province de Québec, en session, Honorables messieurs,

Nous le maire et les conseillers municipaux du Canton Joly, comté d'Ottawa, exposent humblement à votre considération et plus particulièrement à celle de l'Honorable Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture et de la colo-

nisation, que les abouts de chaque côté du pont construit sur la Rivière Rouge à la Chute aux Iroquois sont dans un état très dangereux pour les voyageurs et sont trop dispendieux à refaire puisque le coût de la construction s'élèverait à trois cent piastres chacun des abouts et que la municipalité est trop pauvre pour les construire à ces frais.

À ces causes, nous vous prions de bien vouloir nous donner une aide pour la construction des dits abouts et nous fournirons notre part en bois.

Le tout humblement soumis nous cesserons de prier".⁹

En janvier 1897, le conseil municipal engage, par soumission, Emery Godard, propriétaire d'un moulin à scie, pour la rénovation du pont. L'ouvrage consiste à couvrir en neuf le pont d'après les recommandations suivantes:

"Sur toute sa longueur (235 pieds) et largeur en madriers de trois pouces en pruche ou en épinette rouge. Les madriers ne devront pas avoir de faux bois et devront aussi être cloués avec des clous en broches de six pouces à chaque lambourde. Le madrier devra être posé à coupe perdue".¹⁰

Un mois après, le conseil délègue Paul-Emile Forget, marchand et maire, et Philias Longpré, hôtelier, pour se rendre à Québec rencontrer certains ministres afin de recevoir un octroi pour la réparation du pont. Deux ans plus tard, le conseil décide de fermer le pont pour en rebâtir un neuf. Le maire P.E. Forget est encore appelé à se rendre à Québec pour obtenir une aide financière. Pour pallier à la fermeture du pont qui provoque un grave problème de communication, le conseil autorise P.E. Forget à construire un chaland (12 x 24 pieds) au prix de trente piastres et d'acheter un câble de broche de trois-quarts de pouce de grosseur et deux poulies. Ce traversier était situé sur le bord de la rivière Rouge près de la propriété de Octave Nantel, à environ un quart de mille au nord du village.

"Le traversier doit charger 25 cents aller et retour pour double; 15 cents pour simple, 10 cents pour aller et retour pour piétons, pour les étrangers et les contribuables traverseront gratis. Les charretiers qui transporteront des effets appartenant à l'étranger devront payer le taux ci-haut mentionné. Le traversier devra traverser de quatre heures du matin au départ du train jusqu'à onze heures du soir à l'arrivée du train".¹¹

En août 1899, un accident survient sur le chaland et les deux chevaux de Napoléon Nantel se noient. Ce dernier réclame un dédommagement de deux cents piastres mais le conseil municipal ne lui en offre que la moitié. À ce sujet, les habitants signent une requête pour s'opposer à la décision du conseil.

Finalement, à la fin de l'été 1899, un solide pont de bois couvert était bâti. Il résista jusqu'en 1945, date de la construction du pont actuel de béton.

Le petit train du Nord

La section du chemin de fer Montréal-Saint-Jérôme fut construite en 1876 sous les efforts de persuasion du curé Labelle. La construction de ce chemin de fer ouvre Montréal sur le Nord, accroît la colonisation du sol nordique, facilite le transport du bois vers Montréal et donne du travail aux chômeurs.

La construction du chemin de fer suscita un grand intérêt dans le conseil du canton Joly. Celui-ci se prononce en 1883 en faveur du village de la Chute aux Iroquois comme emplacement du terminus du chemin de fer. Le 23 juin 1883, la Compagnie Montréal et Occidental demande à la municipalité du canton Joly une contribution financière pour la construction de la ligne du chemin de fer se rendant à la Chute aux Iroquois. Le conseil accepte d'offrir un bonus de cinq mille dollars payable en vingt-cinq ans mais à condition que le premier paiement ne soit versé qu'au moment où le train entrera à la gare du village. Le directeur de colonisation, J.O. Fontaine, note en 1884, une augmentation de la population très rapide au canton Joly, attirée par la perspective d'un chemin de fer dans un avenir plus ou moins rapproché. Il souligne que 22 nouvelles familles, dont trois sont revenues des États-Unis, sont établies dans le canton.¹²

Le 26 octobre 1893 a eu lieu l'inauguration officielle du chemin de fer à la Chute aux Iroquois. Le journal *Le Nord* mentionne que cet événement fut l'objet d'une grande fête et que plusieurs individus distingués de Saint-Jérôme et de Saint-Jovite étaient présents. C'est donc en 1893 que canton Joly pénétra dans l'âge ferroviaire et que le village se transforma en un important centre commercial et manufacturier.

Le commerce

Dans les activités commerciales, le conseil municipal contrôle la vente de l'alcool. À chaque année, le conseil reçoit des requêtes demandant le renouvellement de dépôts de boisson, soit dans les hôtels et dans les maisons de pension. Il fallait concilier les recommandations morales du curé, qui surveillait de près les émissions de permis, et les intérêts des marchands. De plus, pour faciliter l'obtention d'un permis de vente d'alcool au détail, il était dans l'intérêt du commerçant d'appuyer sa demande par une requête signée par les habitants. En 1883, les commerçants Charles Renaud et Pierre Marinier obtiennent leur permis de vente d'alcool. En 1886, le conseil municipal refuse d'octroyer un permis de vente de boissons fortes et de renouveler la licence d'hôtellerie au commerçant Charles-Ernest Kapps. Le conseil explique ses raisons de refus en ces termes:

“Il (C.E. Kapps) avait présenté (...) une requête portant de fausses signatures; des prétendus signataires ont déclaré devant lui au Conseil ne lui avoir jamais donné leurs signatures. La maison jouit d'une très mauvaise réputation. Sa femme est partie avec un autre homme il y a quelques temps et a vécu avec lui. Le mari était en faillite. Le dit Kapps est insolvable et n'a aucune propriété. Cette prétendue maison de tempérance n'étant qu'une maison de désordre et de débauche.

Vu la mauvaise réputation du personnel de la maison et le mauvais règlement tenu, le conseil proteste de toutes ses forces contre cette licence et prie l'inspecteur des licences d'employer de toute son autorité pour faire disparaître immédiatement cette licence et le désordre occasionné par cette maison”.¹³

Pour obtenir un permis de vente d'alcool, il fallait alors l'unanimité chez les membres du conseil et le consentement du curé. L'émission de permis d'alcool suscita de vifs dé-

bats parmi la population. Le 3 avril 1923 un règlement municipal est adopté interdisant l'émission de permis de vente d'alcool. Plus tard, le 25 juillet 1932, un référendum a lieu au sujet d'un règlement autorisant l'émission de licences pour la vente de bière et de vin. La majorité des électeurs approuve le règlement.

L'hygiène

Dans l'administration municipale, l'hygiène et la propreté deviennent également une priorité qui se matérialise en 1892 par la création d'un Bureau d'Hygiène dirigé par A. Provost, marchand, Théodule Bélisle, cultivateur, et J.A. Bigonnesse, médecin. Ce bureau d'hygiène s'occupe de vaccination et de désinfection. Par exemple, le 5 mai 1896, le comité d'hygiène enterre quatre boîtes contenant des têtes de moutons pourries et en putréfaction. Plus tard, le 3 février 1919, le conseil ordonne par règlement, la vaccination obligatoire de toute personne dans canton Joly contre la variole.

La cour de Commissaires

Dès les premières années de sa fondation, le conseil municipal réclame auprès du gouvernement du Québec l'établissement d'une cour de justice au village de la Chute aux Iroquois. En 1890, une requête signée par au moins soixante habitants est envoyée au lieutenant-gouverneur A.R. Angers demandant l'instauration d'une cour de Commissaires de petites causes pour desservir les colons des petites municipalités rurales des cantons du Nord. Mais la requête est rejetée parce que la loi exige qu'elle soit signée par cent propriétaires. En 1896, les habitants réitèrent leur demande au secrétaire de la province de Québec. Cette requête est appuyée par G.A. Nantel, commissaire des terres de la Couronne, et par les trois juges de paix du canton Joly: P.E. Forget, J.A. Bigonnesse et Pierre Nantel. Le lieutenant-gouverneur accède à la revendication des habitants et nomme les personnes suivantes comme commissaires: Jérémie Boivin, Emery Godard, Charles Martin, Gédéon Labelle, tous cultivateurs, et Joseph Demers, industriel.

Plus tard, en 1901, le conseil municipal transmet une autre pétition au procureur général du Québec sollicitant la création d'une cour de justice au village de Labelle qui est défini comme le centre névralgique des cantons du Nord. Voici le contenu de la pétition:

“Que Labelle, dans le canton Joly, est le centre du commerce par sa position. Que Labelle est l'endroit où le chemin de fer du C.P.R. se termine, où les chemins de colonisation convergent et amènent tous les colons des cantons voisins chercher les provisions nécessaires.

Que Labelle est un centre manufacturier où toutes les grandes compagnies de commerce de bois ont leur bureau d'affaires.

En conséquence le dit conseil du canton Joly vous prie d'ordonner l'établissement d'une cour de Circuit à Labelle, comté d'Ottawa sur la grande distance que les colons ont à faire pour obtenir justice”.¹⁴

L'industrie forestière

Pour attirer des capitaux externes, le conseil municipal adopte des mesures destinées à encourager l'industrie du bois. Il offre des exemptions de taxes aux compagnies d'exploitation forestière. En novembre 1899, le conseil exempte de taxes, pendant vingt-cinq ans, la propriété de Charles Church & Sons sur laquelle des moulins à scie, des sécheres, des hangars à bois et des bureaux seront construits.

Au tournant du XX^{ème} siècle, les compagnies de bois investissent dans l'industrie de la pulpe. En 1904, le conseil contribue à l'essor de cette nouvelle technologie en accordant un bonus de cinq mille sept cent cinquante piastres à George et James Church pour l'établissement au village d'une manufacture de pulpe ayant une capacité de 10 tonnes de pulpe par jour. Plus tard, le 7 mars 1927, le conseil fait appel au député Pierre Lortie pour demander au gouvernement d'améliorer le chemin de Labelle conduisant à La Minerve dans le but de favoriser l'établissement d'une importante scierie au Lac Labelle.

Les compagnies minières

Le conseil municipal trouve également intérêt à encourager l'établissement de compagnies minières pour stimuler l'économie locale. Il réclame l'aide du gouvernement pour la confection de chemins nécessaires au développement minier. En 1931, il envoie une requête au gouvernement pour ouvrir un chemin en faveur de la Compagnie Labelle Nickel & Garnet Ltd:

“Attendu que nous avons un dépôt de grenat des plus importants dans notre municipalité. Que les différents éléments qui composent la formation de ce gisement et des environs, laissent entrevoir de grandes espérances tant pour le soufre que pour le fer et les traces de nickel qui l'accompagnent. Que la Compagnie Labelle Nickel & Granit Ltd., tel que récemment réorganisée nous sommes convaincus, serait en mesure de développer ce gisement avec avantage pour notre territoire particulier et pour la province en général, si des moyens raisonnables de communication avec le chemin de fer leur étaient fournis promptement.

Que les travaux de développement sur la propriété de cette Compagnie sont rendus à un tel point que l'ébouchage immédiat d'un chemin projeté, leur permettrait de commencer cet automne l'opération de cette mine et l'expédition de la matière brute en attendant de terminer ce chemin au printemps, ce qui aiderait en même temps à fournir de l'emploi à un certain nombre de nos sans-travail.

Que le chemin projeté pourrait en même temps contribuer à sortir les colons du Lac Bélanger avec plus d'avantages.”¹⁵

Plus tard, en 1937, le conseil municipal demande un octroi gouvernemental par l'entremise du député Albini Paquette pour la réparation d'un chemin dans le Rang J pour la Compagnie Labelle Mining. Il fournit également des travailleurs et deux “Team” de chevaux pour l'exécution des travaux. L'année suivante, le conseil appuie la requête de la Compagnie minière Grenat Canada auprès du ministre des mines, A. Gagnon et du député Paquette, dans le but d'obtenir un octroi pour la réparation d'un chemin.

Les entreprises de produits chimiques

Dans un autre secteur d'activité économique, le conseil adopte des mesures fiscales pour inciter l'établissement d'entreprises chimiques. En 1903, la Société de Promotion des produits chimiques bénéficie d'une exemption de taxes municipales pendant vingt-cinq ans concernant les moulins, les usines, les bureaux, les magasins, les entrepôts et autres propriétés servant à son exploitation. De même, en 1916, le conseil exempté de taxes l'emplacement et les bureaux que se propose de bâtir au Lac Labelle, la Compagnie Chimique Limitée de Montréal, et ce pour un terme de vingt-cinq ans.

Le téléphone

Le réseau téléphonique a été installé au début du XX^{ème} siècle dans le canton Joly. En 1905, le conseil municipal autorisait le secrétaire-trésorier J.-A. Bigonnesse de permettre l'installation d'une ligne téléphonique. Mais c'est en 1908 que Eugène Danis de L'Annonciation place des poteaux pour le service téléphonique dans la paroisse, à ses risques et périls. Le 7 janvier 1913, le conseil accepte l'érection de poteaux téléphoniques sur le chemin du canton Joly reliant Labelle à La Minerve par l'Association du téléphone de La Conception dont le curé G. Pion est un des représentants. Puis, le 6 août 1934, le conseil accorde à la compagnie Bell Téléphone du Canada le droit d'ériger et d'entretenir des poteaux de téléphone sur les chemins de la municipalité.

Le Krach de 1929

En mil neuf cent vingt-neuf survient la fameuse crise économique qui bouleverse profondément le monde entier. La crise atteint canton Joly en 1931: les usines, les scieries et les chantiers de bois ferment, le commerce local stagne, le chômage et la misère gagnent tous les groupes sociaux. Pour adoucir le climat social et pour remédier au chômage, le conseil municipal réclame une aide financière pour effectuer des travaux de voirie. En 1931, le ministre des travaux publics et du travail du gouvernement fédéral autorise la municipalité à faire des travaux n'excédant pas \$3,000.00. 80% de ce montant, soit \$2,400.00, est payé par les gouvernements fédéral et provincial alors que le reste, 20% soit \$600.00, est payé par la municipalité.

Pour lutter contre le chômage et pour revitaliser le marché local, le conseil municipal définit de nouvelles perspectives économiques d'avenir. Il conçoit en 1931 un vaste projet touristique axé sur le développement du réseau routier qui aurait un effet multiplicateur dans tous les autres secteurs d'activités économiques. Voici comment le projet est exposé par la municipalité:

“Attendu que la forêt sur laquelle un bon pourcentage de notre population dépendait en grande partie pour vivre, s'épuise de plus en plus dans notre région.

Que la crise que nous traversons actuellement rend la situation des plus difficiles pour nos cultivateurs et ouvriers en général.

Que le touriste nous est une source précieuse de revenus.

Que l'augmentation du nombre de touristes entraînerait nécessairement le développement de quelques industries additionnelles surtout à proximité des bonnes routes de communications avec les chemins de fer, tout en aidant à nous procurer un marché local pour les produits de la ferme.

Que des groupes de plus en plus nombreux dans la Province semblent approuver le projet d'une route de communication entre la rivière Mattawan et la route Montréal-Mont-Laurier à travers notre Parc National.

Que la construction d'une route partant d'un point, aux environs de Saint-Michel dans le comté de Berthier longeant la Rivière Mattawan jusqu'aux environs du Lac Cyprès dans le comté de Joliette pour de là sortir dans le comté de Labelle aux environs du village de Labelle; nécessitant qu'environ trente milles de chemin nouveau, pour ouvrir au public un territoire des plus pittoresques de notre Province.

Que la construction de cette route cette année même aiderait d'autant à remédier au chômage existant tout en aidant beaucoup aux localités concernées.

Que la construction de cette route dans le comté de Labelle aiderait en même temps à faire mieux connaître notre comté.”¹⁶

Le nombre de "nécessiteux" ou "sans travail" augmente sans cesse. En octobre 1932, le conseil municipal s'adresse aux Secours Directs du Ministère des Travaux publics et du travail, et du département du chômage pour subvenir à plus de vingt familles qui sont dans un état de pauvreté extrême. En février 1933, le conseil charge Henri Godard de faire la distribution des vivres aux indigents secourus par l'assistance du Secours Direct aux conditions suivantes:

"Que ces nécessiteux ainsi secourus, pour compensation des vivres etc. reçus de source de Secours Direct, fassent du bois de corde, bois franc, au prix de cinquante sous la corde ordinaire 4 x 8 dans les longueurs de 16 x 18 pouces et une piastre dans le trois pieds. Que de donner l'équivalent de ce que reçu par un travail jugé acceptable pour le distributeur du Secours Direct. Que le dit Henri Godard soit également chargé de s'occuper des bois ainsi coupés, et les faire sortir au chemin là ou jugé convenable. De disposer de ce même bois coupés à des conditions aussi avantageuses que possible pour la dite municipalité. Qu'il soit distribué aux nécessiteux que les mets suivants: boeuf, lard, fleur, sel, mélasse."¹⁷

En 1934, le conseil demande un octroi aux ministres du travail d'Ottawa et du Québec afin d'aider trente chefs de famille ayant à leur charge plus de deux cent dix dépendants. Pour régler cet état de crise, un mouvement de colonisation renaît à Labelle et fait l'apologie du retour à la terre. Ainsi, en 1933, le conseil approuve les fils de cultivateurs qui réclament un octroi de trois cents piastres auprès du gouvernement pour s'établir sur de nouvelles concessions dans le canton Joly. De plus, en 1934, le conseil municipal envoie une requête priant le gouvernement de prendre des mesures favorisant la création d'une Commission de colonisation pour enrayer le chômage. Il exprime sa pensée de colonisation en termes clairs:

"Attendu que nos paroisses rurales et urbaines regorgent un surplus de population.

Attendu que la situation du système des Secours Directs conduira à la ruine, les gouvernements et les municipalités.

Attendu que même en temps normal la colonisation s'impose chez nous au point de vue économique, social, national et religieux.

Attendu que nous avons des millions d'âcres de terre arable à notre disposition.

Attendu que la colonisation doit être notre oeuvre primordiale.

Il est résolu que ce conseil demande au gouvernement de la Province de créer une Commission de colonisation, composée de spécialistes indépendants et de fonctionnaires, chargée de faire un recensement des fils de cultivateurs et des chômeurs aptes à s'établir sur des terre nouvelles, de préparer un plan d'ensemble afin de permettre l'établissement de ces fils de cultivateurs et de ces chômeurs, d'ouvrir des régions de colonisation partout où il reste des terres cultivables et, au besoin, d'agrandir notre domaine de colonisation aux moyens d'échanges avec les Compagnies Forestières, d'arpenter et de classier des terres et d'ouvrir des chemins pour y pénétrer. Il est résolu aussi que ce conseil demande au gouvernement de mettre à la disposition de cette Commission, pour la préparation et l'exécution de son programme d'ensemble, un budget au moins aussi considérable que celui qu'a permis la construction de notre système de voirie.

Et que copie de cette résolution soit adressée à l'Honorable Premier Ministre de cette Province ainsi que à la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal."¹⁸

En réponse, le gouvernement offre des octrois pour le défrichement de nouvelles terres. Ces travaux sont accordés aux colons pour un salaire quotidien de \$1.60. Ce contexte de crise caractérisé par un taux de chômage très élevé est accentué par la mécanisation de certains travaux. En 1937, l'utilisation de la machinerie pour l'exécution de travaux de voirie est contestée par un groupe de chômeurs. En effet, des habitants protestent auprès du conseil municipal au sujet de l'emploi de machines, dont une pelle mécanique et un camion, à un moment où "un grand nombre d'hommes sont sans ouvrage et qu'il y a aussi plusieurs pauvres qui ont grandement besoin de travailler avec leurs chevaux."¹⁹ Suite à ces pressions, le conseil demande au gouvernement provincial de retirer sa machinerie afin d'éviter des troubles.

La Seconde Guerre mondiale, le communisme et le racisme

Le 5 avril 1937, le conseil demande aux autorités gouvernementales de passer des lois pour enrayer le communisme. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, le conseil s'oppose énergiquement à toute forme de conscription ou mobilisation pour le service militaire en dehors des frontières du Canada. Le 8 septembre 1942, il apprend avec regret la mort du lieutenant André Vennat de Labelle tombé au champ de bataille à Dieppe. En février 1944, le conseil appuie la Ligue Nationale du Canada dans sa lutte contre toute immigration au pays après la guerre.

Plus encore, en 1954, le conseil municipal, dirigé par le maire Gaston Beudart, adopte unanimement une résolution ultra-raciste visant à parquer les immigrants dans une même paroisse de colonisation du Nord-Ouest québécois. Ce clivage ethnique a pour objet d'éloigner les groupes d'immigrants des paroisses catholiques et canadiennes-françaises. C'est ce qui ressort de la présente résolution:

"Il est résolu unanimement que ce conseil proteste énergiquement auprès du Ministère de l'Immigration à Ottawa et du Dr. Gustave Roy, député du comté au Parlement Fédéral, contre le placement et l'installation d'immigrés de toutes nationalités et de toutes croyances religieuses parmi une population Canadienne-Française et catholique au sein de nos paroisses rurales.

Ce sera sans aucun doute une cause de troubles des plus sérieux d'ici quelques années dans nos administrations municipales et surtout scolaires, si on tolère cet état de chose qui a débuté au début de l'année à Labelle et qui semble s'accroître par l'encouragement de représentants du gouvernement fédéral. Etant donné qu'il y a encore dans le Nord-Ouest Québécois et ailleurs dans notre province de vastes régions de colonisation encore inexploitées capables d'absorber facilement ces immigrés en les groupant dans une même paroisse composée uniquement de familles d'une même nationalité ayant les mêmes moeurs et professant les mêmes croyances religieuses; nous sommes convaincus qu'il n'y a pas lieu de diriger ces familles ici et là dans nos campagnes à cause de ces immigrés qui pour la plupart ne parlent pas la langue française ni même la langue anglaise et ne possèdent pas notre mentalité, nos moeurs et nos croyances."²⁰

Le problème de l'aqueduc

Dès la première assemblée municipale, en 1883, le conseil est préoccupé par le problème de l'aqueduc. Le conseil vote en 1891 un règlement pour permettre à Adolphe Provost, marchand, de construire un système d'adduction d'eau. Il accorde à A. Provost une exemption de taxes durant dix ans et lui permet de prélever à chaque propriétaire de maison la somme de cinq piastres et pour chacune des maisons de commerce la som-

me de douze piastres pour une année. En 1896, Paul-Emile Forquet, marchand et maire, élabore un projet concernant la construction d'un aqueduc pour le village de Labelle. Le projet d'aqueduc est accepté par le règlement le 1er février 1897. Ce règlement autorise P.-E. Forquet à construire un aqueduc en tuyaux de bois pour approvisionner d'eau tous les propriétaires du village.

En retour, P.-E. Forquet est exempté de taxes municipales pour une période de quinze ans ou plus. Mais des problèmes surgissent et le 3 février 1902, le conseil accepte la résignation de P.-E. Forquet refusant de construire l'aqueduc. D'après l'abbé Robert Godard, ce problème de l'aqueduc a entraîné la création de la municipalité du village de Labelle; il écrit:

“De 1883 à 1897, date de la construction du premier aqueduc en tuyaux de bois, la question de la construction de l'aqueduc suscita de violents débats, au point qu'il entraîne la division du village et de la paroisse d'où naquit une deuxième municipalité en 1902: celle du village.”²¹

Le père Godard réduit donc l'origine de l'érection de la municipalité du village de Labelle au problème de l'aqueduc. Nous croyons que l'enjeu qui a provoqué la séparation du village en 1902 débordé le problème de l'aqueduc et traduit la volonté des notables (c'est-à-dire des marchands, petits entrepreneurs, médecins et notaires) d'adapter le village à leur personnalité. Le village est différent de la paroisse. De fait le village est, depuis 1893, le terminus du chemin de fer. Il est un centre commercial et manufacturier très important. Les magasins généraux, les manufactures, les hôtels, la maison d'école, l'église, le presbytère et les trottoirs de bois donnent au village un petit cachet de modernité. L'allure urbaine du village tranche par rapport aux milieux agricoles de la paroisse. C'est dans cette perspective qu'il faut regarder le problème de l'aqueduc qui met en lumière les divergences entre le village et la paroisse, et qui sert de prétexte pour justifier la séparation du village.

CHAPITRE VIII

LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE LABELLE (1902-1973)

La municipalité du village de Labelle a été érigée civilement le 28 mai 1902. Elle couvrait alors une superficie d'environ deux milles et deux tiers. La création de cette nouvelle structure administrative est, dès le début, contrôlée par les notables. Le premier conseil municipal de 1902 est formé comme suit: maire, Paul-Émile Forget, marchand; conseillers, George Church, industriel; Hormidas-William Légaré, commerçant; Louis Brunelle, industriel; Damien Jérôme, forgeron et François Prévost, ouvrier. Le secrétaire-trésorier est Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin. Il faut souligner que l'élection du premier maire le 4 août 1902 fut extrêmement serrée. En effet, Paul-Émile Forget, marchand, et Damien Jérôme, forgeron, partageaient un nombre égal de votes pour le poste de maire. Pour briser cette égalité, George Church, président d'élection, donna son vote à Paul-Émile Forget qui fut immédiatement élu maire. C'est le début du règne de Paul-Émile Forget à la mairie de la municipalité du village de Labelle pendant vingt-huit ans. Lorsqu'on examine les individus qui remplissent la fonction de maire, on constate que ce sont des marchands, des industriels et des petits entrepreneurs. On compte aussi un hôtelier, un agent et un journaliste (voir tableau 8).

TABLEAU 8

Liste des maires de la municipalité du village de Labelle de 1902 à 1973

Paul-Émile Forget	marchand	1902-1903
George Church	industriel	1903-1904
H.-W. Légaré	marchand	1904-1905
Paul-Émile Forget	marchand	1905-1908
Joseph Demers	journaliste	1908-1913
Paul-Émile Forget	marchand	1913-1919
James Mc. Gibbon	marchand	1919-1921
Paul-Émile Forget	marchand	1921-1925
John Vallée (père)	industriel	1925-1927
Paul-Émile Forget	marchand	1927-1933
Ubaldo Marinier	hôtelier	1933-1934
Henri Brassard	cultivateur	1934-1935
Paul-Émile Forget	marchand	1935-1937
Côme Bertrand	marchand	1937-1939
Paul-Émile Forget	marchand	1939-1945
J. Avila Gratton	agent	1945-1946
Alfred Bélisle	marchand	1946-1949
Germain Drouin	entrepreneur des pompes funèbres	1949-1952
Charlemagne Duval	propriétaire moulin à scie	1952-1954
Germain Drouin	entrepreneur des pompes funèbres	1954-1959
Georges Labelle	contracteur-menuisier	1959-1963
Delphis Gingras	contremaître	1963-1966

Léonard Vézina	commerçant	1966-1967
Alcide Boivin	hôtelier	1967-1971
Robert Labelle	entrepreneur-électricien	1971-1972
Charles Bélisle	marchand	1972-1973

En examinant le tableau no 9, on remarque que la plupart des personnes qui ont occupé le poste de secrétaire-trésorier sont recrutées parmi les membres des professions libérales: des médecins, des notaires et des avocats. Il faut toutefois souligner la présence d'un cultivateur.

TABLEAU 9

Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité du village de Labelle de 1902 à 1973

Joseph-Aurèle Bigonnesse	médecin	1902-1907
J.-H.-N. Légaré	marchand	1907-1908
Rodolphe Robert	avocat	1908
Jules Ledoux	commissaire de la Cour Supérieure	1908-1923
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1923-1924
Paul Saint-Jacques	notaire	1924-1926
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1926-1930
Alfred Bélisle	marchand	1930-1946
Georges Godard	secrétaire	1946-1973

La question de l'aqueduc

Les débats des premières assemblées municipales portent sur la question controversée de l'aqueduc. En fait, le système d'adduction d'eau était devenu le principal problème des notables et, en particulier, du maire Paul-Émile Forget. À une assemblée municipale qui a eu lieu le 18 août 1902, le maire Forget se retire momentanément de son siège car il a des intérêts personnels sur la question de l'aqueduc. Damien Jérôme est appelé à présider l'assemblée en qualité de pro-maire. C'est alors que Forget demande au conseil qu'il y ait préférence à son égard pour la construction de l'aqueduc puisqu'il est déjà propriétaire du système d'aqueduc existant. Par la force des choses, le conseil accède aux désirs du promoteur Forget.

La construction de cet aqueduc se réalisa donc en 1902. Les habitants allaient puiser l'eau à la ferme de Charles Brassard, située sur le chemin de la Chapelle. Le conseil engage aussitôt une personne pour veiller au bon fonctionnement de l'aqueduc, pour faire les réparations et les installations nécessaires, pour surveiller le gel des tuyaux de bois en hiver, pour transporter l'eau au moyen d'une charrette tirée par un cheval à ceux qui en sont privés à la suite de bris de tuyaux.

En 1903, le conseil achète l'aqueduc qui est la propriété de P.-E. Forget pour la somme de sept cent cinquante dollars.

L'année suivante, le conseil décide de commander une étude à la Société Dupont, Leduc et Vincent sur le projet de construction d'un nouvel aqueduc en fer galvanisé. Le 1er août 1904, les électeurs se prononcent, par une mince majorité de 16 voix, en faveur du règlement no 11 concernant la construction de l'aqueduc. Le contrat est finalement accordé à M.A.N. Drouin de Montréal. Puis, le 24 octobre 1904, les citoyens sont de nouveau convoqués pour voter au sujet d'un emprunt de dix mille dollars pour la construc-

tion de l'aqueduc. Trois mois plus tard, le conseil rappelle encore une fois les citoyens pour accepter ou rejeter un projet d'emprunt de onze mille dollars à cinq pour cent d'intérêt. L'aqueduc devint une réalisation onéreuse pour la communauté. En 1920, on construit un nouvel aqueduc qui s'alimente à partir du lac Blanc. Enfin, en 1948, les tuyaux de bois sont remplacés par des tuyaux de fonte.

L'incendie de 1902

Le 30 août 1902, un grand incendie dévasta une partie du village, sur la rue principale, du côté ouest de la rivière. Plus de dix-sept domiciles ont été détruits par le feu ainsi que les maisons de commerce telles que les hôtels A. Dumoulin et N. Nantel, les magasins généraux de Larocque, de P.-E. Forget et de H.-W. Légaré, la boulangerie de Jacques Drouin, les maisons de Paul Marinier, de Félix Labelle, etc... Le conseil dirigé par P.-E. Forget envoie une requête aux gouvernements d'Ottawa et de Québec demandant de l'aide financière pour les sinistrés. Cette requête décrit la situation critique en ces termes:

“Attendu que le village de Labelle a été presque totalement détruit par un incendie.

Attendu que la paroisse a beaucoup à souffrir pour la ruine des principales maisons de commerce.

En conséquence le dit Conseil demande que le Gouvernement accorde une indemnité pour permettre que le village de Labelle se relève en portant secours aux incendiés.”¹

L'incendie du village est un dur coup porté contre cette municipalité qui a été érigée il y a à peine deux mois. Cette catastrophe entraîne l'endettement de la municipalité du village de Labelle qui emprunte \$3,000.00 à la Banque des Marchands du Canada à Saint-Jérôme. Cette dette atteindra \$20,000.00 en 1925.

Après le sinistre de 1902, le conseil municipal étudie sérieusement le problème des incendies pour assurer une sécurité aux villageois. En 1905, il est proposé par exemple qu'une entente soit ratifiée avec les propriétaires pour poser des valves en cas de feu. En 1945, Labelle dispose de quelques pompiers volontaires possédant comme seul équipement une jeep de l'armée. Ce n'est qu'en 1951 que le conseil décida d'édifier une station de pompes à incendie munie de tous les accessoires nécessaires, au coût de dix mille dollars. En 1964, le conseil fait un emprunt de \$23,000.00 pour l'achat d'une autopompe. En 1967, la caserne des pompiers est aménagée dans le nouvel hôtel de ville.

Le système routier

En 1904, le conseil municipal envisage le développement du système routier en fonction de l'industrie touristique. Dans ce sens, il appuie la requête d'un groupe de citoyens demandant au gouvernement provincial d'ouvrir une route conduisant du Lac Tremblant à Saint-Michel, en partant du village de Labelle. Vingt ans plus tard, le conseil s'intéresse à la construction de la route nationale qui relierait Montréal à Mont-Laurier.

Ce projet était pressant afin de remplacer le vieux chemin Chapleau qui traversait les cantons Marchand, Loranger et de Montigny jusqu'au canton Kiamika sur la rivière la Lièvre. La construction de la route 11 débuta en 1925 et on employa plus d'une centaine d'ouvriers de Labelle. Les ouvriers travaillaient dix heures par jour, six jours par semaine, au salaire quotidien de \$2.50. Un charretier avec ses deux chevaux recevait \$5.00 par jour, mais avec un seul cheval il gagnait \$3.50 par jour. En cas de pluie, le

travail était interrompu et les ouvriers n'étaient pas payés. Les ouvriers transportaient du gravier dans des voitures tirées par des chevaux. Ils s'approvisionnaient à la carrière de gravier chez Adonai Lauzon. En 1945, de nouveaux travaux de construction modifièrent quelque peu le tracé de la route 11 qui deviendra plus tard la route 117. Le surintendant général des travaux était M. Weston, sous la direction de l'entreprise Atlas Construction. Parmi les ouvriers de Labelle qui ont travaillé sur la route 11, nommons Fernand Vézi-na, Albert Cassidy, Fernand Larocque et Jean-Paul Telmosse. Ils travaillaient huit heures par jour, six jours par semaine, pour un salaire quotidien de \$4.00.

Le pont sur la Chute aux Iroquois

Au début du siècle, à cause de l'achalandage, des intempéries et de la descente des billots sur la rivière Rouge, on a dû effectuer de nombreuses réparations au pont couvert situé au-dessus de la Chute aux Iroquois. Ces travaux furent très coûteux et endettèrent la municipalité du village de Labelle. Néanmoins, le conseil avait intérêt à se préoccuper de l'entretien du pont qui était une voie de communication vitale pour la population et surtout pour les marchands.

Au printemps de 1904, on constate que les piliers du pont étaient endommagés par la descente des billots sur la rivière Rouge. Le conseil, sous l'impulsion du maire H. W. Légaré, fit des réclamations auprès des compagnies forestières dont la William & Morrison, Georges Dansereau, John Forester, Riordon Paper Mill, Church & Sons et J.H. Perley pour la réparation du pont. Il exigeait une somme de \$600.00 à raison de \$100.00 par compagnie. Seules les entreprises Church & Sons et J.H. Perley ont accordé un dédommagement de \$75.00 chacune. Des procédures furent prises par le conseil à l'endroit des autres compagnies.

Les forces de l'ordre

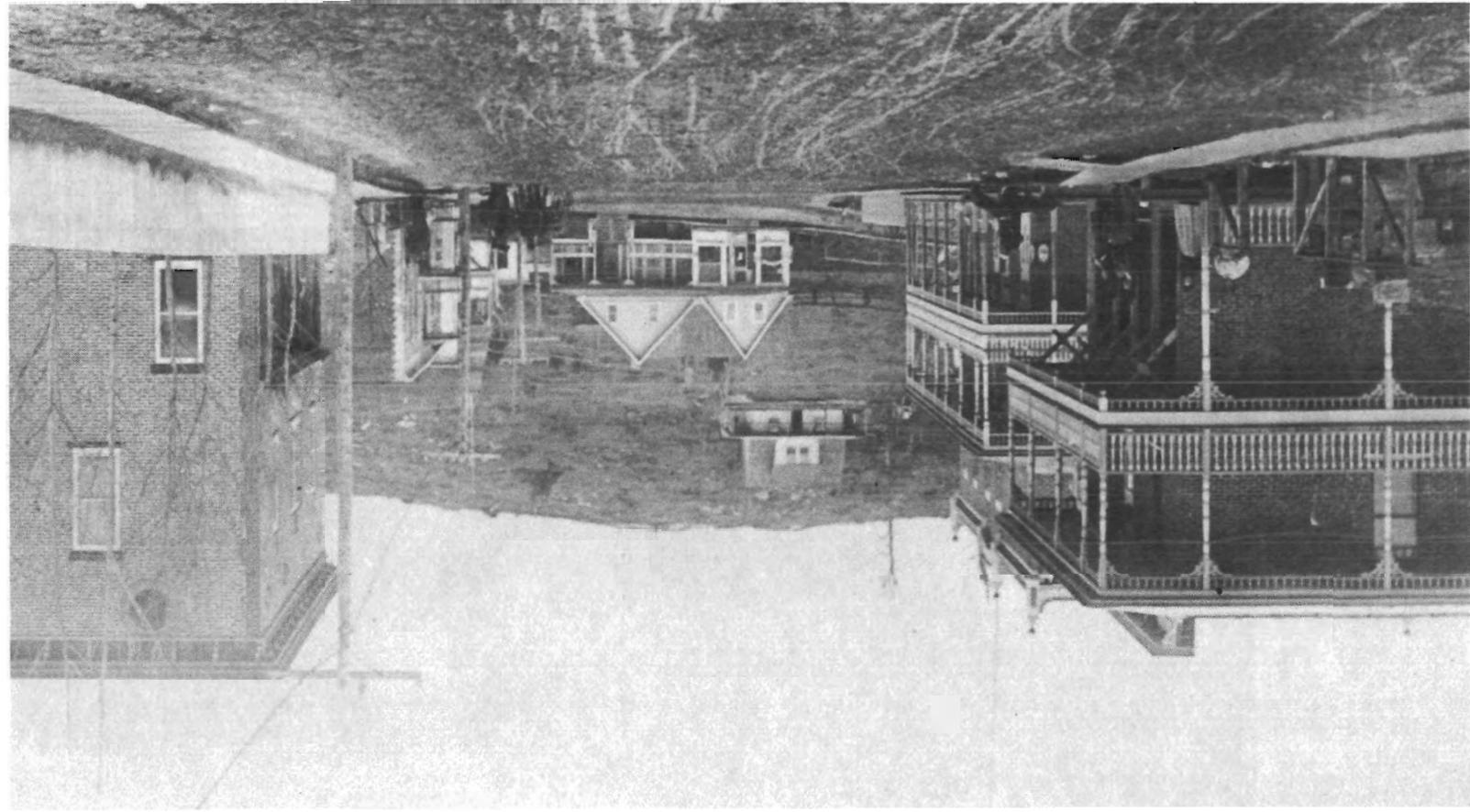
Le conseil était également préoccupé de maintenir l'ordre dans le village. Toutefois, nous ne possédons que quelques bribes d'informations concernant les forces de l'ordre de Labelle. Ainsi, en 1904, le conseil fait la nomination d'un gardien pour faire respecter le règlement qui interdit de trotter sur le pont. En 1925, Joseph Paradis est assermenté comme constable et est armé d'un revolver et d'une paire de menottes. L'année suivante, Moïse Ménard est engagé comme policier afin de surveiller la vitesse des automobiles dans le village et sur le pont et d'arrêter les conducteurs qui circulent en état d'ébriété. Il est à noter que le conseil lui donnait comme revenu la moitié des amendes payées pour chaque infraction commise par les contribuables. Cette police locale fut remplacée en 1951 par des représentants de la Sûreté du Québec, dont Fernand Laporte, Maurice Pominville, Yvan Léonard et Jean Monette. Le 5 mars 1963 marque l'ouverture du poste de la Sûreté du Québec à Labelle sous la direction du sergent Léo-Paul Cadieux. Le territoire du poste de Labelle couvre dix municipalités à partir de La Conception jusqu'à Ste-Véronique ainsi que les parcs Mont-Tremblant et Papineau-Labelle. Vingt-cinq policiers forment actuellement les effectifs du poste de Labelle.

Le chemin de fer

Le conseil municipal du village reconnaît le grand rôle joué par le chemin de fer pour l'économie de Labelle. Au début du XX^{ème} siècle, il s'intéresse au développement de ce moyen de transport et tout particulièrement à la modernisation du terminus au village. Dès 1906, le conseil demande à la C.P.R. (Canadian Pacific Railway) de construire une nouvelle station ferroviaire avec une salle d'attente plus grande et plus confortable. Mais il a fallu attendre jusqu'en 1924 avant que les villageois bénéficient de cette gare moderne.



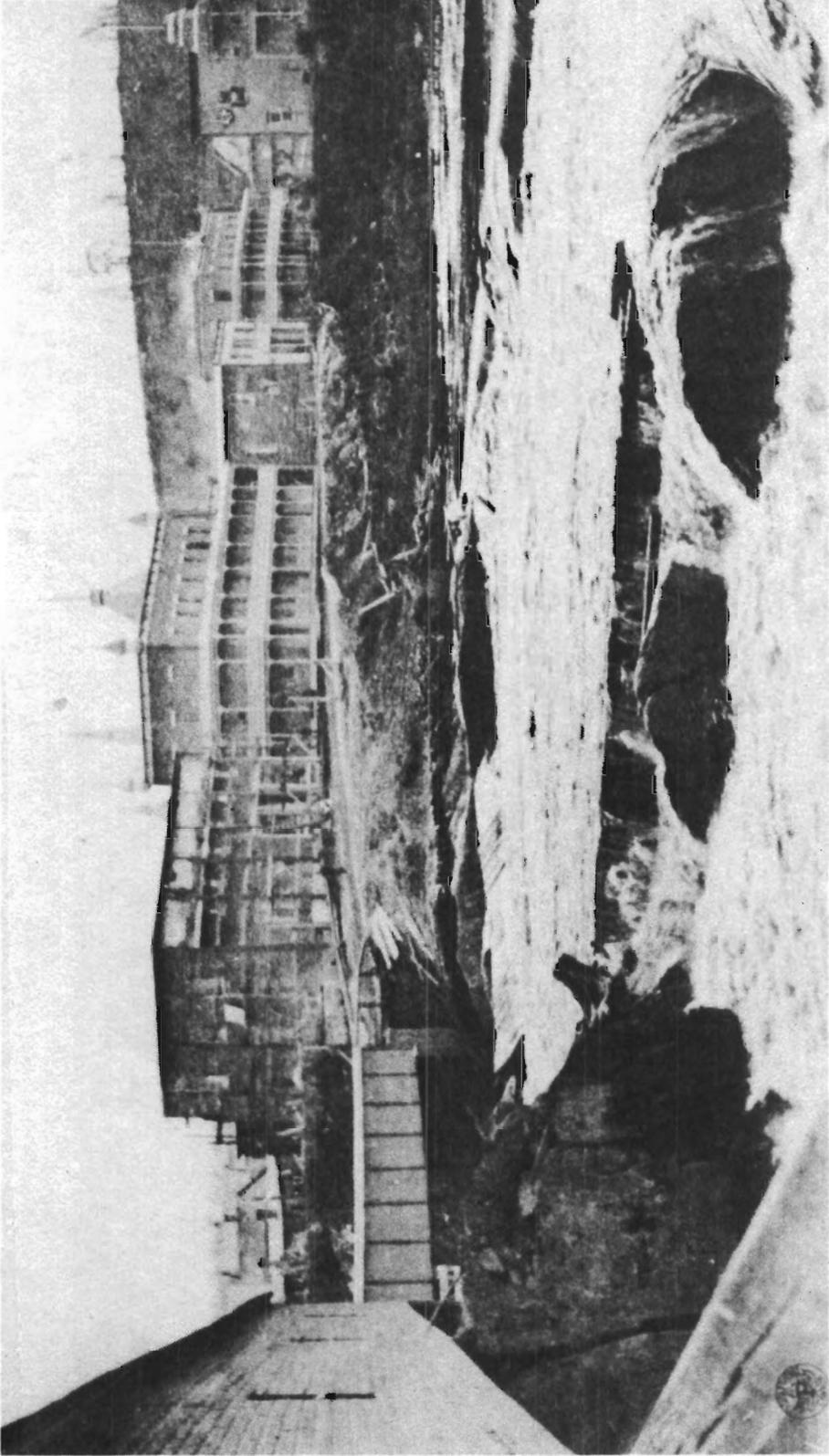
Cette photo, prise vers 1947, montre Paul-Émile Forget qui fut marchand, maire et président de la commission scolaire pendant plusieurs années. Il fut un des notables bourgeois les plus influents de Labelle.



*Napoleon Nantel, et à droite, le magasin général de Paul-Emile Forget.
Au centre de la photo, on voit la maison du docteur Joseph-Aurèle Bigonessse, à gauche, l'hôtel du Nord appartenant à*



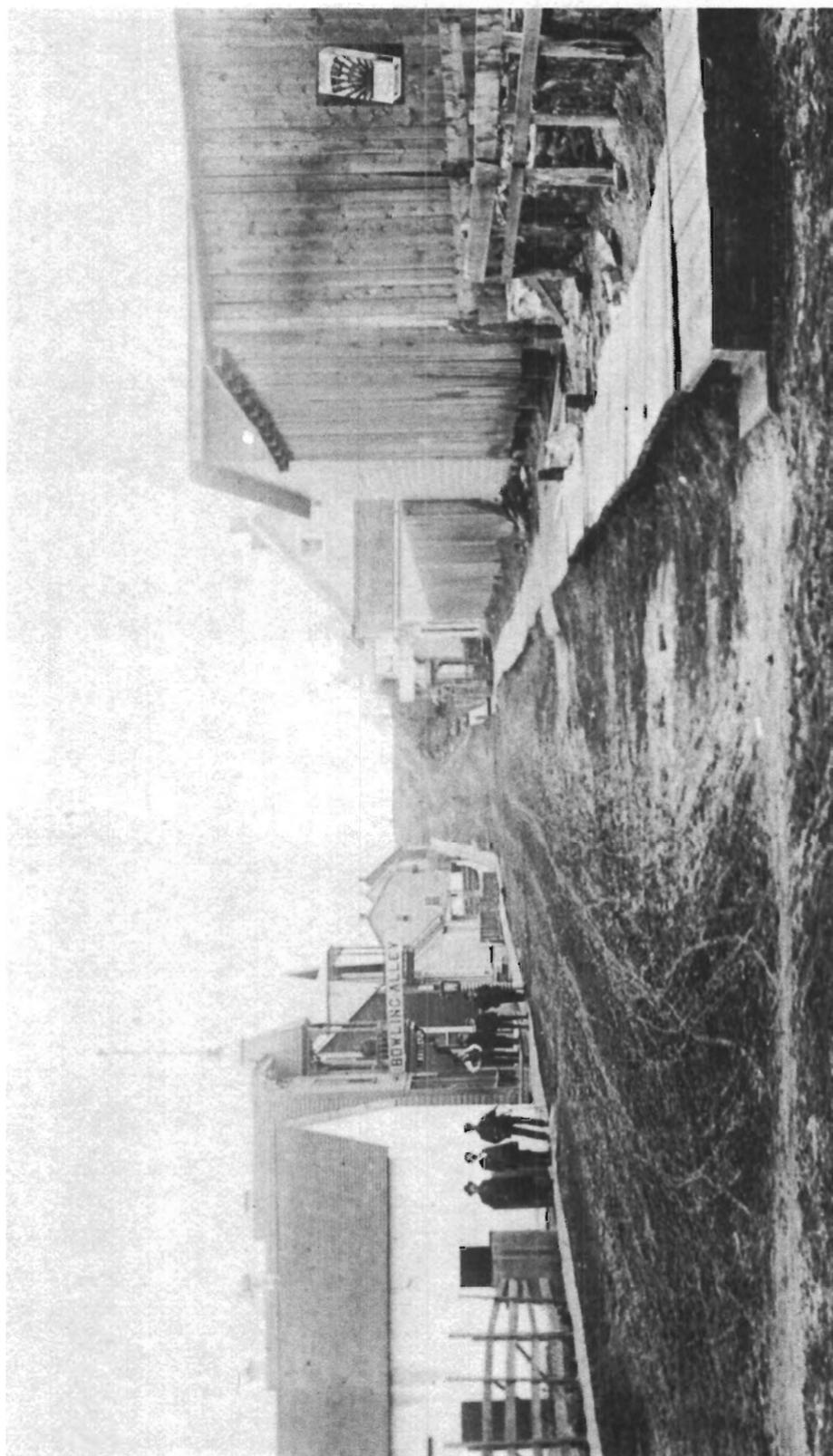
Intérieur du magasin général de Paul-Émile Forget en 1892. On vendait dans ce magasin une variété complète de marchandises: des chaussures, des provisions, de la farine, du foin, de la ferronnerie, de la peinture, de la vitre, de la vaisselle, des briques, de la chaux, des articles de fantaisie, des meubles et même des chevaux de course ou de trot ainsi que des voitures et des harnais.



Vue du pont couvert, des hôtels et des magasins de Labelle vers 1900. Ces immenses bâtisses, à deux étages, sont ornées de très belles galeries et de petites tours.



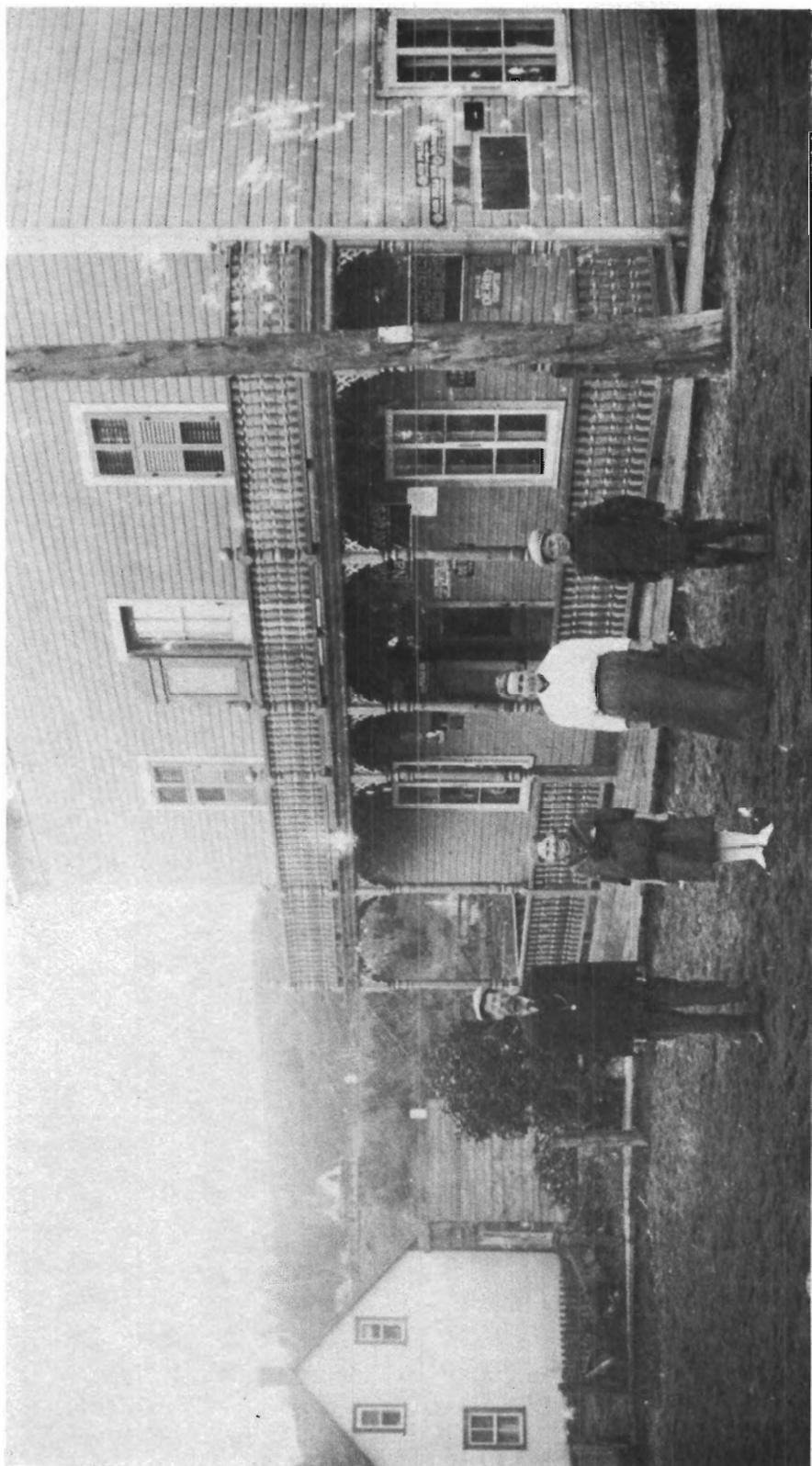
On voit une partie de la rue de l'Église vers les années 1910. Cette maison, en forme de boîte et lambrissée en déclin, comprenait le magasin de Alfred Bélisle puis le bureau de poste. Elle devint, plus tard, la quincaillerie Gauthier.



Vue de l'une des rues les plus pittoresques de Labelle au début du XXe siècle. On ne peut s'empêcher de noter le chemin de terre, le trottoir de bois, le Bowling Alley et la suite de maisons de bois.



Vue du village de Labelle au début du XXe siècle. On remarque la voie de triage du chemin de fer ainsi que la stature imposante de l'église et du couvent.



Maison en forme de boîte, à deux étages, dont les murs sont recouverts de déclin. Il s'agit du magasin Baudart en 1923.

Le téléphone

En 1905, le conseil accorde à Eugène Danis, de L'Annonciation, le droit d'installer des poteaux de téléphone dans le village. Le "Système de Téléphone Danis" s'étendait de L'Annonciation à La Macaza, L'Ascension, Val-Barette, Hébert et Nominuingue. Son expansion fut rapide car dès le 5 février 1906 le conseil fit une demande à la compagnie Danis afin de relier Labelle à Montréal.

Le 19 octobre 1908, la compagnie de Téléphone Bell du Canada prolongea ses lignes interurbaines de Saint-Jovite à Labelle. Dans la même année, la compagnie Bell aménagea son premier bureau central à Labelle et nomma Mary Wise au poste de gérant local.² En examinant l'annuaire de Québec en 1908, on se rend compte que les premiers abonnés de Labelle furent des notables:

Béchart & Guérin, hôtel
Bigonnesse, Dr J.-A., médecin
Canadian Pacific Ry, station
Church, G.-H., résidence
Church & Fee, Office Western Mill
Dumoulin, A., hôtel
Forget, P.-E., magasin général
Gauthier, A & Co, magasin général
Marinier, Nap., harnais, voitures, etc.
Mc Gibbon, Jos., général store
Mayer, L., boucher
Nantel, N., hôtel
Robert, Rodolphe, avocat
Riordon Paper Mills, Ltd, office

Le 4 avril 1940, la compagnie Bell acheta le réseau téléphonique du "Système de Téléphone Danis". L'année suivante, la compagnie Bell le revendit à la compagnie Labelle Téléphone qui desservit le comté de Labelle jusqu'en 1950. À partir de cette date, la compagnie Bell fournit le service téléphonique.

L'énergie électrique

Trois ans après l'érection civile du village, le conseil s'intéresse à l'éclairage électrique. Le 15 mai 1905, le conseil permet à François Souillard de poser des poteaux dans les rues pour y installer l'éclairage électrique. Pour obtenir cette permission, F. Souillard devait verser une somme de cent cinquante dollars au secrétaire-trésorier pour défrayer les coûts du règlement voté par le conseil à ce sujet. En retour, il obtenait un privilège d'exploitation pour une durée de 20 ans et s'engageait à éclairer le village au prix de \$5.00 par lampe. À cette époque, le village possédait un minimum de 20 lampes de 2 chandelles.

Au terme de ce mandat, le conseil demande au ministère des Services publics le droit d'exploiter le pouvoir d'eau de la Chute aux Iroquois. Au début de l'année 1926, le conseil entre en négociation avec des compagnies et des particuliers qui sont intéressés à exploiter le pouvoir hydraulique de la Chute aux Iroquois. Il y eut, par exemple, la Compagnie Hydro Électrique Laurentienne, la International Power Company, R.L. Ville-neuve de Labelle, J.A. Fournier de Québec, etc...

Le 5 novembre 1928, la Gatineau Light Power Company s'empare des droits d'ex-

exploitation des chutes. Depuis cette date, les chutes sont inexploitées. Et à partir de 1929, la Gatineau Light Power Company installe des lignes électriques dans les principaux villages. Le 8 septembre 1945, des habitants se regroupent pour créer la "Coopérative d'électricité de Labelle". Cette coopérative, dont le président est François Nantel, cultivateur, et le secrétaire-trésorier Georges Godard, a pour but de favoriser l'électrification rurale. Elle construit des lignes électriques à tous les endroits et tous les rangs reculés que la Gatineau Light Power Company refuse de desservir parce que ce n'est pas rentable. Finalement, en 1964, la Coopérative d'électricité des Laurentides est intégrée dans le réseau d'Hydro-Québec.

L'hygiène, l'esthétique et les moeurs

Dans l'administration municipale du village, l'hygiène, l'esthétique et les moeurs occupent une place importante, et cela est assez particulier à l'action des notables qui vise à façonner le village pour en faire un lieu salubre et agréable.

En 1903, Paul-Émile Forget, marchand, Hormidas-William Légaré, marchand, George Church, industriel, Damien Jérôme, forgeron, François Provost, ouvrier, Louis Brunelle et Ovila Daoust forment un comité d'hygiène. En 1918, le bureau d'hygiène est composé de James Mc Gibbon, marchand, Martin Cassidy, et A. Dufresne, médecin. En 1930, il comprend Hilaire Bélisle, A. Dufresne, médecin, et Paul-Émile Forget, marchand.

Le bureau d'hygiène était chargé de surveiller l'application de certains règlements gouvernementaux ordonnant par exemple la vaccination obligatoire, de fournir les secours nécessaires pour enrayer des maladies comme la grippe espagnole, la grattelle, etc.

Dans les débats des assemblées municipales, il existe un fait cocasse au sujet d'une histoire de pipe. En fait, le 2 février 1925, un règlement est proposé pour interdire l'usage de la pipe durant les séances du conseil. Cette réglementation suscita le démantèlement du conseil par la démission du maire Paul-Émile Forget.

Le conseil porte également une grande attention à donner un aspect urbain au village par la construction de trottoirs en 1905. En 1925, il s'adresse au député Pierre Lortie pour obtenir un octroi dans le but de planter des arbres pour donner un cachet esthétique au village.

Les moeurs du temps étaient surveillées par le conseil et les exigences du curé. Le 18 juillet 1924, le conseil envoie une requête priant le premier ministre du Québec et le procureur général de prendre des mesures pour protéger la famille et la société en appliquant les lois concernant l'observance catholique qui bannit le travail le dimanche. En 1931, le conseil attribue au maire P.-E. Forget le pouvoir de procéder à l'arrestation de toute personne qui circulerait dans les rues du village vêtue indécemment. Dans la même année, le conseil interdit les machines à sous et tout coupable est passible d'une peine d'emprisonnement. Dix ans plus tard, le conseil fait apposer dans les endroits publics des affiches "défense de blasphémer".³ Le 1er août 1960, il fait mettre d'autres affiches indiquant qu'un règlement municipal interdit de porter des costumes de bain, des shorts et tout costume indécent sur la rue et dans les places publiques.

Le commerce, les banques, les compagnies forestières et minières

Pour protéger les marchands, le conseil nomme en 1905 un officier (G. Girard) pour appliquer la loi qui interdit la vente de marchandises le dimanche. Le conseil a aussi le

contrôle, comme nous l'avons déjà dit précédemment, sur l'émission des permis de vente d'alcool. Il va jusqu'à s'immiscer dans l'administration de l'hôtellerie en contrôlant le prix de la vente de boisson. Ainsi, par exemple, en 1925, le conseil fixe le prix de la bouteille de bière à vingt-cinq cents.

La destinée économique du village a été, depuis son érection civile, un sujet de préoccupation pour les notables. Dès 1904, le conseil adopte des mesures dans le but d'encourager l'industrie. Il offre des exemptions de taxes et des bonus aux compagnies d'exploitation forestière et minière. Le 2 mai 1904, le conseil accorde un bonus de cent trente-cinq dollars à la compagnie de bois appartenant à George Church et James Church.

Durant la même année, le conseil exempte de taxes l'industriel John Vallée pour la construction d'un moulin à scie près de la gare du chemin de fer. En 1933, le conseil adopte des mesures inspirées du nationalisme économique. Il exige que la Canadian International Paper permette aux Canadiens-français d'occuper des postes de commande.

La Banque Provinciale du Canada tient une agence à Labelle de 1920 à 1926. En 1928, le conseil municipal fait des pressions pour établir une banque dans le village. Ce n'est qu'en 1950, que la Banque Provinciale ouvrira une succursale sous la gérance de Roland Séguin. Puis, le 20 mars 1960, c'est la fondation de la Caisse populaire de Labelle.

La crise économique

La crise économique de 1929 frappa durement le village de Labelle. Les fermetures massives de moulins à scie et de manufactures ont eu pour effet de créer un taux élevé de chômage et de plonger l'économie du village dans un état précaire. Des politiques sociales sont adoptées par les gouvernements provincial et fédéral pour contrer cette vague de chômage et de misère qui touche les classes populaires. Les Secours Directs fournissent aux familles indigentes les premières nécessités à leur survie. Il y a aussi la loi de l'aide aux chômeurs. Ce programme gouvernemental a pour objectif de subventionner 80% des travaux que les municipalités faisaient effectuer par les chômeurs. Cette mesure fut employée couramment dans le village de Labelle. Le 2 février 1931, des travaux de rénovation sont réalisés sur le bâtiment de la salle municipale. Les salaires payés aux travailleurs étaient de 20 cents de l'heure pour un homme seul; 30 cents l'heure pour un homme et un cheval; 40 cents l'heure pour un homme et deux chevaux; 25 cents l'heure pour le conducteur des travaux. En plus, le conseil crée un comité de régie formé de J.-A. Gratton, Delphis Dauphin et Alfred Bélisle. Ce comité était chargé de distribuer le travail aux chômeurs. Le 7 avril 1931, une seconde demande d'octroi visant à remédier au chômage est faite cette fois-ci pour l'amélioration des chemins dans le village.

La crise économique provoque une augmentation du nombre de mendiants. Pour contrôler cet état de pauvreté, le conseil avise les hôteliers de ne pas nourrir les mendiants aux frais du conseil, à moins d'une autorisation du maire ou du pro-maire. Une somme de cinquante cents est allouée à chaque mendiant pour le coucher et le repas.

La situation de crise aiguë entraîne le conseil à adopter des mesures réactionnaires à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. En 1937, le conseil propose aux autorités gouvernementales de prendre les moyens nécessaires pour réprimer les mouvements communistes et anarchistes qui menacent notre société. Il en arrive même à sanctionner une politique raciste en s'opposant catégoriquement, en 1939, à toute immigration juive au Canada à cause du grand nombre de chômeurs qu'il y a déjà à supporter.

Enfin, lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, le conseil proteste contre la conscription et s'oppose contre toute participation à une guerre extra-territoriale.

L'hôtel de ville

Le 21 septembre 1965, le conseil du village adopte un règlement autorisant un emprunt de \$70,000.00 pour la construction d'un édifice municipal. Pour la réalisation de ce projet, il obtient un octroi de \$60,000.00 des gouvernements fédéral et provincial. Les plans furent préparés par l'architecte André Simon et par la firme Patrick Ryan de Mont-Laurier. Les coûts de construction s'élevèrent à \$80,000.00. Benoît Robidoux de L'Annonciation était le surintendant des travaux. Le nouvel hôtel de ville fut construit sur l'emplacement de l'ancienne salle paroissiale. Il rassemble, sous un même toit, la salle municipale, le secrétariat, le bureau du directeur des loisirs, le garage des pompiers, la grande salle de réception et le dépôt des archives. L'inauguration de l'hôtel de ville eut lieu le 18 septembre 1968. À cette occasion, un grand nombre de sommités étaient présentes dont Fernand Lafontaine, député provincial et ministre de la Voirie et des Travaux publics, Gaston Clermont, député fédéral, le curé Dupont et les maires des municipalités du comté de Labelle.

La municipalité de Labelle

Le 3 janvier 1973, les municipalités du canton Joly et du village de Labelle sont fusionnées pour former la "Municipalité de Labelle". Voici la liste des maires et des secrétaires-trésoriers de la nouvelle municipalité.

Maires:	Charles Bélisle, marchand Pierre Dumontier, agent d'assurance	1973-1978 1978-
Secrétaires-trésoriers:	François Amadei, notaire Claude Charbonneau, administrateur Gérald Gagnon, administrateur	1973-1977 1977-1979 1979-

CINQUIÈME PARTIE

LA VIE SCOLAIRE

PRÉSENTATION

Cette partie du livre n'a pas la prétention de fournir une analyse complète des multiples facettes de la vie scolaire. Elle s'attache plus modestement à certaines dimensions concrètes de l'histoire des commissions scolaires de La Nativité de 1883 à 1957, du village de Labelle de 1927 à 1957 et de Labelle de 1957 à 1972. En réalité, nous voulons traiter de l'action des notables et des curés dans l'organisation scolaire, des écoles de rang, des conditions de travail des institutrices et de l'inspection. Notre étude s'appuie sur deux sources manuscrites, d'une part, les *Cahiers des délibérations* des municipalités scolaires de La Nativité et du village de Labelle, et d'autre part, la *Correspondance du bureau du secrétariat de l'Instruction Publique du Québec*.

Il faut préciser au départ qu'une "commission" ou "municipalité scolaire" est un corps administratif où les commissaires d'école ont le contrôle financier et le pouvoir de décisions concernant l'engagement du personnel enseignant, la matière d'enseignement, les règlements, la construction et l'entretien des écoles. Ils doivent néanmoins rendre compte de leur administration au surintendant de l'Instruction publique.

CHAPITRE IX

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE LA NATIVITÉ (1883-1957)

L'école: un lieu de prédilection pour le clergé et les notables

Il nous est apparu, à la suite de nos recherches, que la fondation de la municipalité scolaire de La Nativité en 1883 fut favorisée par l'alliance du clergé et des notables du village. Ces derniers y exercent le contrôle financier tandis que le curé y est reconnu comme l'autorité compétente en matière d'enseignement. Il faut dire qu'au XIX^{ème} siècle, l'influence cléricale est prédominante dans le champ de l'éducation.

Dès le début, le curé Jean Raynel se présente comme le chef de file pour la mise sur pied d'une municipalité scolaire dans sa paroisse de La Nativité. Le 30 juin 1882, il envoie une requête signée par soixante et un habitants au surintendant de l'Instruction publique Gédéon Ouimet, réclamant l'érection du canton Joly en municipalité scolaire distincte sous le nom de "La Nativité".¹ Cette requête est appuyée par le curé Labelle. Ce personnage influent s'allie avec les notables de la paroisse dont Ulysse Dyonnet, industriel, Ariste Bock, marchand, et Charles-Ernest Kapps, commerçant, pour recommander l'érection du canton Joly en municipalité scolaire. Plus encore, le curé Labelle détermine la composition des premiers commissaires d'école. Le 12 octobre 1882, Antoine Labelle écrit de Saint-Jérôme au surintendant de l'Instruction publique:

"Cher monsieur,

Il a été envoyé une pétition du canton Joly, comté d'Ottawa, pour ériger cette nouvelle localité en municipalité scolaire. Ce canton qui ne date que d'hier a déjà 400 âmes. Il a sa chapelle, son curé, ses moulins, ses marchands, ses hôtels et on y remarque des personnes distinguées par leur éducation telles que M. M. Dyonnet, C.E. Kapps, correspondant du Nord, A. Bock et même, dit-on, la plus belle femme du comté de Terrebonne et d'Ottawa n'en déplaie aux beautés du Québec.

Vous comprenez qu'on y estime au plus haut degré le bienfait de l'éducation qui doit marcher de front avec la culture.

Je ne doute pas que ce soit votre désir de seconder les vœux de si braves colons. Il faut prendre comme commissaires d'école les hommes les plus instruits de la localité. D'après l'avis des personnes influentes de l'endroit, voici les noms qui sont proposés en dernier lieu pour commissaires d'école et que je prierais le Département d'accepter comme étant les plus compétents et par la richesse et l'éducation.

M. Ulysse Dyonnet, président

M. Charles-Ernest Kapps,

M. Ariste Bock,

M. Jules Brassard,

Napoléon Nantel.

Le canton Joly est aussi connu sous le nom canonique de La Nativité. Ce

canton va être érigé en municipalité le 1er janvier prochain. On désire beaucoup que l'école commence le 1er novembre prochain. Tout à vous. A. Labelle".²

En novembre 1882, le surintendant de l'Instruction publique répond au curé Labelle qu'il faut d'abord attendre l'érection du canton Joly en municipalité civile afin d'assigner les mêmes limites territoriales à la municipalité scolaire de La Nativité.

A cette époque, le territoire de la municipalité civile du canton Joly et de la municipalité scolaire de La Nativité correspondait au cadre paroissial. Après la création de la municipalité civile du canton Joly, le surintendant de l'Instruction publique écrit au secrétaire de la province de Québec, dans une lettre envoyée le 2 mars 1883:

"Le missionnaire de ce canton; le Révérend M. Labelle et plusieurs intéressés de l'endroit insistent sur cette érection et sur la nomination des commissaires mentionnés".³

Suite aux pressions de toutes sortes, le lieutenant-gouverneur décide d'ériger la municipalité scolaire de La Nativité le 15 mars 1883. Les premiers membres du conseil scolaire furent nommés par le surintendant de l'Instruction publique sous la recommandation du curé Labelle. Il s'agissait du cultivateur Napoléon Nantel, président; du médecin Alfred Lesage, secrétaire-trésorier; de l'industriel Zothique Therrien et des cultivateurs Jules Brassard, Damase Labelle et Pierre Paquet, commissaires. Lorsque l'on porte attention à la liste des présidents de la municipalité scolaire de La Nativité, nous remarquons la prépondérance des marchands (voir tableau 10).

TABLEAU 10

Liste des présidents de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)

Napoléon Nantel	cultivateur	1883
Zothique Therrien	industriel	1883-1884
Damien Jérôme	forgeron	1884-1885
Damase Labelle	cultivateur	1885-1887
Ariste Bock	marchand	1887-1890
Adolphe Provost	marchand	1890-1892
Etienne Miljour	cultivateur	1892-1894
Adolphe Provost	marchand	1894-1895
Paul-Emile Forget	marchand	1895-1920
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1920-1923
Paul-Emile Forget	marchand	1923-1927
Julien Brassard	cultivateur	1927-1928
Télesphore Pharand	travailleur/moulin à scie Bergeron	1928-1932
Julien Brassard	cultivateur	1932-1937
Josaphat Lauzon	cultivateur	1937-1942
Hilaire Labelle	cultivateur	1942-1943
Joseph Paradis	cultivateur	1943-1952
Gaston Beudart	voirie	1952-1953
Maurice Labonté	cultivateur	1953-1956
Damien Davies	cultivateur	1956-1957

De 1883 à 1927, les marchands contrôlent pendant quinze ans l'administration de la municipalité scolaire. À partir de 1927, date de l'érection du village en municipalité scolaire distincte, le groupe des cultivateurs domine nettement la municipalité scolaire de La Nativité. Si on examine maintenant la liste des secrétaires-trésoriers, nous remarquons la présence prédominante des membres des professions libérales (voir tableau 11).

TABLEAU 11

Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)

Alfred Lesage	médecin	1883-1884
Ariste Bock	marchand	1884-1886
Ernest Laurin		1886-1887
Georges Hyde		1887-
Damase Brassard		1887-1888
Damien Le Guerrier	notaire	1888-
Honoré Giroux		1888-1890
Joseph-Aurèle Bigonnesse	médecin	1890-1903
Omer Laperle		1903-1904
Joseph-Aurèle Bigonnesse	médecin	1904-1907
Jules Ledoux	commissaire de la Cour Supérieure	1907-1923
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1923-1926
Jules Ledoux	commissaire de la Cour Supérieure	1926-1927
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1927-1931
Alfred Bélisle	marchand	1931-1934
Georges Godard	secrétaire	1934-1957

L'école du village

La première assemblée du conseil scolaire, qui eut lieu le 11 avril 1883, porta sur le projet de la construction d'une école au village. Déjà, à cette séance, un groupe d'habitants fait valoir son opposition à l'établissement d'une taxe scolaire. L'école étant la chose du curé Raynel, ce dernier écrit au surintendant de l'Instruction publique pour lui demander de dicter sa conduite. Le surintendant répond au curé de La Nativité, dans une lettre datée du 30 avril 1883:

“Les propriétaires et occupants dans toute votre municipalité sont obligés de payer la taxe scolaire et qu'une portion d'entre eux ne peut se former en groupe ou en section pour éviter de payer la taxe. Les Commissaires doivent imposer et lever les cotisations scolaires dans toute la municipalité.”⁴

Pour faire suite au projet de la construction d'une école, le conseil scolaire demande un terrain à Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa. Celui-ci autorise le curé Raynel à donner un terrain pour l'école. Ce terrain appartenait à la fabrique et était situé entre les lots 25 et 26 du rang B. Le 11 août 1883, le conseil scolaire décide de commencer les travaux afin que l'école soit terminée pour la fin d'octobre. Dans le cadre des municipalités pauvres, le conseil scolaire demande une aide financière au surintendant de l'Instruction publique pour la construction de l'école. Celle-ci fut confiée au marchand Ariste Bock, au coût de \$425.00.

En attendant la fin des travaux, la maison de la succession Campeau fut mise à la disposition des commissaires pour l'ouverture des classes en septembre jusqu'à la fin d'octobre. La construction de l'école fut terminée au début de novembre 1883. Cette maison d'école à combles français comprenait deux étages. Le premier étage contenait la classe et le logement de l'institutrice, et le deuxième servait de salle municipale. Elle avait 25 par 30 pieds de dimensions, comprenant un poêle, un tableau noir, deux tables avec bancs, quatre bancs séparés et aussi des lieux d'aisance. En 1884, le conseil scolaire emprunte \$200.00 pour payer la balance de la construction de l'école.

Le 7 août 1886, le curé Louis Leblanc fait parvenir une requête signée par vingt-sept habitants décrivant au surintendant de l'Instruction publique la situation précaire de la municipalité scolaire.

“La municipalité du Canton Joly étant trop pauvre pour subvenir à toutes les dépenses de la paroisse et ne pouvant faire face aux dépenses de la municipalité scolaire du dit canton tant pour l'appointement de l'institutrice, que pour faire finir et entretenir la maison d'école. En conséquence nous vous prions de vouloir bien nous venir en aide tant pour l'appointement de l'institutrice que pour l'entretien de la dite maison d'école du Canton Joly.”⁵

Le 11 septembre 1886, Ernest Lorin, secrétaire-trésorier du conseil scolaire, demande au surintendant de l'Instruction publique l'autorisation d'emprunter \$140.00 pour défrayer les coûts de la réparation de l'école. Deux mois plus tard, le conseil scolaire autorise le secrétaire-trésorier “à emprunter une somme de cent quarante piastres à qui que ce soit et à quelque taux que ce soit. La municipalité n'ayant pu trouver cette somme.”⁶ L'année suivante, E. Lorin réitère une autre demande d'emprunt pour une somme de \$300.00 à la Banque du Peuple à Saint-Jérôme afin de payer l'institutrice et les frais du procès intenté par l'entrepreneur Chaboillez, dit Lépine, contre le conseil scolaire qui n'a pas respecté son contrat en retardant le paiement de \$140.00 pour les réparations de l'école. Quatre ans après son érection, la municipalité scolaire de La Nativité est déjà très endettée. Le 22 avril 1887, le maire Ariste Bock réclame l'intervention du surintendant de l'Instruction publique:

“Je prends la liberté au nom des contribuables de vous informer qu'ils sont dans une bien triste position par la conduite et la décision des Commissaires d'école de la municipalité scolaire. Si des moyens ne sont pris au plutôt nous serons dans la stricte nécessité à ne pouvoir soutenir notre école. La municipalité est bien pauvre et ils ont entrepris un procès bien coûteux et bien dangereux.

Après des avis sages que nous leur avons donné, ils persistent à continuer le procès qui d'après nous les commissaires sont dans le tort. Ce procès dépend d'une entreprise et répartition faite à la maison d'école et n'ayant pas payer l'entrepreneur à temps par leur négligence ce dernier aurait intenté une action en décembre dernier. Ils reconnaissent lui devoir et ils continuent le procès.

Je crois dans l'intérêt du public et de l'Education que la visite de l'Inspecteur est requise, et cela au plutôt car il est très difficile de vous donner tous les explications utiles vu que leurs procédés et décisions couchés dans leur livre de délibérations sont presque incompréhensibles, et étaient très éloigné des hommes de professions pour pouvoir se renseigner nous avons cru prendre le moyen le plus sage en vous écrivant. Si ce que je vous écris est de votre ressort nous vous demandons votre appui immédiatement.”⁷

La situation devient de plus en plus critique. La dette de la municipalité scolaire augmente sans cesse et plusieurs habitants refusent de payer leurs taxes scolaires. En 1890, les commissaires d'école se plaignent au surintendant de l'Instruction publique que les secrétaires-trésoriers sont responsables des problèmes financiers.

En 1892, le conseil scolaire est dépassé par les événements et décrète la fermeture de l'école. Aussitôt le curé Cyrille Deslauriers écrit au surintendant de l'Instruction publique pour protester contre la décision des commissaires d'école. Il écrit:

“Cette paroisse compte au-delà de 65 familles, et une seule école existe dans le village. A mon point de vue, la paroisse quoique pauvre, en y mettant un peu de bonne volonté peut engager une institutrice. Je suis aussi d'opinion que la majorité des cultivateurs est en faveur de l'école.”⁸

L'endettement de la municipalité scolaire va en s'accroissant. En ce sens que le conseil scolaire emprunte chaque année des montants de plus en plus considérables, à des taux d'intérêt élevés de 6 à 7% pour éteindre une dette qui, au contraire, ne cesse de gonfler. C'est un cercle vicieux. Le tableau 12 montre d'ailleurs la progression de l'endettement.

TABEAU 12

Emprunts de la municipalité scolaire de La Nativité (1886-1929)

Année	Montant emprunté	Taux d'intérêt	Bailleur de fonds
1886	140.00		Banque du Peuple
1887	300.00	7%	
1888	350.00		
1890	400.00		Crédit foncier franco-canadien
1891	200.00		Mme Veuve Antoine Desloges
1894	700.00	6%	
1897	1 000.00	6%	M. le baron Joseph d'Halwyn
1902	2 000.00	5%	Crédit foncier canadien
1904	5 000.00	5%	Crédit foncier canadien
1907	1 000.00	6%	Crédit foncier canadien
	(renouvellement)		
1908	586.80	6%	Thomas Labonté
	1 000.00	6%	Crédit foncier canadien
	(renouvellement)		
1909	5 000.00	5½%	Crédit foncier canadien
	(renouvellement)		
1910	6 000.00		
1913	500.00	6%	Louis Jubinville
	250.00	6%	André Brassard
	250.00	6%	Henri Brassard
1929	1 400.00		Conseil municipal du canton Joly

Source: ACSL. Cahiers des délibérations de la municipalité scolaire de La Nativité. Archives officielles du Québec. Correspondance du bureau du secrétaire de l'Instruction publique.

Les taxes scolaires et les subventions gouvernementales ne suffisent pas à renflouer la municipalité scolaire de La Nativité. Le président et le secrétaire-trésorier sollicitent inlassablement, depuis 1883, des subventions du gouvernement dans le cadre des octrois accordés aux écoles pauvres. Ainsi, par exemple, en 1893, Etienne Miljours, président, et Joseph-Aurèle Bigonnesse, secrétaire-trésorier, écrivent au surintendant de l'Instruction publique:

“La municipalité scolaire de “La Nativité” ne se trouve pas dans un état bien prospère, elle a des dettes, et les contribuables sont bien pauvres alors les commissaires s’adressent à vous pour obtenir du gouvernement la subvention accordée aux écoles pauvres et nous cesserons de prier.”⁹

Les rapports des inspecteurs d'école constituent une source de documentation importante qui nous a permis de mieux saisir le contexte de la vie scolaire. Le rôle des inspecteurs était de visiter les écoles, d'examiner les registres des commissions scolaires, les comptes des secrétaires-trésoriers et de veiller à ce que la loi, les règlements scolaires et les programmes officiels fussent suivis et observés. Il consistait aussi à renseigner le surintendant et les divers services du département sur les activités et les besoins des commissions scolaires et du personnel enseignant. Compte-tenu du rôle important joué par les inspecteurs, nous dressons ci-dessous la liste de ces derniers:

La Nativité:	J.O. Thibault	1895
	J.A. Cléroux	1901, 1904, 1908, 1910-1914
	Rodolphe Maltais	1919
	J.E. Desgagné	1920-1933
	Arsène Brillon	1934-1936
	Rosaire Fillion	1937-1938
	Henri Jobin	1939
	Fortunat Royer	1940, 1942-1943
	E. Lapierre	1941
	Robert Prémont	1944-1948
	Fernand Rocher	1949-1951
P. Gosselin	1952-1957	
Village:	J. Lefrançois	1929-1930
	J. Bédard	1930-1931
	C. Brillon	1932-1937
	Rosaire Fillion	1937-1938
	Henri Jobin	1939-1940
	Fortunat Royer	1941-1943
	Robert Prémont	1943-1947
	Fernand Rochon	1948-1951
	Pierre Gosselin	1952-1961
	Léopold Carrière	1957 (inspecteur régional)
	Lucien Labossière	1961-1964
Réal Moreau	1964	
Lac Labelle:	Pierre Gosselin	1951-1960
	Lucien Labossière	1961-1962

L'inspecteur d'école note en 1889 que 48 élèves fréquentent l'école de la Chute aux Iroquois. En 1895, l'inspecteur J.-O. Thibault visite l'école du village en compagnie des curés Charles Proulx de Labelle, du curé Louis Marie de Nomingue et de Paul-Émile Forget, président de la municipalité scolaire de Labelle. Il relève la présence de 51 élèves sur 69 élèves inscrits. Il ajoute:

“Il faudrait dans votre école: un mobilier, un tableau noir, une horloge, un vignol, une clochette, un registre pour les visiteurs d'écoles, des cabinets d'aisance. J'espère que vous ferez tout en votre pouvoir pour donner ces choses. Pour avoir une part de l'octroi des écoles pauvres il vous faut absolument mettre dans votre école tout ce qu'exigent les règlements scolaires.”¹⁰

En 1902, l'inspecteur J.A. Cléroux réprimande sévèrement le conseil scolaire sur l'état lamentable de l'école du village.

“J'ai visité l'école de cette municipalité. Elle est en très mauvais état et si petite que nous ne pouvons tolérer davantage qu'elle serve de classe sans qu'elle soit réparée et agrandie. Elle ne donne actuellement que 54 pieds cubes d'air par enfant lorsqu'il en est exigé 150 par les règlements. Ainsi, je recommande à Messieurs les Commissaires sont priés de se mettre à l'oeuvre immédiatement afin que la maison soit prête pour l'ouverture des classes en septembre. Ils devront construire une annexe d'au moins 36 pieds par 25; quant à la hauteur des planchers, elle pourrait être de 10 pieds afin qu'elle soit de même hauteur que la partie déjà construite. L'approbation de M. le surintendant est requise.

Messieurs les Commissaires doivent voir au mobilier qui est en mauvais état et insuffisant. Tous les élèves doivent être pourvus de pupitres. Ils doivent voir à ce que l'enseignement primaire soit reçu régulièrement et relié à la fin de chaque année. Je recommande fortement l'introduction du premier livre. L'institutrice se plaint qu'elle n'est pas payée régulièrement.”¹¹

À la suite de ce rapport, le conseil scolaire, dirigé par P.-E. Forget, décide d'agrandir l'école en constituant une rallonge de 40 par 25 pieds, en ayant 10 pieds de hauteur.

Les écoles de rang

Les colons qui s'établissent dans les différents rangs de la paroisse de La Nativité, à la fin du XIX^{ème} siècle et au début XX^{ème} siècle, exigent des écoles.

À partir de 1896, des habitants réclament l'ouverture de nouvelles écoles dans la paroisse car l'école du village est trop éloignée et plusieurs enfants sont privés d'instruction. En 1900, Jules Brassard, commissaire d'école, se plaint auprès du surintendant de l'Instruction publique que le conseil scolaire tarde à créer de nouveaux arrondissements pour établir des écoles de rang. À la suite de ces requêtes, le surintendant de l'Instruction publique contraint les commissaires d'école de la municipalité scolaire de La Nativité de respecter la loi en divisant la paroisse en arrondissements d'écoles désignés par numéros qui représentent des concentrations démographiques dans les principaux rangs. Ainsi, l'école du village fait partie de l'arrondissement no 1. En 1902, le conseil scolaire approuve la construction de deux écoles de rang dans les arrondissements nos 2 et 3. L'école de l'arrondissement no 2 est construite dans la ligne des lots 33 et 34 du rang H. C'est une maison en pignons ayant une dimension de 20 par 20 pieds. Elle est bâtie “en deux rangs de planches avec colombages, finie en bois embouffeté à l'intérieur et à l'extérieur avec du papier à deux plis en dehors. La couverture en papier à

trois plis avec goudron et sable et ciment de Portland.”¹² Le contrat de construction a été accordé à Israël Bélanger pour un montant de \$300.00. Le conseil scolaire obtient l’autorisation du lieutenant-gouverneur d’emprunter mille dollars pour la construction de ces deux écoles rurales.

En 1904, l’inspecteur d’école J.A. Cléroux mentionne dans son rapport: “La municipalité s’impose tant de sacrifices que je n’oserais trop demander: le mobilier des écoles nos 2 et 3 sera encore toléré cette année afin de permettre à la municipalité de rétablir l’état de ses finances. Cependant Mrs Les Commissaires voudront bien procurer à ces deux écoles des cartes géographiques: 1 mappemonde, 1 carte de la Puissance et une de la Province de Québec”.¹³

En 1905, le conseil scolaire décide d’établir une école sur le lot no 10 du rang H dans l’arrondissement no 4. Dans la même année, une délégation des habitants du rang B formée de France David, H. David, Fred. David, G. Paquette, Hector Valiquette et M. Saint-Pierre, rencontre le conseil scolaire pour revendiquer la création d’une école dans l’arrondissement no 5. Cette école de rang sera définitivement construite en 1912 par John Vallée, au coût de \$650.00. Vingt-quatre élèves allaient à cette école.¹⁴

Plus tard, le 17 août 1927, le conseil scolaire décide de construire une autre école de rang dans l’arrondissement no 6 au lac Labelle.

Le contrat de construction fut octroyé à Paul-Émile Forget, au montant de \$1,200.00. L’emplacement de cette école est contesté par un colon, Évariste Saint-Jean du lac Bélanger, qui se plaint de la distance qu’auront à parcourir ses enfants pour fréquenter l’école. Il illustre de façon éminente le problème des familles de colons qui sont isolées dans les rangs et éloignées des écoles. Évariste Saint-Jean présente ses doléances au surintendant de l’Instruction publique, Cyrille Delage, dans une lettre datée du 18 octobre 1931:

“Monsieur le Surrentedan des écolle

Monsieur

je vien vous demandé de bien vouloir nous aidé à propos des écolle je sui un peuvre cultivateur qui demande de lécolle é on me lesse toujour.

ges 5 enfants dage décolle la plus vieille à 12 ans et les autre se suive et il on jamais u une heure décolle je suis à 3 mil ¼ de lécolle et c’est en plain bois et il reste pas personne sur le chemain les enfants ne peuve pas marché sela ses tro louin et tro dengereux: Sa fait 2 ans que je demande de l’écolle et on man donne jamai. Cette ané jes afaire le logement de l’écolle et le chauffage gratis pour me donné une intitutris et rien bouge je vous envoi la copi de la lettre que ges envoyer au comissair d’écolle et je sui pas plus avancé vayer donc voir à donné justis s.v.p.

je demeure un peuvre cultivateur

une réponse s.v.p. pour le pre novembre car lasamble a voir lieu le premier

Évariste St-Jean fils

Labelle

Conté Labelle”¹⁵

En 1934, le département de l’Instruction publique donne un octroi de \$100.00 au conseil scolaire pour l’ouverture d’une école au lac Bélanger. Cette école a été aménagée dans la maison de Pierre Clôt. É. Saint-Jean et O.L. Steidell fournissent gratuitement le bois de chauffage pour l’école. Le conseil scolaire engage Geneviève Morin pour un salaire annuel de \$150.00.

En 1936, un règlement intervient entre d'une part, le Gouvernement et d'autre part, É. Saint-Jean et O. Steidell, accordant à ces derniers un montant de \$100.00 chacun pour le transport des enfants à l'école no 6.

La construction et l'entretien des écoles de rang représentent pour la municipalité scolaire de La Nativité une constante préoccupation financière. Par exemple, le 28 mai 1929, le surintendant de l'Instruction publique astreint les commissaires à effectuer la reconstruction de l'école no 2: "Dans son dernier bulletin, M. l'inspecteur Lefrançois déclare que votre école de l'arrondissement no 2 est en très mauvais état et qu'elle ne peut être tolérée plus longtemps. Il faut donc qu'elle soit reconstruite suivant des plans et devis approuvés pour le mois de septembre prochain".¹⁶ Le contrat de reconstruction fut accordé à Paul-Émile Forget pour la somme de \$1,800.00.

La passerelle

En 1925, les écoles des rangs A et B sont menacées d'être fermées parce qu'elles ne contiennent pas le nombre suffisant d'enfants d'âge scolaire. Le conseil scolaire, à la suite des pressions des habitants, élabore un projet de construction d'une passerelle traversant la rivière Rouge et réunissant les écoles des rangs A et B. Ce projet inusité fut présenté à Athanase David, secrétaire de la Province de Québec. En 1931, le conseil scolaire ferme les écoles des rangs A et B à cause de la baisse du nombre d'élèves. Les habitants réagissent et réclament la réouverture des écoles. En septembre 1934, une pétition signée par vingt-deux habitants est envoyée au surintendant de l'Instruction publique pour demander un octroi dans le but de construire une passerelle au-dessus de la rivière Rouge qui relierait les écoles nos 3 et 5. La fabrication de la passerelle débute à la prise des glaces sur la rivière afin de faciliter la tâche des travailleurs et de diminuer les coûts de construction. Le conseil scolaire engage un ingénieur civil pour diriger les travaux.

En 1935, huit habitants demandent au surintendant de l'Instruction publique que la subvention de \$1,200.00 destinée à la construction de la passerelle soit réutilisée à la réparation ou à la construction d'une nouvelle école. Cette requête est appuyée par une pétition signée par 52 habitants qui fut envoyée au surintendant Cyrille Delage le 5 juillet 1935. Vu l'augmentation du nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école, les habitants réclament l'ouverture des deux écoles de rang. Les achats des matériaux étant faits, les commissaires s'obstinent à vouloir construire la passerelle, sans tenir compte des revendications des habitants. Plusieurs plaintes, et autres lettres reçues par le surintendant de l'Instruction publique, montrent la discorde et le mécontentement qui existaient à ce moment-là entre les contribuables et le conseil scolaire. Le surintendant Cyrille Delage décida de porter cette affaire au secrétaire de la Province de Québec qui régla le point en litige en retirant la promesse d'octroi obtenue en novembre 1934. Le conseil scolaire se trouva en mauvaise position car l'achat des matériaux de construction a endetté la municipalité scolaire.

Le 2 septembre 1935, le conseil scolaire demande au Gouvernement que l'octroi de \$1,200.00 soit investi dans les travaux de réparation des écoles de rang. Le secrétaire de la Province accepte cette solution de rechange. Les commissaires réussirent à revendre les matériaux de construction en essayant évidemment une perte monétaire.

Les institutrices

Il convient de dire au départ que les conditions de vie imposées aux institutrices de la paroisse de La Nativité furent très pénibles. La municipalité scolaire éprouvait toujours

des difficultés à payer les institutrices. La précarité des salaires et les conditions de travail misérables des institutrices n'ont jamais été suffisamment racontées dans notre histoire.¹⁷

En 1883, le conseil scolaire de La Nativité emploie Julie Proulx de Ste-Thérèse comme institutrice pour l'école du village au salaire annuel de cent dollars et chaque habitant est tenu de fournir une quantité x de bois de chauffage chaque année.¹⁸ Elle enseigne à vingt-cinq élèves.

En 1884, Julie Proulx est engagée "comme institutrice pour 1884-85 avec un salaire de cent piastres de plus chauffé".¹⁹ En 1886, elle est réengagée pour un salaire de cent vingt piastres mais elle devra fournir son bois de chauffage. Au début de décembre de la même année, l'institutrice est congédiée pour inconduite et son salaire est retenu par le conseil scolaire. Le secrétaire-trésorier Ernest Lorin-écrit, le 10 décembre 1886, au surintendant de l'Instruction publique pour donner les raisons du congédiement de l'institutrice Julie Proulx.

"Les commissaires d'école ont fait surveiller la dite institutrice et ont constaté et reconnu après avoir pris sur le fait un homme qui les soirs ou personne ne restait à l'école autre que l'institutrice. Cet homme entrait à la maison d'école où résidait l'institutrice et passait là une partie de la nuit. Les commissaires font remarquer qu'il n'y avait pas de lumière dans la maison d'école et l'individu a été pris sortant de la maison d'école à onze heures le soir. D'où certains contribuables veulent s'opposer à payer les taxes scolaires si le salaire de l'institutrice n'est pas retenu et que la dite institutrice soit chassée."²⁰

Le conseil scolaire est donc très préoccupé de la surveillance des bonnes mœurs en observant les exigences du curé. Après le scandale créé par la conduite de Julie Proulx, qui est condamnée par la censure morale de l'époque, le conseil scolaire éprouve de la difficulté à trouver une nouvelle institutrice et demande, le 7 février 1887, au surintendant de l'Instruction publique l'autorisation de fermer l'école. Le surintendant s'y oppose fermement et incite le conseil à embaucher une institutrice non diplômée s'il le faut.

En 1892, le conseil scolaire procède à l'engagement de Odna Fortier comme institutrice et lui concède le droit de charger six centins et un quart de centin par semaine ou vingt-cinq centins par mois pour chaque enfant qui hébergera à l'école. L'année suivante, O. Fortier est réengagée au salaire de deux cents dollars à la condition qu'elle engage à ses frais une sous-maîtresse. En 1894, un autre scandale éclate à la Chute aux Iroquois. La nommée Odna Fortier qui enseigne à l'école du village s'appelle en réalité Hélène A. Fortier et ne possède pas de diplôme d'enseignement. Par contre sa soeur, Odna Fortier, la vraie, est institutrice à Saint-Jean-Baptiste de Rouville et est légalement qualifiée pour enseigner. Hélène Fortier qui enseigne à la Chute aux Iroquois aurait donc pris le nom de baptême de sa soeur pour utiliser son diplôme d'école élémentaire. Le conseil scolaire congédie Hélène Fortier alias Odna Fortier et retient la moitié de son salaire.

La municipalité scolaire de La Nativité est si pauvre et endettée qu'en 1895, le conseil décide de congédier l'institutrice Madame F. Juteau et de fermer l'école. Branle-bas général, le curé A. Desjardins est à la tête d'une pétition condamnant l'action des commissaires et exigeant l'ouverture de l'école.

Il écrit au surintendant de l'Instruction publique, Boucher de la Bruère, le 25 janvier 1896, pour dénoncer le conseil scolaire.

“Notre institutrice nous a laissé parce que nous lui avons fait quelques remarques judicieuses au mois de juin dernier. N’ayant pas été notifiée d’avoir à laisser l’école elle avait droit d’enseigner encore pendant trois mois, ce qu’elle a fait et est ensuite partie. Messieurs les commissaires ont eu une assemblée après ce départ et ont décidé de fermer l’école pour l’année alléguant les raisons suivantes: la municipalité scolaire a une dette de huit à neuf cent piastres (...). Comme circonstance de lieu, ils ajoutent qu’ils sont dans un pays de colonisation et par conséquent bien pauvre”.²¹

Le surintendant oblige le conseil scolaire d’ouvrir l’école et d’engager une institutrice, sinon aucune subvention ne lui sera octroyée. Comme nous l’avons déjà dit, le curé a une grande influence sur le fonctionnement des écoles et sur les matières pédagogiques. Il enseigne lui-même le catéchisme. L’évêque d’Ottawa, Mgr Duhamel, écrit au curé Proulx, le 7 janvier 1901:

“Je comprends que vous ayez des difficultés à réunir, pendant l’hiver, les enfants qui doivent suivre le cours de catéchisme, mais je sais qu’il faut les instruire coûte que coûte. Vous avez toujours le moyen d’aller faire le catéchisme dans les écoles”.²²

En 1905, Amanda Brassard est engagée par le conseil scolaire pour un salaire de \$150.00 par an. Elle devra fournir le local pour les classes, le chauffage et l’entretien. Pour sa part le conseil fournira le poêle, le tuyau et le mobilier.

Le conseil scolaire éprouve des difficultés financières et est incapable de payer les institutrices. Le 15 novembre 1906, Mme H. Lafantaisie écrit au surintendant de l’Instruction publique, Boucher de la Bruère, pour se plaindre contre la municipalité scolaire qui lui doit la somme de \$255.00 sur les trois années d’enseignement. Un an après, le conseil scolaire n’a pas encore remboursé Mme Lafantaisie. Cette dernière écrit au nouveau surintendant de l’Instruction publique, Cyrille Delage, qu’elle a fait appel à l’avocat Nantel de Saint-Jérôme. Elle précise que d’après Arthur Labonté, commissaire d’école: “il y a eu des difficultés financières entre le secrétaire et la municipalité celle-ci l’accusait d’un déficit d’à peu près \$1,500.00”.²³ Il s’agit du secrétaire-trésorier Joseph-Aurèle Bigonnesse. Mme Lafantaisie retire la cause à l’avocat Nantel parce que les coûts du procès sont trop onéreux. Finalement, pour faire entendre raison au conseil scolaire, le surintendant de l’Instruction publique menace de couper les subventions. Il écrit, le 14 novembre 1907, à Paul-Émile Forget, président de la municipalité scolaire:

“Je regrette beaucoup d’apprendre que cette affaire n’est pas réglée et, si elle ne l’est pas prochainement, je me verrai dans l’obligation de retenir toutes les subventions revenant à votre municipalité”.²⁴

En 1908, l’inspecteur J.A. Cléroux prie les commissaires d’école d’être moins exigeants et de faciliter les conditions de vie aux institutrices. L’année suivante, il écrit que:

“L’école no 2 n’est pas pourvue d’armoire bibliothèque et les nos 2 et 3 ne sont pas pourvues de globe terrestre. L’école no 2 est trop petite, elle ne donne que 88 pieds cubes d’air par enfant inscrit: messieurs les commissaires sont priés de remédier à ce qu’il y a de défectueux”.²⁵

L’inspecteur d’école a aussi pour tâche d’évaluer l’enseignement des institutrices en allouant une note sur dix points. Il va sans dire que les institutrices essaient de suivre au

ped de la lettre tout ce qu'on leur demande. Par exemple, J.-A. Cléroux visite les écoles de La Nativité le 13 avril 1913 et donne le relevé de notes suivant: école no 1 = 9 ou excellent; école no 2 = 3 ou mal; école no 3 = 8 ou très bien; école no 4 = 6 ou bien; enfin, école no 5 = 5 ou médiocre. Cette évaluation de l'inspecteur influence beaucoup le conseil scolaire qui décide carrément de congédier l'institutrice Aurélie Poitras de l'école no 2.

En 1914, Ernestine Lefebvre et sa soeur protestent auprès du surintendant de l'Instruction publique à propos de l'eau potable, de la vétusté et de la petitesse de l'école no 2, de la literie malpropre et infestée de parasites. Elles quittent l'école en février 1914. En plus de recevoir des salaires dérisoires et de vivre dans des conditions de travail déplora- bles, les institutrices doivent payer le mobilier scolaire endommagé.

Les commissaires d'école semblent parfois faire de l'abus de pouvoir dans l'exercice de leurs fonctions en ce qui concerne l'engagement des institutrices. L'inspecteur Rodolphe Maltais dénonce, le 24 octobre 1919, cette attitude des commissaires. Il dit aux commissaires:

"Lorsque vous découvrez une institutrice de valeur vous devez à tout prix la garder à votre emploi. Le changement constant d'institutrice n'a donné que de biens piètres résultats".²⁶

Dans son rapport datant de 1920, l'inspecteur Maltais rappelle les devoirs des commissaires d'école.

"Vous avez le devoir strict de par vos fonctions de surveiller les travaux scolaires, d'améliorer vos maisons d'École, d'apprécier le travail de chaque institutrice et des élèves, de payer votre personnel enseignant convenablement. Visitez-vous vos écoles assez souvent? Faites tout votre devoir et je n'ai nul doute que les succès seront de beaucoup plus appréciables. Sachez que l'instruction a des degrés et qu'il faut que les élèves atteignent un minimum d'instruction".²⁷

En 1927, les commissaires d'école renvoient sans raison valable l'institutrice Yvonne Bourgeois. Celle-ci se plaint au surintendant Cyrille Delage contre les mesures injustes du conseil scolaire. Elle dit:

"Il y a deux ans que j'enseigne dans la même classe comme les années précédentes au mois de mai j'ai reçu une lettre me remerciant de mes services pour l'année me laissant libre de me réengager pour une autre année. Donc j'ai retenu ma classe à la fin de l'année. Monsieur Cédilotte, secrétaire-trésorier m'a dit qu'il avait aucunes plaintes à mon sujet il m'a fait entendre que j'aurais ma classe. Aujourd'hui j'apprends qu'on en a engagé une autre me disant qu'ils ne veulent pas m'avoir. J'ai obtenu une bonne note de Monsieur le curé Guay ainsi que de Monsieur Desgagné inspecteur. Vous savez il est trop tard pour renvoyer une institutrice, je suis là sans classe".²⁸

Durant la crise économique des années 1930, les écoles sont toutes fermées en 1932-33 parce que la municipalité scolaire n'a pas l'argent pour payer les instituteurs et les institutrices. Les taxes scolaires, qui étaient de \$3.00 du \$100.00 selon le rôle d'évaluation en force de la municipalité durant les années 1929-30, passèrent à \$0.50 du

\$100.00 en 1932-33. En 1933-34, les écoles nos 2 et 6 sont réouvertes et sont encombrées. Les deux institutrices Jeanne Boivin et Jeanne Paradis gagnent respectivement un salaire de \$125.00 et \$135.00 par année, soit une diminution de \$200.00 comparative-ment aux années 1931-32.

En 1935, l'inspecteur d'école Brillon dénonce le maigre salaire des enseignants:

“(…) Maintenant que toutes vos classes fonctionnent normalement vous devez penser à rémunérer vos titulaires comme il convient. Le dévouement compte pour beaucoup dans le succès d'une institutrice, mais il ne faut pas avoir l'air de l'exploiter en lui offrant un salaire dérisoire...”²⁹

Dans la même année, les enseignants de la municipalité scolaire de La Nativité s'organisent pour revendiquer de meilleures conditions de travail. Ils menacent de quitter la commission scolaire s'ils n'obtiennent pas d'augmentation salariale. Le conseil scolaire fit donc une demande d'octroi au secrétaire provincial afin d'avoir les moyens pécuniaires de satisfaire les revendications salariales des enseignants. Cet octroi fut accordé le 3 janvier 1937. En 1944, l'Association des Institutrices Rurales du district no 5 soumet une convention collective qui sera rejetée par les commissaires d'école.

La première convention collective ne fut vraiment négociée qu'en 1960. Elle visait surtout à établir une échelle de salaire sans distinction de sexe car il existait, avant les années 1960, une inégalité flagrante au sujet du salaire des instituteurs qui était presque deux fois plus élevé que celui des institutrices. Plus tard, les enseignants de la Commission Scolaire Régionale des Laurentides ont adhéré au Syndicat des Travailleurs de L'Enseignement des Monts. Ils luttèrent farouchement pour améliorer leurs conditions de travail. Plusieurs grèves ont été déclenchées et ont abouti à des règlements avantageux pour les enseignants.

Le couvent dirigé par les Soeurs de Sainte-Croix

L'école du village était tenue par des institutrices laïques et n'a jamais représenté une situation idéale pour le curé Proulx, qui rêvait d'une école dirigée par une communauté religieuse. L'arrivée des Soeurs de Sainte-Croix en 1902 est significative et importante. D'abord pour le prestige qu'elles apportent mais aussi parce que l'école des soeurs constitue un autre élément qui a pour effet de différencier davantage le village de la paroisse. L'établissement d'un couvent en 1905 signifie un enseignement meilleur, plus onéreux et soumis à l'influence du curé. Il s'agit là d'un événement d'une grande importance. Les notables du village qui désiraient depuis longtemps un enseignement pour leurs enfants qui soit différent et supérieur à celui qu'on donne dans les écoles de rang, n'hésitent pas à appuyer financièrement l'établissement d'une communauté religieuse à Labelle.

En 1902 Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, permet au curé Charles Proulx de confier l'enseignement de l'école du village aux Soeurs de Sainte-Croix et des Sept Douleurs de Marie. Un peu plus tard, le 8 juin 1902, le curé Proulx écrit à Mgr Duhamel que le docteur J.-A. Bigonnesse s'oppose à la fondation d'un couvent, car, pour ce dernier, il s'agit d'un projet trop onéreux et d'une injustice flagrante aux habitants des rangs qui n'ont pas encore d'école.

Le 29 juillet 1902, la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix signe un engagement avec le président P.-E. Forget de la municipalité scolaire de La Nativité. Elle met à la disposition des commissaires d'école deux institutrices religieuses diplômées de première

classe. Elles vont enseigner à partir du 8 septembre 1902 jusqu'au 30 juin 1903 à l'école du village. Elles gagnaient un salaire de \$250.00 par année en plus d'une somme de \$50.00 pour le bois de chauffage et le mobilier des classes. Le 26 août 1902, c'est l'arrivée des premières Soeurs de Sainte-Croix. Elles séjournent au presbytère pendant quelques jours, puis elles vont habiter dans une maison située près de l'école.

De bonnes relations s'entretiennent entre d'une part, le curé et les notables, et d'autre part, la communauté religieuse. Ainsi, en 1903, le curé Proulx offre en don aux Soeurs de Sainte-Croix la cloche de la vieille chapelle, tandis que le président P.-É. Forget accepte de financer les dépenses nécessaires pour installer la cloche à la porte de l'école des Soeurs. Entre-temps, le conseil scolaire ainsi que le curé négocient intensément auprès de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix et de Mgr Joseph-Thomas Duhamel pour avoir le privilège de posséder au village un couvent. Puis, le 1er mai 1904, une convention est intervenue entre le conseil scolaire et la communauté religieuse pour la construction d'un couvent. Voici les conditions du contrat:

“La Commission accordera un octroi de \$3,000.00 à la Communauté des Soeurs de Sainte-Croix, \$50.00 pour le chauffage.
Que les commissaires devront fournir le mobilier pour trois classes.
Qu'ils devront payer \$150.00 pour chaque Soeurs enseignantes.
Qu'ils devront faire ouvrir une rue en face du couvent.
Que M. le président soit autorisé à signer un contrat avec la Communauté des Soeurs de Sainte-Croix pour cinq ans.
En retour, la Communauté des Soeurs de Sainte-Croix devra construire un couvent d'une longueur de 75 pieds sur une profondeur de 55 pieds à 3 étages, en brique avec les améliorations modernes”.³⁰

Le couvent fut construit d'après les plans de l'architecte G.-A. Monette. Il fut terminé au mois d'avril 1905 et c'est le 27 août de la même année que Mgr Duhamel fit la bénédiction du couvent. En septembre 1905, le couvent recevait 163 élèves dont 82 garçons et 81 filles. Il hébergeait également 18 pensionnaires.

Ce couvent a été bâti en bois et lambrissé de briques. Il mesurait quatre-vingt-cinq pieds de longueur et quarante-huit pieds et demi de largeur. Il comprenait deux étages, un soubassement et des mansardes. Il a été érigé sur le terrain cédé par la fabrique. Le coût final de la construction du couvent est de treize mille six cent soixante dollars.

L'école des Soeurs constitua un élément important pour le prestige du village de Labelle. Le père Godard reconnaît qu'en effet:

“Cette maison d'éducation devint l'un des principaux pensionnats de filles dans la région du Nord, tout en remplissant le rôle d'école paroissiale du village pour la jeunesse masculine et féminine. On y distribue l'enseignement de la 1ère à la 9ème année inclusivement”.³¹

En examinant les chroniques des Soeurs de Sainte-Croix, nous avons remarqué que le couvent fut régulièrement visité par les membres du clergé: évêques, curés, prédicateurs et missionnaires. À chaque fin d'année, au mois de juin, avait lieu la distribution solennelle des prix c'est-à-dire de médailles d'or et d'argent, de volumes et de diverses gratifications; et la remise de diplômes du cours primaire supérieur, de sténographie, de comptabilité et de musique. Cette cérémonie se déroulait en présence du curé, du président de la commission scolaire, du maire, des notables et au milieu d'une affluence de parents. Après la distribution des prix aux élèves les plus méritants, le programme de la

journée était complétée par des chants, des récitations, des pièces récréatives et des séances de gymnastique. Tous les rapports des inspecteurs d'école étaient très élogieux envers le couvent.

Par la qualité de l'enseignement dispensé au couvent de Labelle, depuis 1905, les Soeurs de Sainte-Croix demandent au surintendant de l'Instruction publique que leur institution obtienne le titre "d'école modèle" afin de recevoir un octroi. La Révérende Soeur Marie de St-Damase écrit au surintendant Boucher de la Bruère, le 25 janvier 1913: "Je viens en toute confiance solliciter pour notre couvent de Labelle le titre d'école modèle. Nos enfants travaillent depuis quelques années à nous mériter cette faveur; plusieurs diplômes élémentaires et modèles leurs ont été octroyés par le Bureau Central des Estimateurs Catholiques et actuellement d'autres se préparent encore aux examens".³² Cette requête des Religieuses fut appuyée par les commissaires d'école. C'est le 25 septembre 1913 que le couvent se voit décerner ce titre par le Conseil de l'Instruction publique.

Quatre mois plus tard, une assemblée spéciale est convoquée le 18 janvier 1914 à la municipalité scolaire de La Nativité pour entendre les récriminations formulées par les parents contre l'école des Soeurs. On conteste le mode d'enseignement et les mesures punitives pratiqués au couvent. Voici quelques témoignages:

"Raoul Allard déclare que les Soeurs ne laissent pas sortir les enfants pour aller faire leurs besoins dehors et que lundi 12 de ce mois un de ses enfants est entré à la maison gelé après avoir fait ses besoins dans sa culotte.

Ce monsieur est également peu satisfait du mode d'enseignement pratiqué au couvent.

Mme Denis Nantel soumet au Conseil deux cahiers de devoirs mal tenus et non corrigés par les Soeurs. Cette dame prétend que la Soeur a voulu faire manger du papier à son fils Ferdinand et en le forçant à le faire, à laisser l'empreinte de son ongle sur la lèvre de l'enfant.

D'autres enfants encore ont été forcés à manger du papier ent' autres ceux de M. W. Lake et J. B. Rivard.

Le mode d'enseignement est peu satisfaisant. (...)

Alfred Nantel. Vendredi le 11 de ce mois, une de ses petites filles Elzire a été punie et sa pénitence a été de la mettre parmi les petits garçons et les soeurs ont ordonné aux enfants de tirer dessus par les cheveux. (...)

Un pensionnaire a sali dans le couvent et les soeurs ont pris la fille de M. Nantel pour nettoyer les excréments du pensionnaire. (...)

Fernand Nantel a été puni en le mettant dehors par le froid intense de ces jours-ci et y est resté près de vingt minutes".³³

Malgré ces critiques acerbes contre l'école des Soeurs, le curé Proulx défend la cause des religieuses. Le 24 juin 1915, il porte plainte auprès du surintendant de l'Instruction publique contre l'inspecteur d'école Léopold Langlais à cause de son manque de politesse envers les soeurs et de l'abus de boisson.

Le couvent était considéré comme une grosse institution scolaire pour la région. Le personnel religieux était au nombre de douze soeurs et le nombre des élèves variait entre cent cinquante et deux cents dont une quarantaine de pensionnaires. L'inspecteur d'école, Arsène Brillon, écrivait le 24 mai 1937:

"L'examen que j'ai tenu dans les différentes classes de votre école prouve à l'évidence que votre personnel enseignant est bien à la hauteur de sa tâche.

En dehors du programme ordinaire des études, les Religieuses se sont appliquées à faire aimer davantage notre langue française.

Les classes sont ornées de gravures et d'inscriptions patriotiques destinées à développer chez les élèves le sentiment national".³⁴

En 1940, les soeurs du couvent créent une bibliothèque scolaire. Elles mettent sur pied, en 1942, une section de la J.E.C. (Jeunesse Étudiante Catholique) au pensionnat. Ce mouvement d'action catholique pour les jeunes est dirigé par l'abbé Fernand Parent et le père Roland Cinq-Mars.

En 1952, le conseil scolaire demande au député J.H.A. Paquette de s'adresser au ministre de l'Éducation, Omer Côté, pour obtenir un octroi dans le but de construire un externat pour filles afin de remédier à la surpopulation des classes du couvent. En attendant, on installe une classe de 3e année dans la sacristie de l'église parce que les locaux du couvent sont encombrés. Cette situation fut améliorée en 1955 par la construction de l'école St-Pie X. En 1965, c'est la fermeture définitive du pensionnat du couvent. Cet édifice fut finalement vendu le 3 septembre 1975.

CHAPITRE X

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DU VILLAGE DE LABELLE (1927-1957) ET CELLE DE LABELLE (1957-1972)

Le 20 juillet 1926, une requête des habitants est envoyée à Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, demandant de bien vouloir détacher de la paroisse de la municipalité scolaire de La Nativité du canton Joly tout le territoire de la municipalité du village de Labelle afin d'ériger tout ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Village de Labelle."¹ Cinq mois plus tard, Paul-Émile Forget écrit au surintendant que l'érection de la municipalité scolaire du village de Labelle est nécessaire pour deux raisons: premièrement, l'intention de bâtir une maison d'école pour les garçons et deuxièmement, l'évaluation de la paroisse n'est pas égale avec celle du village en ce sens que la paroisse est évaluée à peu près à un quart de sa valeur alors que le village est évalué à pleine valeur. La municipalité scolaire du village de Labelle est officiellement érigée le 10 mars 1927. De 1927 à 1929, de longues négociations sont engagées entre les municipalités scolaires de La Nativité et du village de Labelle concernant la séparation de la dette. Les états financiers des deux Commissions scolaires présentent des actifs de \$392.05 et des passifs de \$9,238.05. En examinant la liste des présidents et des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire du village de Labelle de 1927 à 1957, et celle de Labelle de 1957 à 1972 (voir tableaux 13 et 14), on constate encore la prépondérance des marchands et des professions libérales, mais on observe également la présence d'un cultivateur, d'un agent d'assurance, d'un mesureur de bois et d'un administrateur.

TABLEAU 13

Liste des présidents de la municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et de la municipalité scolaire de Labelle (1957-1972)

Paul-Émile Forget	marchand	1927-1943
Alfred Bélisle	marchand	1943-1947
Côme Bertrand	marchand	1947-1948
Eméric Bergeron	prop. d'un moulin à scie	1948-1951
Alfred Bélisle	marchand	1951-1956
Joseph-Albert Dumontier	agent d'assurance	1956-1959
Urgel Lauzon	cultivateur	1959-1960
Alfred Bélisle	marchand	1960-1962
Pierre L'Allier	médecin	1962-1972
Fernand Vézina	mesureur de bois	1972-

TABLEAU 14

Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et de la municipalité scolaire de Labelle (1957-1972)

Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1917-1931
A.-A. Dufresne	médecin	1931-1932

Alfred Bélisle	marchand	1932-1939
Roméo Allard	inspecteur, puis administrateur pour le ministère de l'Agriculture et la Colonisation	1939-1962
M. et Mme Roméo Allard		1962-1972

Le collège du Sacré-Coeur

Depuis longtemps, les notables du village et le clergé aspiraient à l'établissement d'une école pour les garçons. Dans cette optique, le curé Guay avait réuni, vers 1925, les élèves de 8^e à la 10^e année dans un local situé près de la gare sous la direction d'un maître laïc. Mais cette initiative ne dura que deux ans. En 1930, le curé Guay est délégué par les commissaires d'école pour se rendre à Québec afin d'obtenir un octroi dans le but de bâtir une école de garçons. En 1942, le conseil scolaire, sous l'impulsion du curé Guay, organise une école de garçons au village. Raoul Benoît est engagé comme instituteur pour un salaire annuel de \$1,000.00. Il enseigne aux élèves à partir de la 5^e jusqu'à la 9^e année.

En 1944, les commissaires d'école rencontrent le ministre de l'Éducation, Hector Poirier, pour discuter de la construction d'un collège. Ce projet fut accepté en 1945. L'architecte Charles Grenier fournit un plan du futur collège comprenant trois classes et un logement. Les commissaires d'école obtiennent un terrain de la fabrique pour construire le collège.

En 1946, ils transforment la salle municipale en école temporaire pour garçons. L'année suivante, le conseil scolaire emprunte un montant de \$32,000.00 au taux de 3%, remboursable en 20 ans. En plus, il reçoit un octroi de \$14,500.00 du député J.H.A. Paquette. L'entrepreneur J.-René Létourneau fixe le coût de la construction du collège à \$29,300.00. Mgr Limoges, évêque du diocèse de Mont-Laurier, vint bénir le collège le 7 novembre 1948. Les premiers instituteurs furent des laïcs jusqu'en 1952. Pendant tout ce laps de temps, le curé Anthime Sicotte fait des démarches pour engager des instituteurs religieux. Il réalisera son rêve, en 1952, en réussissant à convaincre la communauté des Frères du Sacré-Coeur de prendre en charge le collège. Les Frères du Sacré-Coeur enseigneront au collège de 1952 à 1958.

Par la suite, le collège a toujours abrité quelques classes élémentaires jusqu'en 1972. Aussi, il a accueilli les classes du secondaire I qui furent transférées à l'école St-Pie X en 1977.

L'école Saint-Pie X

La construction d'une nouvelle école était pressante pour remédier à l'état désuet des écoles de rang.

C'est en 1952 que la population de Labelle vit poindre ce projet qui allait aboutir, en 1955, à l'établissement de l'école St-Pie X. Les deux commissions scolaires établirent des ententes afin de répartir équitablement les coûts de construction. On écrivit, en 1953, au surintendant de l'Instruction publique afin d'obtenir l'accord nécessaire à l'érection d'une école centrale, et dans la même année, la commission scolaire du village de Labelle fit une demande d'octroi.

En 1954, le conseil scolaire accepte la soumission de Conrad Forget pour la construction d'une école élémentaire de huit classes au montant de \$87,500.00. Un emprunt de

\$103,000.00 au taux de 4½%, remboursable en 20 ans, fut contracté afin de défrayer les coûts relatifs à la construction et à l'ameublement. Le gouvernement du Québec accorda un octroi de \$61,500.00 pour la construction de l'école. Le 31 juillet 1955, Mgr Juras, vicaire général du diocèse, vint bénir l'école St-Pie X. Cette école s'avéra rapidement trop exigüe pour répondre aux besoins de la clientèle scolaire. En 1957, 1959 et 1961, les projets d'agrandissement furent soumis au département de l'Instruction publique. En 1960, une entente est intervenue entre les commissions scolaires de Labelle et de L'Annonciation afin d'envoyer les étudiants de 8e, 9e, 10e et 11e année à L'Annonciation pour une période de trois ans.

Mais, en 1963, cette localité ne peut plus recevoir les élèves de Labelle. Les demandes d'agrandissement de l'école St-Pie X foisonnent et se font de plus en plus urgentes.

Ce n'est qu'en 1966, suite aux pressions des habitants, que le ministère de l'Éducation approuve les plans proposés par les architectes J. Dumontier et D. Bouchard prévoyant établir à l'école St-Pie X, quatre classes supplémentaires, une maternelle et une grande salle.

Les travaux de construction débutèrent en 1968 et furent confiés à Miro Construction Inc. Une subvention de \$141,000.00 fut accordée par le ministère de l'Éducation et un emprunt de \$252,000.00 fut contracté à la Caisse populaire au taux de 7½%. La nouvelle partie annexée à l'école St-Pie X ouvrit ses portes au mois de septembre 1968.

Les commissions scolaires

De 1883 à 1927, il n'y a eu dans la paroisse du canton Joly qu'une seule municipalité scolaire pour organiser et régir les écoles publiques: celle de La Nativité. Celle-ci fut érigée le 15 mars 1883. Quarante-quatre ans plus tard, soit le 10 mars 1927, le village de Labelle se détacha de la paroisse pour former une municipalité scolaire distincte.

Il importe également de mentionner l'érection de la municipalité scolaire du canton Labelle le 8 juin 1907. Cette nouvelle municipalité changera de nom le 26 février 1958 pour celui de la municipalité scolaire du Lac Labelle.

Après la seconde guerre mondiale, un mouvement de fusion s'annonça pour regrouper les commissions scolaires de La Nativité et du village de Labelle pour des raisons d'économie et d'efficacité. Les premiers signes sérieux de la fusion entre les deux municipalités scolaires ci-haut mentionnées apparurent en 1952, au moment où les deux commissions scolaires se rencontraient pour discuter de la centralisation des écoles de rang et de la construction de l'école Saint-Pie X.

Le surintendant de l'Instruction publique leur fit savoir qu'il ne pourrait étudier le projet de l'école tant que les deux commissions scolaires ne seraient pas fusionnées. En 1956, le conseil scolaire de La Nativité fait signer une requête aux habitants revendiquant l'annexion de tout le territoire de la municipalité scolaire de La Nativité à la municipalité scolaire du village de Labelle. Le 18 janvier 1957, le lieutenant-gouverneur approuve la fusion de la municipalité scolaire de La Nativité à la municipalité scolaire du village de Labelle dans le but de former la commission scolaire de Labelle. Le mouvement de centralisation continue et se concrétise par l'annexion de tout le territoire de la municipalité scolaire du Lac Labelle à la commission scolaire de Labelle le 18 octobre 1961. Le 3 avril 1962, une partie de la municipalité scolaire de Mont-Tremblant est annexée à la municipalité scolaire de Labelle.² En 1964, on met sur pied une commission scolaire régionale divisée en trois secteurs principaux, soit la région Mt-Rolland, la région Ste-Agathe-des-Monts et la région St-Jovite. Chacune des régions serait dotée d'u-

ne école secondaire et de trois membres par secteur (donc au total 9) qui formeraient l'administration. Dans la même année, la Commission scolaire de Labelle adhère à la Commission scolaire régionale des Laurentides dont le centre administratif est situé à Ste-Agathe-des-Monts.

SIXIÈME PARTIE

LA VIE ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

Il faut dire au départ que nous avons éprouvé de grandes difficultés pour ramasser une documentation complète sur les différentes dimensions de la vie économique à Labelle. Par conséquent, cette partie du travail vise à fournir non pas une analyse exhaustive mais plutôt une vision satisfaisante de l'évolution de l'agriculture, de l'exploitation forestière, des mines et du tourisme. Nous avons dû consulter diverses sources archivistiques comme les recensements, les rapports des départements de l'agriculture, des mines, des terres et forêts, le registre du cercle agricole du canton Clyde, et les journaux suivants: *Le Nord*, *L'Étoile Polaire* et *Le Pionnier* pour arriver à cerner les grandes lignes de la vie économique.

CHAPITRE XI

L'AGRICULTURE

Ce court chapitre veut saisir les transformations de l'agriculture entraînées à la fin du XIX^{ème} siècle par la construction du chemin de fer et au début du XX^{ème} siècle par l'essor de l'industrie laitière et la mécanisation. On peut schématiser l'évolution de l'agriculture en quatre grandes périodes. Une première période, de 1878 à 1893, pendant laquelle se fit la colonisation et le défrichement où le mode de vie était axé sur une économie de subsistance. Une seconde période, de 1893 à 1921, où le dynamisme de l'agriculture est suscité par l'arrivée du chemin de fer, la mise sur pied d'organisations agricoles et la mécanisation. Une troisième période, de 1921 à 1951, où la situation est stationnaire. Puis, à partir de 1951, débute une autre période: celle du déclin de l'agriculture et de la baisse de la population paysanne.

1878-1893

Même si nous avons déjà traité, au commencement du présent volume, du contexte de la colonisation à la Chute aux Iroquois, en 1878, il est nécessaire de préciser davantage le paysage agraire. De 1878 à 1893, l'agriculture constituait la base économique de la population. Il s'agissait plus précisément d'une économie de subsistance. D'après le rôle d'évaluation de 1883, canton Joly était une communauté de petits propriétaires agricoles. La location des terres était inexistante. Mais on y remarque deux occupants, soit Jean-Baptiste Nantel âgé de 69 ans et l'Amérindien Joseph Commandant âgé de 30 ans. Par contre, le recensement de 1890 indique qu'il y a 140 occupants dans les cantons Clyde et Joly. C'est une augmentation importante du nombre de non-propriétaires par rapport à 1883. En 1883, l'étendue des terres agricoles était de 96 acres en moyenne (4 acres de front et 24 de profondeur).

Le tableau no 15 nous permet de mieux discerner le paysage agraire. On s'aperçoit que les récoltes de sarrasin, de patates, d'avoine, de navets et de foin constituent les principaux produits de la ferme. Tandis que le blé, le seigle, les fèves, le maïs et les graines de mil et de trèfle sont cultivés en moins grande quantité.

TABLEAU 15

Produits agricoles des cantons Clyde et Joly (1890-91)

Blé: 62 acres, 377 boisseaux
Orge: 74 acres, 722 boisseaux
Avoine: 1,141 acres, 15,643 boisseaux
Seigle: 48 boisseaux
Sarrasin: 3,456 boisseaux
Fèves: 34 boisseaux
Maïs: 478 boisseaux
Patates: 104 acres, 11,838 boisseaux
Navets et autres racines: 28 acres, 2,961 boisseaux
Foin: 1,809 acres, 1,558 boisseaux
Foin: 1809 acres, 1558 boisseaux
Graines de mil et trèfle: 126 boisseaux

Le grand nombre d'acres consacré à la culture d'avoine et du foin démontre l'importance des animaux de ferme et de travail. En effet, le tableau no 16 dévoile que les cultivateurs des cantons Clyde et Joly portaient un grand intérêt à l'élevage des vaches laitières, des moutons, des cochons et des poules. On y observe aussi l'utilisation des chevaux et des boeufs de labours pour les travaux agricoles. Ces traits caractérisent l'économie de subsistance des colons qui tentent de faire vivre leur famille.

TABLEAU 16

Animaux de travail et de ferme dans les cantons Clyde et Joly (1890-91)

Animaux de travail:

177 chevaux
35 pouliches/poulins
33 boeufs de labours

Animaux de ferme:

352 vaches
307 bovins
597 moutons
381 cochons

Volaille:

20 dindes
9 oies
4 canards
1,319 poules

1893-1921

L'arrivée du train à Labelle en 1893 favorise l'expansion du marché agricole. Les cultivateurs se spécialisent progressivement vers l'industrie laitière et l'élevage des animaux, en particulier de porcins et de moutons. En effet, lorsque l'on examine le tableau no 17, on remarque la nette prépondérance du nombre d'acres destinées à la culture de l'avoine et des grains mélangés pour l'élevage des animaux. On note également que l'orge, le pois et surtout le sarrasin, représentent les principaux produits agricoles voués à l'alimentation des colons. À partir de 1906, les produits de l'industrie laitière sont vendus à la fromagerie de Joseph Boivin qui était située sur la montée Lauzon au nord du village. On y produisait évidemment du fromage, du beurre et de la crème.

TABLEAU 17

Production agricole du canton Joly en 1911.

Blé: 5 acres, 160 boisseaux
Orge: 33 acres, 721 boisseaux
Avoine: 902 acres, 12,523 boisseaux
Blé d'Inde: 6 acres, 59 boisseaux
Sarrasin: 107 acres, 1,712 boisseaux
Pois: 58 acres, 602 boisseaux
Fèves: 1 acre, 46 boisseaux
Grains mélangés: 169 acres, 2,670 boisseaux

Source: Recensement du Canada en 1911. Agriculture. Vol. IV. P. 198-199.

Cette spécialisation est accompagnée par la mécanisation des travaux agricoles. On peut lire, dans *L'Étoile Polaire* du 27 avril 1907, les annonces publicitaires de trois marchands de machines agricoles. Joseph Demers, éditeur de *L'Étoile Polaire*, est l'agent de la manufacture de machines agricoles de Frost & Wood, ainsi que des marchands de voitures et d'instruments aratoires Latour & Frères de Shawbridge. Napoléon Marinier est l'agent du Nord pour les manufactures McCormick et O. Chalifoux & Fils. Voici d'ailleurs son annonce:

"Le temps des semailles arrive.

Êtes-vous en demeure d'ensemencer votre blé et votre avoine et autres petits grains de manière à être sûr d'obtenir la plus grosse récolte? Vous rendez-vous compte de l'importance capitale d'un bon ensemencement? De mettre le grain dans la terre à une profondeur convenable, de le distribuer également, de le couvrir comme il faut et uniformément! Eh bien, pour cela venez voir Napoléon Marinier, le populaire Agent Général du Nord, pour vos instruments aratoires: Tels que Presses à foin, Faucheuses et Moissonneuses, Moulins à Battre, Charrues, Herses, Râteaux, etc., etc., des Célèbres Manufactures McCormick et O. Chalifoux & Fils".

1921-1976

À partir de 1921, on observe une baisse de la population agricole, du nombre d'exploitations et du terroir cultivé qui s'accélère après la seconde guerre mondiale. La campagne se vide vers les zones urbaines et industrielles. De plus, Raoul Blanchard constate en 1951 la forte proportion des paysans mixtes c'est-à-dire de cultivateurs qui tirent un revenu dans un autre secteur d'activité économique (le bois, l'industrie, le transport, etc.). Il signale que "le comté le plus affecté est celui de Labelle, en pleines Laurentides (62%); c'est dire que l'agriculture du plateau laurentien n'est pas fameuse".¹

À partir des données du recensement fédéral de 1961, on estime que la rémunération annuelle des cultivateurs du canton Joly est de \$543.00. Les fermes de la vallée de la Rouge sont non rentables. Le rapport de la Société technique d'aménagement régional décrit la situation en ces termes:

"que dans aucune des municipalités de la Région, la rémunération moyenne est supérieure à \$1,300.00, soit le revenu annuel minimum que pourrait gagner le cultivateur en travaillant à plein temps dans un emploi non agricole. En d'autres termes, dans toutes ces municipalités le cultivateur moyen y gagnerait à vendre la ferme et à se trouver un emploi non-agricole".²

Le tableau no 18 indique une baisse du nombre de fermes qui passe de 53 en 1961 à 25 en 1976. Et seulement 3 fermes vendent plus de \$5,000.00 en 1976. La valeur des fermes est plus élevée à cause des machines agricoles et de l'outillage qui sont très onéreux. La superficie cultivée tombe de 2,060 acres en 1961 à 986 acres en 1976. Il s'en suit une chute radicale de la production agricole du blé, de l'orge, du maïs et de la patate. Il y a aussi une diminution de l'élevage de vaches laitières, de porcs et de moutons. On remarque toutefois une remontée de l'élevage de bovins. Cette courte description démontre le déclin de l'agriculture de Labelle et le dépeuplement paysan. Un autre phénomène vient assombrir ce tableau, il s'agit du vieillissement des exploitants agricoles dont la majorité a plus de 45 ans en 1976.

TABLEAU 18

Statistiques agricoles 1961-1976

	Population active et expérimentée - reliée à l'agriculture	Superficie défrichée totale en acres	Superficie cultivée totale en acres	Superficie des terres à bois et des boisés de fermes en acres	Superficie totale des fermes en acres	Nombre de fermes vendant plus de \$5,000.00	Valeur totale des fermes	Valeur totale machines et outillage	Valeur totale de la terre et des bâtiments
1961	45	3,650	2,060	6,368	10,375				
1971	35	2,433	1,193	3,007	6,269	1	813,900	125,600	596,000
1976		1,791	986	3,285	5,606	3	1,207,378	186,550	941,680

	Nombre de fermes de recensement	Nombre de vaches laitières et de génisses de + de 2 ans	Nombre de porcs	Nombre de moutons	Nombre de bovins	Superficie de blé cultivée en acres	Superficie cultivée d'avoine, de blé, d'orge et de céréales mélangées en acres	Superficie cultivée pour le maïs d'ensilage en acres	Superficie cultivée pour la pomme de terre en acres	Nombre d'exploitants âgés de 45 ans et plus
1961	53									
1971	51	101	70	229	197	30	216	15	31	0
1976	25	83	17	94	361	0	101	0	75	18

Source: Recensements du Canada. 1961, 1971, 1976.

Les Sociétés d'agriculture et les Cercles agricoles

Les Sociétés d'agriculture et les Cercles agricoles avaient pour but d'étudier les méthodes nouvelles et scientifiques pour cultiver la terre. L'année 1894 marque la formation du cercle agricole du canton Joly qui vise à fournir une aide mutuelle à chacun de ses membres. Les cultivateurs s'associent pour acheter des instruments aratoires, des animaux et des grains de semence. De plus, un concours du mérite agricole est organisé chaque année pour couronner les efforts de ceux qui font une bonne récolte. Par son action, le cercle agricole semble être conçu de manière à répondre aux exigences d'une économie agraire et à resserrer les liens entre les cultivateurs. Son dynamisme se traduit par le nombre de membres qui passe de 45 en 1894 à 109 en 1901. Pour devenir membre, chaque cultivateur devait payer une cotisation annuelle d'un dollar. Suite à l'incendie de 1902, le cercle agricole ne fonctionne plus. Le premier cercle agricole du canton Joly a donc existé de 1894 à 1902. Il a été, dès le commencement, contrôlé par le clergé et les notables. Ainsi, le poste de président fut occupé par le curé Charles Proulx de 1898 à 1900 puis par le marchand Adolphe Provost en 1901. Et la fonction de secrétaire-trésorier fut remplie par nul autre que Paul-Emile Forget, marchand et maire, de

1898 à 1901. Ce dernier fut également directeur de la Société d'agriculture du comté d'Ottawa, no 2, division B, de 1906 à 1913, puis secrétaire de 1913 à 1915.

Le curé Charles Proulx était très attaché au développement agricole de sa paroisse et même de la région de Labelle. Fréquemment les cultivateurs ont réclamé les secours spirituels du curé Proulx pour résoudre leurs déboires.

Ainsi, *l'Étoile Polaire* signale le 17 août 1907:

“Les cultivateurs alarmés des ravages causés aux moissons par les saute-elles, ont eu recours aux prières publiques pour conjurer le fléau Dimanche dernier, notre vénéré et digne curé M. Charles Proulx, à la requête de ses paroissiens présidait à une grande cérémonie religieuse, pour supplier le ciel d'intervenir et d'éloigner ce fléau”.

Plus encore, le curé Proulx profitait du prône le dimanche pour exprimer sa pensée agriculturiste et pour dicter la conduite de ses paroissiens. En janvier 1908, il invite les colons à rencontrer le ministre de la Colonisation Charles E. Devlin, qui sera de passage à Nominique. De fait, en passant par le village de Labelle, la population salua chaleureusement le ministre Devlin et plusieurs citoyens se sont joints au ministre pour se rendre à Nominique, dont le maire Paul-Émile Forget, le secrétaire-trésorier H.-W. Légaré, les conseillers Napoléon Marinier, James Mc Gibbon, A. Berthiaume et Joseph Demers, le médecin Joseph-Aurèle Bigonnesse, l'avocat Rodolphe Robert, Napoléon Nantel et autres. Le curé Proulx fut également président de la Société d'agriculture du comté d'Ottawa de 1898 à 1902. Cette Société d'agriculture regroupait les cercles agricoles des cantons Amherst, Hartwell, Joly, Loranger, Suffolk et Addington, et de la paroisse de L'Annonciation de Marchand. Elle fut créée le 12 avril 1889 à la suite d'une requête signée par soixante et un habitants.

Le 5 août 1911, est formé le cercle agricole du canton Clyde, mais, comme il opérait tout particulièrement dans le canton Joly, le secrétaire Georges Godard a demandé en 1939 de changer le nom de ce cercle pour celui de la paroisse de La Nativité de Labelle. Ce changement sera fait le 24 octobre 1941. La consultation du *registre du Cercle agricole du canton Clyde* nous a permis de suivre ses activités. Voici comment on relate l'assemblée de fondation de ce cercle:

“Assemblée spéciale tenue à la porte de l'église de Labelle, Dimanche le 23 juillet à l'issue de la grande messe par Mr. le Dr M. Grignon de Ste-Adèle à laquelle assemblée les Mr. suivants ont été élus directeurs du cercle Agricole de la Municipalité du canton Clyde. Mr. Jules Brassard, Président; Ulric Brosseau, vice-président; Raoul Labelle, Michel Boivin, J.-B. Cédilotte, Téléphore Pharand, Dosithée Bélisle, directeurs; Louis Jubinville, secrétaire-trésorier”.³

Les fonctions de président et de secrétaire-trésorier ont été remplies par des cultivateurs à l'exception du médecin A.-A. Dufresne (voir le tableau no 19).

Le nombre de membres du cercle agricole du canton Clyde passe de 22 en 1911 à 104 en 1918.⁴ Cependant, en 1920, on compte 57 membres, et depuis, les effectifs du cercle agricole ne cesseront pas de s'affaiblir pour atteindre 24 membres en 1970. Ce fait est capital puisqu'il illustre l'amenuisement de la population agricole.

Le cercle agricole encourage l'élevage de porcins et de moutons. Dès 1911, il fait l'acquisition de cochons reproducteurs de race Yorkshire et de béliers reproducteurs de race Leicester. En 1912-1913, il achète chez le commerçant James McGibbon, plusieurs centaines de livres de grains de trèfle. En 1932, il réussit à obtenir du gouvernement des

grains de semence pour les cultivateurs suite à une mauvaise récolte. L'année suivante, il achète des instruments aratoires dont une semeuse et une poudreuse. En 1937, le cercle agricole réclame un octroi gouvernemental pour le drainage des terres, et en 1939, il demande une aide financière du gouvernement pour se procurer des engrais chimiques.

“Que ce cercle prie le gouvernement de bien vouloir nous accorder un octroi d'au moins 50% pour l'achat d'engrais chimique par les cultivateurs membres du Cercle Agricole afin d'améliorer les vieilles terres qui sont pratiquement épuisées”.⁵

De plus, le cercle agricole cherche à stimuler le développement de l'agriculture en accordant des primes pour les meilleurs taureaux et pour les plus beaux verrats et en organisant des concours de récoltes sur pied. Ainsi, par exemple, il y eut une assemblée régulière du cercle le 12 avril 1914 où il fut décidé de préparer un concours.

“Proposé par J.B. Cédilotte, secondé par Jos. Sandon que le programme du concours de récolte sur pied ait lieu au condition suivante:
Prairies: 5 arpents, Avoine: 2 arpents, Pois: 1 arpent, Orge: 1 arpent, Pata-
te: 1½ arpent, Blé d'inde: ¼ arpent, Chou, Bet fourre: 1/20 arpent.”⁶

Pour ce concours, on accordait 10 points pour chaque produit de la ferme ci-haut énuméré. Les juges étaient Tél. Pharand, Julien Brassard et P.E. Godard. Le concours a été tenu le 6 juillet et les noms des gagnants furent connus le 12 juillet.

TABLEAU 19

Liste des présidents et des secrétaires-trésoriers du cercle agricole du canton Clyde (1911-1971)

Présidents

Jules Brassard	1911-1919
Télesphore Pharand	1919-1920
Jules Brassard	1920-1925
Télesphore Pharand	1925-1927
Julien Brassard	1927-1932
Uldéric Brousseau	1932-1936
Henri Godard	1936-1942
Henri Brassard	1942-1946
Evariste Lavoie	1946-1948
André Brassard	1948-1960
Sylvio Bédard	1960-1971

Secrétaires-trésoriers

Gustave Saint-Jean	1911-1916
Jean-Baptiste Cédilotte	1916-1931
A.-A. Dufresne	1931-1934
Georges Godard	1934-1949
Côme Godard	1949-1959
Yvan Cédilotte	1959-1971

“Nom des concurrents qui ont pris part au concours de récolte sur pied et nombre de point obtenu par chacun des concurrents.

Rapport des gages:

M. Pierre Marinier, Prairies 6, Avoine 6, Pois 4, Orge 6, Patate 5: 27.

Jos. Sandon, Prairies 5, Avoine 5, Orge 6, Blé d'inde 5, Patate 4: 26.

Henri Godard, Prairies 5, Avoine 5, Pois 5, Orge 4, Blé d'inde 5, Patate 4: 24.

Jule Brassard, Prairies 4, Avoine 5, Pois 4, Orge 5, Patate 5: 23.

Pac. Labelle, Prairies 7, Avoine 4, Pois 6, Patate 4: 21.

Jos Bélisle, Prairies 4, Avoine 4, Pois 4, Orge 4, Patate 3: 19.

J.B. Cédilotte, Prairies 2, Avoine 6, Orge 4, Patate 5: 17.

Louis Jubinville, Avoine 4, Pois 2, Orge 4, Patate 6: 16.

Magloire Vallé, Avoine 5: 5.

Total points: 178.”

Après le concours, le cercle décida de distribuer la somme de \$24.92 entre les concurrents.

Parmi les membres du cercle, on remarque la présence de quelques notables dont les marchands Paul-Emile Forget qui fut nommé directeur de 1917 à 1923, puis en 1939, James McGibbon et Alfred Bélisle, l'industriel John Vallée, le médecin A. Dufresne et le curé Donat Guay qui fut proclamé président honoraire en 1931. La dernière assemblée du cercle agricole de la paroisse de La Nativité date du 7 septembre 1971.

Les coopératives agricoles

La Coopérative des Colons du Nord fut la première coopérative agricole dans la région Labelle. Elle fut fondée le 20 juin 1906 à Nominique. Elle avait pour but de promouvoir la colonisation et le développement du Nord, de défendre les intérêts des colons et d'étendre son action dans toute la région Labelle.

En examinant la composition des membres du comité exécutif, on observe que la Coopérative des Colons du Nord était contrôlée par le clergé et par les notables. Le premier conseil exécutif était formé comme suit: R.P. Dom André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et président P.-E. Forget, vice-président, marchand et maire de Labelle. Le comité directeur était constitué des curés Oimet de St-Jovite, Gauthier de St-Faustin, Lavergne de La Présentation de Bréboeuf, Lemonde de St-Gérard de Montarville, Dom Etienne Riou de L'Annonciation, Charles Bertin de Ste-Marie de La Minerve, Dom Victor Epinard de Ste-Véronique de Turgeon, tous chanoines réguliers, Guiheneuf de la Cie de Marie, curé de Huberdeau, N. Chalifoux, maire et N. Thomas, de St-Rémi d'Amherst, H.W. Légaré, marchand de Labelle et J. Charbonneau de St-Jovite.

Lors de l'inauguration de la Coopérative des colons du Nord, le journal *L'Ami du colon* signale dans son édition du 29 juin 1906, que tous les curés et les notables des paroisses environnantes ainsi que plus de 2,000 habitants étaient présents pour accueillir une kyrielle de personnalités ecclésiastiques et politiques qui ont fait le trajet de 185 kilomètres dans les wagons du Canadian Pacific Railway. On voit descendre du train sur le débarcadère de la gare de Nominique, le premier ministre du Québec, Lomer Gouin, qui est suivi par Mgr Sbaretti, délégué papal, Mgr J.O. Routhier, vicaire général et représentant de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Omer Héroux rédacteur en chef de la *Vérité*, Ed. Aubé, rédacteur au *Soleil*, etc. Après la cérémonie officielle, les invités d'honneur ont été conviés à un immense banquet.

C'est beaucoup plus tard, soit en 1950, lors d'une assemblée du cercle agricole de La Nativité, qu'émergea l'idée de la formation d'une coopérative agricole à Labelle.

“Nous avons discuté longuement sur la possibilité de former ici à Labelle une Coopérative Agricole et une caisse populaire et en terminant tous s'accordent à constater que pareil organisation serait des plus profitables pour les cultivateurs de Labelle”⁸.

Le projet se réalise en 1955 au moment où Léon Cédilotte ouvrait une succursale de la coopérative de Saint-Jovite à Labelle. Cette coopérative avait pour objectif de fournir aux cultivateurs les moulées, les grains de semences et les instruments aratoires nécessaires pour l'exploitation d'un établissement agricole. Plus tard, Eugène Cédilotte prit possession de la coopérative de Labelle. Mais la coopérative fermera ses portes à cause du déclin de l'agriculture.

CHAPITRE XII

L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Les compagnies de bois

Comme nous l'avons déjà dit, la colonisation de la Chute aux Iroquois à ses débuts s'est développée en symbiose avec les chantiers de bois. Cette emprise des chantiers sur l'agriculture est si puissante qu'elle entraîne la formation d'une économie agro-forestière. De 1855 à 1872, la compagnie des Frères Hamilton édifia des fermes le long de la rivière Rouge qui devinrent rapidement les noyaux de futures paroisses. Ces fermes étaient, comme on le sait, des établissements agricoles qui servaient à l'approvisionnement des bûcherons. Jean-Chrysostôme Langelier affirme que l'exploitation du bois dans la vallée de la Rouge présentait un vaste marché agricole pour les colons.

“À elle seule, la maison Hamilton frères consomme chaque année dans ses chantiers 700 tonneaux de foin, 25,000 minots d'avoine, 5,000 minots de navets, 6,000 minots de pommes de terre, 1,000 barils de lard, 9,000 barils de farine de blé et 2,000 barils de farine d'avoine. (...) N'est-ce pas un marché suffisant et des plus avantageux pour les colons qui s'établiront dans cette région? Et ce marché est à leur porte.

Actuellement les marchands de bois sont obligés de transporter ces produits à de grandes distances dans la forêt et l'on comprend qu'ils s'estimeraient heureux de pouvoir les acheter des colons si les défrichements étaient avancés jusqu'aux environs des localités où se font les chantiers. Ce serait pour les colons un marché tout trouvé et bien plus avantageux que ceux de nos grandes villes. Il y a là un avantage incalculable et qui donnera nécessairement une forte impulsion à la colonisation de cette région; dès qu'on en facilitera l'accès par un chemin de fer bien localisé”.¹

La compagnie des Frères Hamilton, sous contrôle anglo-saxon, entreprend de couper du bois, tout particulièrement du Pin blanc et du Pin rouge, dont les billots étaient expédiés par la rivière Rouge pour alimenter les scieries situées à Hawkesbury. Elle installa des fermes le long de la rivière dont la Ferme d'en Bas qui était placée entre les cantons Clyde et Joly. Elle nourrissait et abritait les bûcherons pendant l'automne et l'hiver, et les draveurs au printemps. Il nous apparaît donc incontestable de dire que l'exploitation du bois a préparé les voies de la prise de possession du sol nordique par le curé Labelle.

La colonisation du canton Joly en 1878 est liée plus spécifiquement au pouvoir hydraulique de la Chute aux Iroquois qui favorisa l'établissement d'un moulin à scie au village. C'est en 1879 que Zothique Therrien construisit un moulin à scie et un moulin à farine à la Chute aux Iroquois. En 1882, les propriétés de Therrien passent entre les mains de Ulysse Dyonnet. En 1884, Jérémie Boivin bâtit un moulin à scie au “crique noir” près du rapide des Pins. Deux ans plus tard, Henry Franklin établit un chantier de bois à la Chute aux Iroquois. Ces chantiers constituent un important marché où les cultivateurs vendent leurs produits agricoles. Ils représentent également un second emploi pour les colons qui travaillent comme bûcherons durant la saison hivernale. Lorsque le train entra à la gare de la Chute aux Iroquois en 1893, une ère prospère s'amorça pour les moulins à scie. En effet, peu après 1900, le père Robert Godard note que “Labelle possédait sept scieries”.² La principale scierie fut la compagnie Church & Fee qui était

fixée sur le bord de la rivière Rouge sur le lot 27 dans le rang A. *L'Étoile Polaire* écrivait le 20 avril 1907 que "les moulins de M. Chs. Church & Sons seront en opération ces jours-ci. Il y aura beaucoup d'ouvrage cette année. Ils se proposent de marcher jour et nuit." Vers 1900, un moulin à scie est construit par Napoléon Ostiguy au Lac Labelle sur le lot 24 du rang H. Il s'agissait de la compagnie des Bardeaux qui disparaîtra en 1910 suite à un incendie. Dès 1911, H. Langevin & Frères reconstruit sur les décombres un vaste moulin à scie dont la valeur totale des immeubles atteint \$1,080.00. Il sera acheté en 1926 par Emery Godard. Cette scierie fermera ses portes vers 1939. En 1908, John Vallée bâtit un moulin à scie sur le lot 39 du rang H qui appartiendra à Joseph McGibbon en 1920 puis à R.L. Villeneuve en 1923. Ajoutons qu'en 1917, il existait aussi une compagnie de bois appelée la Labelle Lumber Co. qui était située sur le lot 18 du rang I.

En 1898, la compagnie anglo-saxonne Riordon Paper and Pulp prend possession du chantier de J.K. Ward près de La Macaza. Elle acquiert le 16 octobre 1912 la Cie G.-H. Perley et six ans plus tard la Cie Church & Fee située à Labelle. Finalement, le 15 avril 1925, elle vend ses droits de coupe à la Canadian International Paper: une multinationale américaine.

Après la seconde guerre mondiale, l'économie du bois est en décadence. Suite à l'incendie du moulin à scie de M. Mailloux situé sur le chemin de La Macaza vers les débuts des années cinquante, il ne reste que deux scieries dont celle de Charlemagne Duval et de Wilfrid Machabée. En 1947, Eméric Bergeron acheta le moulin à scie de W. Machabée. En 1952, il acquiert le moulin à scie de C. Duval. Pour fonctionner, il est obligé de faire chantier sur les concessions forestières de la Canadian International Paper. De plus, il achète beaucoup de bois provenant des cultivateurs. En 1964, E. Bergeron partage ses actions avec ses fils et la nouvelle compagnie s'appelle: Eméric Bergeron & Fils. Puis en 1970, E. Bergeron, père, cède entièrement le contrôle de sa compagnie à ses fils Gaétan et Mario. Le 5 avril 1977, le moulin à scie de la Cie Eméric Bergeron & Fils est la proie des flammes et un vieil ouvrier, Odilon Denis, y trouve la mort. Peu après, un autre moulin à scie est reconstruit en 1978. Dans la perspective de diversifier ses investissements, la compagnie Bergeron fut propriétaire d'une épicerie-boucherie, d'une salle de quilles, d'un garage, de l'hôtel Labelle (1962-1967) et depuis 1979, d'un centre de ski. Elle pratiqua également de la spéculation foncière.

La domination des compagnies forestières

Comme nous l'avons signalé ci-haut, l'économie de la région de Labelle au début du siècle se caractérise par la domination des compagnies de bois. Dans un article qui a paru le 7 septembre 1907 et qui portait le titre suivant: "Servage au XXème siècle dans la Province de Québec", *L'Étoile Polaire* dénonce le rapport de domination des compagnies forestières sur les colons qui est maintenu et renforcé par le gouvernement.

"Nos seigneurs à nous colons aujourd'hui c'est toute la bureaucratie rapace et les politiciens affamés qui savent bien que les départements de colonisation et mines sont ceux où les pots de vin sont les plus cachés et les plus rémunérateurs. (...)

Les Canadiens-français révoltés ont aboli les rentes seigneuriales il y a 50 ans mais notre Bureaucratie gouvernementale nous a créé des seigneurs du Nord dans les marchands de bois en leur concédant des valeurs inestimables pour des prix dérisoires souvent (et partage des copains et des bureaucrates en arrière) et taillant des Seigneuries dans nos domaines publics

à tous les exploiters tandis que les terres publiques devraient appartenir toujours et avant tout aux colons à qui on les refuse. (...)

Les gens de 37 étaient en grande partie nôtre et les rouges de Saint-Hyacinthe et ailleurs en applaudissant notre vaillant député Bourrassa ont montré qu'ils sympathisent avec nous exploités et serfs du XXème siècle et origine de libéralisme comme tous les serfs.”

